ESSAI
PHILOSOPHICO-POLITIQUE
SUR LES
ÉTATS-GENERAUX
ET LA
REVOLUTION DE LA FRANCE
DE L'ANNÉE 89.
DU DIXHUITIÈME SIÉCLE
PAR UN SERVITEUR DE DIEU ET AMI DES HOMMES.

TOME II.

Non est potestas nisi a Deo. P. ad Rom. 13. 1.



COSMOPOLIS
M. DCC. XCI.

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Avant de reprendre, puisque l'interêt devient tous les jours plus piquant, & mon dégoût n'y sauroit plus tenir, il n'est point raisonnable que je passe cavalierement sur l'attente de l'oiseuse curiosité, qui me charge d'une responsabilité, que je desavoue, sans mettre tous les raisonneurs à leur aise sur la recherche de l'objet principal d'un ouvrage fait pour les Rois, & identiquement pour les peuples. Je sais avoir protesté dès le commencement, & je le proteste encore, que je ne me suis jamais proposé de suivre la marche minutieuse de la feuille journaliere des operations de l'Assemblée Nationnale, ne voulant point me donner pour l'historien de la Révolution de la France, d'autant plus que que j'aurois mauvaise grace de consentir à passer pour tel, tandis que des écrits sur écrits se repetant sans cesse presentent cette histoire dans tous ses points de vue, & la presentent si bien, que sur la precision des faits, que je n'ai pas si scrupuleusement recherché, car voulant

tout analiser j'aurois ennuyé le public par des volumes de Poliglotte, je passe condamnation.

Comptant m'arrêter au premier livre, je l'avois annoncé à un Ministre de ma connoissance, comme un fragment point destiné à voir le jour. Quand je l'ai regardé d'un œil pas bien sûr en courir les risques, je l'ai prôné comme les arrier-cahiers d'un Journal philosophico-politique, & c'est dans ce sens qu'en le continuant je le prône encore, ne lui ayant point donné au hazard le titre *d'Essai*, dont la nature est d'être court & rapide. Un Journal de cette espece n'a pas besoin du menu detail: j'ai saisi les grands momens; j'ai sauté les moins forts, & pour mon objet principal, celui de moraliser, point de raconter, je suis en regle. En vain voudroit-on assujettir mes analises aux mots; elles portent sur l'esprit des oracles de l'Assemblée, point sur la lettre, puisque je les ai seulement rendus par extrait.

Encore, faut il m'expliquer! je declare que la Révolution Françoise n'a point été le sujet principal du present ouvrage; elle n'en a été que l'occasion (*), & m'a servi de pretexte helas! trop spe-

(*) J'ai lu à cette même occasion l'excellent ouvrage du celebre Ministre de S. M. Prussienne, le Comte d'Herzberg sur les

cieux pour illustrer l'epigraphe de mon Livre, & pour deployer un sisteme de morale politique à tous les hommes associés, en leur mettant sous les yeux le tableau epouvantable des maux, que la France endure du sisteme opposé.

Révolutions, qu'il termine par la Révolution Françoise, & je lui en fais compliment mais bien sincere, d'autant plus que je le trouve entré dans mes principes sans m'avoir lu, si ce n'est plutôt moi qui suis entré dans les siens sans le connoitre, ce qui revient au même quant au fond de la chose, mais point quant à ma gloire, qui reçoit beaucoup de relief de ce que jai eu le bon esprit de marcher sur ses traces.

Digitized by Google

CHAPITRE I.

Demagogie. Clubs. Detresse publique. Reforme du Code penal. Il en étoit tems. Differens Decrets. Leur analise. Fausse politique. Theoremes innegables. Anarchie deployée. Sisteme de Fenelon. Le peuple éclairé. Invité à un Plebiscite.

1. Tandis que dans l'auguste Assemblée tout est dispute, jusqu'aux droits de l'homme, & du citoyen, par où on avoit voulu commencer avec tant de chaleur le grand-œuvre de la regeneration de la France, justement pour cette qualification heterogene, autant difficile à accomplir, que la transmutation des metaux, la Demagogie dresse des plans de legislation aux bierreries, aux tabagies, & autres lieux borgnes, car le caffé de Foi a donné à Paris le goût des Clubs pour copier Londres; mais l'original est manqué; j'en ai connu sur les lieux la monture; il y en a de fort respectables, & le plus commun n'en donne guere d'idée sinistre; mais ce ne sont point des municipalités; & toute singuliere qu'est la Nation, on n'a jamais deputé du Club au Senat. Or c'est dans ces lieux

que le soldat des armées faussant son serment au Roi est redevenu peuple dans sa nouvelle qualité de Garde Nationnale, & point content des maux, qu'il n'a point reprimés, laisse encore en proye à d'autres massacres, à d'autres incendies, à d'autres pillages la Patrie, la Nation, & le Sanctuaire. L'Eglise, qu'on avoit tant bien que mal reverée dans la revolte, commence à voir ses biens notamment en Alsace, saccagés, devastés, abimés par les bannis, & les mutins. Les Seigneurs guetés comme Aristocrates, peu sûrs dans les villes, d'ailleurs ruinés par le fait de l'Anarchie, ne pouvant plus tenir leur rang, & garder le même train, congedient leur monde, & se retirent à la campagne emportant sur leurs terres la crainte toujours existante, de les voir envahir par les larrons; les artisans demeurant sans ouvrage, & les valets sans condition se débandent, & se joignent aux mecontens, & aux rodeurs; les marchands sans débit languissent dans leurs comptoirs; l'emigration des bons depeuple le royaume, le sejour des mechans le desole, la Capitale *facta est quasi vidua domina gentium*, la Maison du Roi est reduite à voir *Principes ejus in gentibus*; le Senat de la Nation s'etourdit sur la nouvelle Babilone; ne voyant presque plus de jour aux operations utiles, il se pro-

mene dans des espaces academiques, les mesure très exactement, les parcourt fort lentement, va & revient sur ses pas, trop heureux si parmi tant de providences manquées il peut soûtenir à l'epreuve de la disputation, qui le partage sans cesse, celle de la reforme de son code penal, qui deshonoroit la France, la raison, & l'humanité, & qui entretenoit la cruauté dans les cœurs des François, dont les dernieres atrocités ont tracé la necessité d'une correction salutaire.

2. La declaration des droits de l'homme & du citoyen est une speculation du genie, qui a pretendu voir à travers le contrat social, & qui a perdu de vue la connexion des anneaux, qui forment la chaine de l'association. Cette chaine ne lie pas seulement le chef de la nation avec la nation, mais les membres de la nation entr'eux mêmes; car les citoyens en s'associant, outre la garantie publique, celle de l'Etat & du Souverain, en ont contracté mutuellement une particuliere, par la quelle chacun en raison de ses facultés phisiques & morales, reglées par la loi de l'harmonie & de l'ordre, element constitutif de toute association, que l'Article V. de la Declaration a sauté trop cavalierement, demeure garante de l'oppression envers son semblable. Hommes François

cessez de vous entre-depouiller, & de vous entre-gorger, & suppléez par ce premier devoir d'humanité la declaration trop ingenieuse, mais point suffisante, de vos droits.

3. La declaration des droits du Monarque est un égarement de l'esprit. *Platon L. 2. de leg.* calque l'autorité d'un Roi sur l'original de celle d'un Pere, & le Grand Bossuet dans sa Politique tirée de l'Ecriture Sainte *L. 2. part.* 1. établit que le pouvoir primitif des Peres dans leurs familles est trop notoire, pour qu'il soit besoin de le retracer. Or qu'est-il devenu le Monarque François, du Roi, de Pere, qu'il étoit, dans son Royaume! on a beau vouloir qu'il le soit encore: Chef de la Nation on ne lui laisse presque plus rien en sous-ordre: Pere du peuple on lui ôte l'exercice du pouvoir paternel. Sa grande famille n'est-elle pas son peuple? il lui doit donc du pain & une education. Pour lui fournir l'un & l'autre il assemble le Senat de la Nation autour de son trône; on en écarte tous les moyens; & tandis que ses enfans en tumulte lui font sentir leur besoin de pain par des clameurs, & leur besoin d'education par des desordres, on s'amuse à tracer une ligne de demarcation aux confins des droits respectifs des enfans & du pere avec cette rubrique, hors de nature,

de restraindre & presque aneantir les droits du pere, & d'amplier les droits des enfans au de-là des bornes, en sorte que les deux êtres demeurent denaturés, & flottent dans l'abime de l'anarchie.

4. C'est un delire, que l'on vient de porter au comble. L'Assemblée Nationnale, Mr de Mirabeau tenant ferme, a finalement decreté en substance, que *le droit de guerre & de paix appartient à la Nation sur remontrance du Roi, qui demeure chargé d'en approfondir la necessité moyennant le rapport de ses Agens, Negociateurs, Emissaires, sous responsabilité à ses ministres d'être poursuivis comme criminels de leze-nation*, (autant valoit-il dire, comme des Favras) *dans le cas que l'Assemblée ne se trouve pas de leur avis* (aussi ne s'y trouvera-t-elle que bien rarement ou jamais) *abjurant les Etats toute ambition de conquête: en quel cas on sera obligé de contremander la troupe à la solde, & la congedier sans aucun délai sous la même responsabilité des ministres: & en cas de guerre le Corps legislatif se reserve le droit de requerir le Roi, pourqu' il ait à negocier la paix, dont pourtant le traité, comme tout-autre d'alliance, de commerce, & pareils demeureront sans effet, tant que ce Corps ne les aura ratifiés.*

5. Messieurs les Demagogues, point contens

Digitized by Google

d'avoir mis bien bas votre Roi, vous voulez, pour l'isoler tout-à-fait, mettre bien-bas ses ministres. On diroit que quelqu'un d'entre vous n'a jamais visé à l'être; ou que piqué d'avoir manqué son projet il s'en console par la plus reprouvée des vengeances, même aux dépens du Monarque. En effet vous avez raison de tout oser; car tant qu'il y aura des têtes proscrites (& quelles têtes, grand Dieu, & combien!) dans le Senat Auguste, dont vous êtes des membres, si vos motions ne passent pas; & que si-tôt passées, un peuple par sa nature tout-à fait ignorant de ce qu'il peut importer, ou ne point importer à l'Etat, que le droit de faire la paix & la guerre appartienne au Roi ou à la Nation, se manifeste en tirant de sous-cape les poignards, qu'on avoit devoués à la proscription, & criant à tout rompre *vive le Roi* pour la frime, mais, *vive la Nation, & ses Representans*, tout de bon, vous auriez tort de ne point aller votre train; vos supports & le peuple leur dupe vous en repondent: tant que de la necessité d'une guerre approfondie & remontrée *in munere* par le Roi, & de tout delai à congedier la troupe, comande imperieusement par cette necessité même, ses ministres vous seront responsables sous peine de crime de leze-nation, ni le Roi voudra se compro-

mettre, ni les ministres s'exposer, ni par conséquent vous, & vos supports, & l'Assemblée, & le peuple, & l'État serez defendus de vos aggresseurs, & l'État perira faute d'energie executive, dont le pouvoir noyé dans une mer d'entraves, d'oppositions, de requisitions, de ratifications, & tant d'autres, est devenu désormais un être de raison : & tant que vous afficherez votre abjuration de conquête, vous serez à la merci du genie conquerant. De ne point conquerir par sisteme, c'est preparer le sisteme d'être conquis ; & de l'annoncer aux nations, c'est vouloir l'être ; car cette renonciation antipolitique à la garde de l'equilibre devenu necessaire au balancement du droit du plus fort doit de toute necessité enhardir le moins fort, qui ne manquera pas d'être entreprenant à s'agrandir : devenu preponderant sans contrainte il ira vous envahir sans hesitation.

6. *Non est potestas nisi a Deo*, messieurs les Demagogues, voulez-vous bien l'entendre? Il n'appartient qu'aux Souverains constitués dans l'État, à l'instar de Dieu dans la nature, supremes regisseurs, & arbitres par une necessité d'ordre inherente au Gouvernement & à leur être, d'en connoitre tous les ressorts les plus cachés pour les monter & les démonter librement, à fin de gouverner

la machine, comme Dieu regit l'Univers. Supposez par maniere de blaspheme, que la foule des êtres subordonnés à Dieu, s'arroge de copartager au regime, point faite pour se connoitre en ressors, dont la monture est reservée au supreme moderateur, elle mettra la main à l'œuvre à tout hazard, risquera de les detraquer, suivra la fougue de l'entousiasme, & vous aurez dans la nature l'anarchie erigée en sisteme; par consequent point de nature, point de Dieu; une fois défiguré, il seroit impie d'en supposer l'existence. Il en est de même des États d'ici bas: que la cohue des êtres subordonnés à un Chef legitime, point faite pour les connoissances reservées au cabinet superieur, s'arroge de se mêler d'objets, aux quels elle ne connoit rien, & d'empieter sur ses droits, l'administration publique degenere en Anarchie: dès-lors point de Souverain, point d'Etat, il seroit paradoxe d'en concevoir la simultanéité seulement en immagination. Ce n'est pas que l'Assemblée Nationnale portant l'empreinte des Etats-Generaux, ne presente une utilité reconnue d'après l'histoire pour reformer les abus de l'Administration de concert avec le Monarque; & certainement la regeneration de la France peut fort-bien dependre de son activité, & de ses lumieres, pourvu qu'elle sache

s'adjuger une juste competence sans la franchir; mais tant qu'elle se laissera aller au gré de ses fanatiques, elle manquera le succès, que le Royaume attend de sa probité, & de son zele, car ils ont tant detourné la roue des operations, qu' elle tourne désormais en sens contraire.

7. Malheureux citoyens de la classe moins privilegiée de la nation, serez-vous encore dupes du faux brillant de vos emportés boute-feu? qu'en esperez-vous, imbecilles que vous êtes? ne voyez-vous pas qu'ils vous menent par le nez pour vous tirer par les oreilles? ne comprenez-vous pas, qu' en vous laissant ravir un Roi, le seul Pere, qui vous reste, par leurs mains sacrileges, vous allez vous donner un millier de despotes? est-ce bien là l'amelioration de votre sort? Ah dechirez le bandeau, dont on vous couvre les yeux, & prenez bien garde: mille têtes zelantes, si vous le voulez, mais ambitieuses & contradictoires (j'en excepte ces individus respectables, qui ont des droits trop justes à ma veneration) ne sont points faites pour suppléer un Roi. Abandonnez à leurs fantaisies le pouvoir deliberatif, le prohibitif, l'executif, qui sont à vous, & qu'on veut vous arracher, en les ôtant à votre depositaire, le Monarque, en même tems, qu'on vous engourdit la faculté de

vous en appercevoir, imbecilles que vous êtes, je le repete encore, & vous verrez comme bien-tôt ils deviendront des tyrans, & passeront sur le corps aux droits des enfans, après les avoir denaturés; & alienés de leur Pere.

8. Mais ne perdez-pas courage, Famille Auguste, Roy-&-Peuple : le prototype de la legislation vous appartient : il est François ; c'est l'insigne Archevêque de Cambray ; c'est l'immortel Fenelon : que l'Assemblée Nationnale se le propose pour guide, puisqu' elle veut créer une nouvelle Constitution à la France ; car c'est lui, qui a tracé le modele du Gouvernement aux Nations. Une bonne Constitution patriotique, qui assure l'ordre de la succession, & autant que possible la felicité de l'Empire, & dont l'esprit soit celui d'une Alliance sacrée, pure, loyale entre Souverain & Nation, Nation & Souverain : un bon Code civil, qui assure aux citoyens leurs proprietés morales & phisiques, l'honneur, la vie, la fortune, & les droits de famille : un bon code criminel, qui assure aux poursuivis la defense & l'absolution, s'ils sont innocens, & la mesure de proportion dans la peine, s'ils sont coupables, en abrogeant la confiscation & l'infamie sur la posterité : un bon Code Fiscal, qui assure aux contribuables une repar-

Digitized by Google

tition juste d'impôt quelconque ; souprime les pernicieux à la circulation, & les iniques à l'industrie, écarte la fraude tant des receveurs que des comptables ; regle l'economie privée par des lois somptuaires bien calculées, & la publique par la simplification de l'ordre administratif dans la finance, & par le retranchement des abus, qui l'absorbent, notamment à la Cour : un bon code d'education, qui ordonne une police eclairée sur le culte, sur l'état des personnes, sur les rangs, car l'egalité est un être de raison, sur les meurs, sur la discipline, sur les corporations, sur les societés, sur les communautés, sur la doctrine, sur la gimnastique, sur les spectacles, enfin sur tout ce qui peut interesser l'ordre public : un Tribunal de Censeurs revetus de toute l'autorité des Romains pour punir son interversion, & surveiller les mœurs, Magistrature que *Val. Max. L.* 2. *C.* 9. suivi par *Bodin de la Republique* a declaré le plus utile qu'un Gouvernement puisse adopter : un bon supplement au Code general pour prononcer sur ces objets, que la nature pas encore si corrompue n'avoit point presenté aux Legislateurs dans l'enfance de la loi : une bonne fromentaire, qui regle generalement tout ce qui appartient à l'annone, dont la balance gît dans la police des grains, car c'est d'ordinaire

cette

cette denrée de premiere necessité, dont la recolte, l'importation, l'exportation, & la marche absolument libre dans l'interieur de l'Etat influe superieurement sur le taux des subsistances de toute espece : une bonne ligne de demarcation entre le Sacerdoce & l'Empire, la quelle une-fois posée doit assurer sans relache & sans retour *quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo*: & pour fin-finale un point de réunion, le premier & le dernier du cercle, qu'auront décrit tous ces Status, & qu'il doit serrer ; c'est un seul Idomenée Monarque & Pere, tel que l'immortel Precepteur du Telemaque François assigna au nouveau Royaume, dont il lui traça le Gouvernement à Salente.

9. C'est là votre prototype, Nation Françoise : l'Assemblée Auguste, qui vous represente dans tous les Ordres, ne sauroit mieux choisir son modele, & pour vous representer en Chef vous ne sauriez y avoir un Deputé plus utile, plus solide, & plus sûr, que son livre. Qu'on commence à bien asseoir d'après le prototype le Souverain sur son trône, pour que le peuple sache à qui recourir ; que d'après ce prototype même, on adopte un bon plan de legislation, pour que le peuple sache à quoi s'attendre de son souverain ; & que ces deux êtres constitutifs de l'association politique alliés en-

Digitized by Google

semble par la loi trouvent dans la reciprocité inherente à l'Alliance chacun la sureté respective de ses droits. Sans cette reciprocité consacrée par la nature du traité point de regeneration pour la France ; point de felicité publique pour l'Univers.

10. Peuple François, ce grand ouvrage t'appartient, sache t'en faire honneur, rentre dans l'ordre, & tu l'auras accompli ; car independamment de l'ordre general, au quel ton exemple ramenera les Nations, comme ton exemple même les a débandées, le sort particulier du Royaume est attaché à ton assiette ; tumultueuse ou paisible, pour l'Assemblée Nationnale elle est la tramontane des navigateurs ; ce vaisseau, qui flotte à la merci de ton courant, la suivra, si tu ne l'entraines : & sache que ton sort individuel y est attaché tout de même, ton bonheur en depend ; car le credit nationnal, source unique à pouvoir y puiser aujourd'hui ta subsistance, ne renaitra jamais, tant que tu seras reveche, mutin, fougueux, inquiet, acariatre ; par consequent tu demeureras condamné à une misere eternelle. Sois calme, sois jovial, sois serein ; n'effarouche point, n'epouvante point, rassure les cooperateurs de ton bien ; ordonne, mais sans esclandre, qu' avec toi-même tout rentre dans

l'ordre tant recherché, à commencer par le Chef de la Nation, que tu en as arraché de force; remets-le à sa place; qu'il soit libre de sa personne, & de ses actions; la loi, tu le sais, est déjà son guide; & tout te repond de ta felicité.

11. Pars de ce point, prens cœur, va au Louvre, vas y en foule, car c'est encore un Plebiscite, que tu dois prononcer: mais auparavant jette dans la riviere tout instrument d'offense, & que des faisseaux de branches d'olivier arment tes mains. Quiconque tu rencontreras, observes-le, qu'il ne soit quelqu'un de la ligue de ces faux zelés demagogues, qui te font trainer leur char, pour que tu les menes là ou gît la borne de ton empire cachée sous la pierre sepulcrale de la Royauté, qui fait l'escabeau du leur. Sûr de ton homme, quiconque il puisse être, une-fois reconnu pour homme de bien, c'est l'homme de la Nation: mets dans sa main un rameau de l'arbre de paix, & embrasse-le, qu'il soit ton frere, & pour un tel acte que tout soit peuple; que la vaste enceinte du Palais de tes Rois retentisse de ton oracle majestueux; que ta voix imperante saisisse d'une horreur sacrée tous les esprits, & tous les cœurs, & que ton Plebiscite soit consigné dans un solennel

cris de joye VIVE LOUIS XVI. ROI MONARQUE.

12. Après cet Acte auguste ne crains plus rien; sa bonne volonté t'est assurée de longue main; sa bonté d'ame, sa conduite, ses mœurs toujours t'en repondent: les moyens d'operer ce bien, qu'il veut, presentement ne décrivent, que des lignes divergentes; mais au son de ce rappel imposant ils se réuniront tous au centre, qui est le point unic sis au milieu de sa sphere; point d'attraction, où la force centrale attire tout ce, qui en ressort: & c'est ce point d'unicité sis sur le trône, d'où part, & où aboutit chaque branche de l'administration, comme de la felicité publique, où un Despote constitutionnel de la force executive, gardien eclairé de la loi regit l'État, comme Louis XVI. en Souverain, en Ami, & en Pere.

CHAPITRE II.

Despotisme. Son idée juste. Avis au Peuple sur son faux alarme. On repond du meilleur des Rois. Ma professim de foi en politique.

1. Pour ce qui en est du Despotisme & du Despote, *Nemini parento*, ordonna la loi aux Consuls dans les XII. Tables, quand Rome abolit la Royauté, & se forma en Republique il y a vingt-trois siécles. Responsables donc aux seuls Dieux de l'exercice de leur pouvoir les Consuls furent des Despotes, même le furent dans un Gouvernement Republicain, où le peuple tenoit son rang, & ne le furent qu'en vertu de la loi: & il falloit bien qu'ils le fussent, car l'État substituant au Roi ce Magistrat annuel, à qui tous les autres, au Tribun près, prêtoient l'obéissance, avoit besoin d'un depositaire de la force executive pour le regir. Pretendant secouer le joug Rome au lieu d'un maître s'en donna deux, qui sans le titre de Roi, car le nom ne fait rien à la chose, en faisoient les fonctions, & presidoient un Senat Souverain, dont au fonds, notamment en tems de guer-

re, ils étoient les arbitres, deployant la Royauté d'une maniere même imposante, car elle n'avoit jamais vu marcher des faisseaux & des licteurs, comme devant eux. Il y a plus; presque aussitôt, & quand les besoins pressans l'exigerent dans la suite, l'État crut devoir confier son salut à un Dictateur, dans le quel *opus erat* à la chose publique *non forti solum viro, sed etiam libero, exsolutoque legum vinculis* au temoignage de *Tite Live L.* 4. ce qui est bien autre chose que de ne reconnoitre aucun pouvoir au dessus du sien pour lui obéir: le Dictateur n'étoit pas même obligé d'obéir à la loi. C'est bien là du despotisme, ce me semble, avec une qualification inherente à son être, qui le caracterise legal à dater du premier cinq siécles avant notr'Ere. C'est là cependant, peuple François le mot de guerre de tes tyrans. Pour le bien comprendre il faut en eclaircir la theorie, & pour concevoir une idée juste de la chose, qu'il designe, il faut expliquer le terme par sa veritable acception: c'est sur quoi j'ai promis de revenir. Citoyens des nations voulez-vous, ou ne voulez-vous pas, que leur Chef les governe & les defende? Si vous le voulez, il faut que vous mettiez la force publique, resultat naturel du concours partiaire de la force individuelle d'un chacun, en-

tre ses mains, & lui en laissiez la libre disposition pour l'objet, au quel elle est destinée, comme vous aviez fait aux termes de votre contrat social: dès qu'il en dispose, c'est le despote, & ne l'est qu'en vertu de la Constitution. Si vous ne le voulez-pas, ôtez lui cette libre disposition, comme on vient de faire en France: dès lors il n'est plus ni le despote, ni le souverain, qui sont absolument sinonymes; sa responsabilité envers vous est dissoute; il ne se doit plus à l'État; ce n'est non seulement plus ce Dictateur despote exempt & libre de la loi, tel que le consacra dans sa legislation Rome republique, tant il y a loin du despotisme à l'anatheme; mais ce n'est même plus ce gardien de la loi de tantôt, dont il n'etoit pas ni libre ni exempt, bien au contraire, puisque vous l'y aviez sagement assujetti, comme son executeur; c'est un fantome.

2. Despotisme, & despote n'est donc qu'un mot, au quel une convention mal-entendue a attaché une signification odieuse, comme on a fait à celui de tyran dans son acception primitive tout-à-fait innocent. Tyran chez les anciens ne denotoit, qu' un être quelconque preposé à un autre, sur qu'il auroit eu un pouvoir, un ascendant, une influence: ce pouvoit être même un Signe Celeste, une

Constellation, comme Horace la designe dans ce vers de son Ode. 17. L. 2.

Tyrannus Hesperiæ Capricornus undæ :

Les Grecs n'entendoient par ce mot que Monarque, Despote, Chef de Nation, Conducteur de Peuple, & Roi. Miltiade General des Atheniens, reconnu pour un heros de son vivant, & pour un homme de bien après sa mort, ayant fondé dans la Chersonese de la Trhace une colonie en conquerant, en obtint le domaine par la volonté des siens, & en fut nommé le tyran, qualification éclaircie par *Cornelius Nepos* dans sa vie c. 8. où il met en avant, que *omnes* indistinctement, justes ou injustes, bons ou mauvais, *& habentur & dicuntur Tyranni, qui potestate sunt perpetua in ea civitate, quæ libertate usa est*; & *Virgile* prêtant au Roi du *Latium* une persuasion intime de la bonne intention du pieux Ené Conducteur des Troyens, qui venoit de mouiller à ses bords, & de lui dépecher Illioné pour s'annoncer, le fait inviter par cet Ambassadeur à descendre, & lui fait dire. Eneid. L. 7. v. 266.

Pars mihi pacis erit dextram tetigisse tyranni.

3. Or comme on abuse de tout, notamment du pouvoir, Ciceron nous a appris, *que progressu temporis crescente malitia, cum superbi reges regna-*

re capissent, ad illos tantum hoc nomen (Tyranni) *relictum est, qui per insolentiam viribus imperii abutebantur, nec jure & æquis legibus, sed vi, & quadam animi libidine dominabantur. De Amicit. C.* 15. & parmi les anciens *Arist. dans sa polit. L.* 3. *C.* 7. comme parmi les modernes *Puffend. de J. N. & G. L.* 7. *C.* 5. §. 11. ne regardent la Tyrannie, l'Oligarchie, & l'Anarchie, sans pas-seulement motiver le Despotisme, que comme les abus des trois formes de Gouvernement reçues, le Monarchique, l'Aristocratique, & le Democratique, difference, qui bien approfondie me fait conclurre que la Tyrannie fléau des mortels, telle qu'elle est devenue dans sa defiguration, que Ciceron a deployée autant en Orateur, qu'en observateur philosophe & politique de la marche du cœur humain, la Tyrannie, dis-je, reconnoît pour mere nouriciere l'Oligarchie ; mais le monstre affreux, qui l'engendre, & le porte dans son sein, est l'Anarchie.

4. L'acception odieuse du mot despotisme est tout-egalement un contresens moderne inconnu de *Plutarque*, de *Polybe*, de *Ciceron*, de *Tite Live*, qui tous exalterent le Gouvernement de Lacedemone, dont les Princes prenoient le titre de Despotes, au lieu que les novateurs du siécle, declarant la guerre à la souveraineté legitime, & n'y trou-

Digitized by Google

vant pas de quoi designer des tyrans, mais voulant absolument la rendre haïssable aux peuples, ont appliqué aux Souverains le surnom de despotes en sens odieux pour echauffer les sujets, & les ameuter, en confondant le despotisme avec la voye de fait arbitraire, où gît la tyrannie, telle qu' on l'a envisagée avant Ciceron, & dont ils n'osent pas articuler le terme, parce qu'il n'y trouvent d'appropriation. La preuve démontrée de ma these est journellement en Europe dans la bouche de tout le monde; on veut dire tyran & on dit despote; il n'en est pas de même en Asie & autre part. A' partir de ce principe posé par Eurip. in Hel. que dans le Gouvernement des Barbares tous les hommes sont esclaves à l'exception d'un seul, un Sultan de son Chef, & sans annoncer aucun besoin, mais sûr de son fait par l'assurance de la Constitution, & par consequent en toute sureté de conscience, jette un impôt arbitraire sur tel objet, que bon lui semble, il fait enlever les coffres d'un sien sujet, quiconque il puisse être, & lui prend son bien & son état en même tems; qui plus est, il envoye lui demander sa tête sans autre motif, que celui de son bonplaisir; & le proscrit se prosterne, baise le Firman sacré de son maître, & presente son col au

glaive, ou y passe le cordon fatal de sa main.

5. C'est bien autre chose, que de la part d'un chacun de nos Souverains lever une contribution extraordinaire de l'avis de son Conseil pour un besoin reconnu de l'État; faire enregistrer par son Parlement une Sanction Royale dans un lit de Justice à portes ouvertes sous les yeux de la Nation; & faire enfermer un criminel d'État *ex informata conscientia* sans toucher à son bien. Cependant donne-t-on aux Sultans de l'Asie d'autre nom que celui de despote? les appelle-t-on jamais avec celui de tyran? Leur maniere de regner ne seroit-elle pas abuser *viribus imperii per insolentiam?* ne seroit-ce pas dominer *nec jure nec æquis legibus, sed vi, & quadam animi libidine?* Non, car si c'étoit, on ne sauroit les nommer autrement; mais on ne les appelle que despotes, parceque leur constitution (barbare, si l'on veut, mais pas-moins constitution) d'autant plus reverée, nommement sur le Bosfore, que son execution gît dans l'oracle irresistible d'un Roi Theocrate supreme Calyfe d'une religion, où le droit du Sacerdoce identifié avec le droit de l'Empire font un seul droit Souverain, celui du glaive, une seule Jurisprudence, un seul Livre, qui sous la denomination du *Coran*, est le livre de la loi, leur Constitution, dis-

je, les autorise à disposer, rien qu'en mystere, reservé à leur conscience, de la fortune & de la vie de leurs sujets sans d'autre forme, que celle de la prononciation absolue de leur volonté, censée être la volonté de Dieu, comme les Constitutions Européennes autorisent nos Souverains à disposer des proprietés particulieres, & des forces publiques dans les regles prescrites, & aux termes de la loi; dont il resulte cette difference; que ce qui ne fait pas le tyran chez eux, le feroit chez nous, & leur forme arbitraire de governer consacrée chez eux par la Constitution, & voilée du mystere de la religion par leur Hierophante Roi, mettroit nos Souverains, chez qui elle seroit tyrannique, dans le cas de faire rentrer la nation dans ses droits; qui sans sa dissolution la plus mostrueuse ne sauroient pourtant jamais être que les droits politiques, point les droits des hommes.

6. Peuple François prens donc garde; en pretendant t'eclairer l'on t'abuse avec un seul *qui-pro-quo* qu'on a revetu d'une importance, & on a mis en vogue; & sache que dans le fonds ce n'est pas le despotisme, que l'on dispute à ton Monarque, mais c'en est l'exercice personnel, parcequ'on veut l'exercer à sa place; même on veut democratiser le Gouvernement pour dilater le despotisme &

multiplier le despote, en quoi gît la tyrannie par excellence: car independamment de *l'insolence*, de *l'iniquité*, de la *violence*, de la *convoitise de dominer*, qui selon l'Orateur philosophe sont les caractéres du tyran, qu'est-ce que tyran tel, que tous les peuples sont convenus de l'envisager ? c'est l'homme point étranger à la nation, car il seroit un conquerant, & son droit seroit bon & valable autant que peut l'être le droit des armes, mais c'en est un de la nation (tel fut Cromwel) oubien plusieurs faisant corps, qui saisit l'autorité Souveraine sur le Chef legitime; qui envahit ses prerogatives; qui lui arrache le depôt de la force publique, & s'en arroge la disposition absolue; qui exerce la royauté, bongré malgré lui, par voye de fait; qui d'une maniere ou d'autre culbute le Roi du trône; & qui de son autorité forgée se dit corps souverain. Autant qu'il regit, & qu'il dispose des moyens ordonnés pour regir, sans être Roi, il est despote; mais autant qu'il regne en depit, en haine, & au prejudice de l'individu regnant, le feroit-il sur les traces du Gouvernement le plus saint, il est tyran.

7. Ainsi que l'on pose hardiment pour principes: 1. que le despote des modernes n'est que le tyran des anciens, c'est-à dire ce Chef de nation;

Digitized by Google

qui exerce le pouvoir supreme à perpetuité dans une cité, qui fut libre: 2. que ce pouvoir lui est acquis ou par les suffrages des citoyens en s'associant pour leur bien-être ; ou par sa subingression legitime au titre de hoirie, ou de conquête, dans les droits d'un sien devancier: 3. qu'en fait de domination, soit Corps ou Individu, qui domine, il n'y a que Souverain & Tyran, tous les deux despotes, le premier avoué, le second reprouvé de la Nation: 4. que le despotisme n'est que l'attribut d'une domination quelconque, même il y est inherent: 5. que le Despote Sultan n'est que cela, l'état connu de ses sujets n'étant que celui d'esclaves; au lieu que le Despote Roi doit être citoyen, l'esclavage en Europe n'étant point un état connu: 6. que le Despotisme, pouvoir connu, pouvoir établi, n'est pas absolument au dessus de la loi, même chez les Sultans, car leur Divan est presidé d'un Mufty, l'interprete de la loi crée par eux, qui les fait pourtant déposer (& en est deposé à son tour tant que le Sultan regne, même étranglé comme son esclave) les fait deposer, dis-je, sur l'oracle de son interprétation, point parce qu'il sont despotes, car il est dans leur nature de l'être, mais parceque les evenemens de leurs regnes respectifs ne repondent guere à l'atente des Musulmans; ce qui

tient de certaine façon à l'aruspicine jadis consacrée dans la legislation des Hetrusques, les plus anciens peuples de l'histoire.

8. Quand on crie donc au despotisme, au despote, prens bien garde, peuple François, parce qu'on te trompe, & celui, qui crie, est à coup sûr le tyran: impose lui silence; tu en as le talent; on l'a bien vu: sache que c'est pour son compte, qu'il crie, point pour le tien; il veut te maîtriser, & il veut y parvenir par ton organe; il veut te faire rentrer dans tes droits, c'est à dire dans le neant politique, parceque redevénant sauvage, & par consequent foible, & timide, c'est lui, qui veut disposer de tes facultés phisiques & morales à la place du despote legal, à qui tu les as confiées par la constitution, & vouées par l'alliance. Le depositaire legitime, qu'on a voulu depouiller du depôt fiduciaire, qu'il avoit entre ses mains, est ce Roi bon, complaisant, docile, qui t'a appellé autour de son trône pour que tu l'aides à corriger les abus, qui s'étoient glissés dans l'administration, c'est Louis XVI. Trouves-tu rien du tyran dans sa maniere d'être? je le denonce hardiment à ton tribunal, comme un despote dans la plus odieuse acception, que j'adopte envers lui-même, moi simple particulier fier de sa conscience:

Digitized by Google

mais si tu ne trouves en lui que l'assemblage de toutes ces vertus, qui font le bon Roi, le bon citoyen, & l'homme de bien, rends lui son depôt, qui est le tien, & laisse-le en disposer aux termes du Pacte, que le premier de tes Rois a stipulé de tes Peres: songe que ta conscience te disoit depuis seiz'ans, que tu avois à faire au meilleur des Rois.

9. Et que tes Demagogues n'aillent pas m'accuser d'heresie en politique sur ma theorie du despotisme: tel qu'on l'envisage aujourd'hui, & dans le sens de Montesquiou, je le deteste: c'est ma profession de foi, que je te fais en citoyen orthodose de l'univers; elle a un sens droit, qui tient à celui du mot en question dans ma these purgé de tout vice. Ainsi nous étant bien entendus, allons désormais, soyons peuple ensemble; je prononcerai à l'unisson avec toi ton majestueux plebiscite, il est fait pour retablir sur la surface du globe, que tu as bouleversé en remuant, cet inappreciable don du Ciel, l'ordre public; decerne toi fierement la vraye gloire d'ici bas d'être le moderateur des nations; ambitieuses de te copier sois toujours leur prototype; que le monde ebranlé pour avoir voulu t'imiter te soit redevable de son raffermissement; que l'Anarchie, ce monstre exterminateur

teur

teur sorti des enfers pour pestiferer la terre, soit exterminée par l'imposant retour de ta volonté victorieuse: ose la proscrire imperieusement; elle sera aneantie en Europe, & par-de-là les mers: que ce magnanime exploit t'appartienne; ce sera pour toi le plus superbe de tous les triomphes; & je me consolerai d'avoir gemi sur le sort de la France, & sur la contagion de l'Univers à ce prix.

CHAPITRE III.

Avignon massacres. Et autre part. Faux-trait. La toile tombe. Decomposition de la Hierarchie civile. Declaration de mon sisteme sur la Noblesse. Democratie & Aristocratie. Projet de la loi agraire. Egalité; paradoxe en cathegorie de Nation. Loi de l'ordre. Developement des grands-principes. Raisonnement au Peuple.

1. Mais tandis que ce fragment subit l'examen des Censeurs un tant-soit-peu effarouchés de l'argument avant d'avoir connu la maniere saine, même j'ose dire sainte, dont je l'ai traité, l'emeute va son train; l'incendie se communique au lointain du foyer; & désormais en France tout est ravage,

Digitized by Google

tout est combustion, tout est meurtre, & le sera, tant que le nouveau sisteme, s'il en est un, ne fait encore place à l'ancien. Dieu le veut visiblement, peuple François, puisque loin de laisser prosperer les efforts de tes Novateurs, il permet, qu'ils tournent tous en desastres. À Avignon les citoyens partagés en Papistes & en Royalistes se massacrent, point pour la cause du Royalisme; car voyant eux aussi à la mode du jour le despote dans leur Souverain, ils pretendent en secouer le joug; mais pour faire partie d'une Nation libre, telle que par la révolution la Françoise croit l'être, & pour se donner à l'Assemblée Nationnale, la quelle, point faite pour se connoître à certains ressors, les refuse. À Toulon on n'est plus François, on est Cannibale: à Nimes on s'entregorge tout également entre Patriotes, & Royalistes; car pour purger l'attentat du vulgaire contre le pouvoir competent de la tache de rebellion, ses demagogues l'ont revêtu du beau nom de patriotisme par tout le Royaume.

2. Au milieu de toutes ces reprobations du Ciel, qui frappent les regards des plus forts, il en est d'assez foibles, qui se laissent eblouir d'une soi-disante Deputation des étrangers, la quelle nantie on ne sait pas de quels pouvoirs se presente au Senat

de la France pour le complimenter au nom de l'Univers sur la sagesse de ses Oracles ; & ce Corps si eclairé ne fait point de difficulté d'admettre cette Ambassade Cosmopolite, accueillit le compliment ; & se targue de ce pretendu aveu des Nations. Constámment sûr de son infallibilité sous une telle garantie des deux Emispheres, dont la mission sera toujours un être de raison, & ne sera que cela, tant qu'on ne la constate pour l'honneur, & l'integrité du Corps, qui l'a admise, il va son train avec plus d'entousiasme que jamais, il entasse decrets sur decrets ; il repand du louche sur la marche des ministres ; il met en defaut le cabinet du Roi par des retorsions hardies, & plus encore les speculations en financé de M. Neker par des operations de Gouvernement, qui s'y opposent, & dans son desespoir de rien faire, qui vaille, il le réduit à opter entre son honneur & sa demission, la quelle sans-doute sera la derniere : & au milieu de tous ces faits, & de toute la bonne volonté des faiseurs, dont en general les intentions sont les meilleures, il n'y a rien de fait pour le grand ouvrage de la regeneration de la France, bien au contraire, car tout ce qu'on fait consiste à défaire, & dans la destruction generale pour quelque pierre, qu'on met sur pierre sans de cordeau,

Digitized by Google

ni d'à-plomb par dessus les decombres, on ne voit pas encore elever un pan d'edifice, ce qu'on peut avancer hardiment tant que l'anarchie toujours dominante ne laisse avancer l'ouvrage de la loi : car par edifice à ce sujet je ne saurois entendre, qu' une legislation, la quelle commençât non par promettre, mais par operer effectivement le retour de la confiance, & de la tranquillité publique, le rapprochement de la Nation, & du Trône, la sureté de toute nature de proprieté à chaque citoyen, & l'economie raisonnable de leurs subsistances.

3. Ce qui cependant semble commencer à repandre quelque nuage sur l'opinion de la bonté fonciere de ces volontés réunies à tout defaire, (j'en excepte les gens sages, qui n'en sont point) c'est le grand coup, qu'on a frappé dernierement, de la décomposition totale de la hierarchie de tous les ordres, pour détruire les supports du trône sans lui laisser même le peu de decorum d'une representation de theatre : on est allé jusqu'à abolir non seulement la Feodalité dans tous ses droits, ce qui operé sans mesure doit se ressentir de la fantaisie effrenée de l'operation, mais absolument dans tous ses titres de Noblesse, & dans tous ses monumens de Famille, traitement monstrueux, que Caligula, le monstre par excellence, avoit fait à l'Ordre Eque-

stre de l'Empire Romain : d'or en avant point de nom de terre seigneuriale, point de livrée, point d'armoiries, point de blason ; & point de Duc ; ni Prince, ni Marquis, ni Comte, ni Baron de telle ou telle Seigneurie ; par consequent point de Noblesse, point d'hoirie titulaire ; tout doit être roture ; tout doit être peuple : & le fanatisme pour cette idole *Bourgeoisie* exalte quelque entousiaste jusqu'à prononcer, que personne dans tout le Royaume ne pourra plus prendre son nom de domaine, pas-même les Princes du sang, sans en excepter la Famille Royale, & pas même le Monarque du Royaume decerné par loi salique à l'aîné des Dinasties, qui se succederoient jusqu'à l'extinction des siécles. Cet aîné assis sur le trône, mais à gauche de la liberté, si ce n'est bien plutôt de la licence ; ne prendra plus le nom de son Royaume, ni celui de la branche des Capetiens, sous le quel Henri IV. avec sa posterité succeda à celle des Valois ; mais sera tout uniment Messire Louis Capet Empereur des François, c'est à dire Chef de la Nation Françoise, & Conducteur de ce peuple, comme j'ai motivé autre part sur un pressentiment, qui a reçu depuis l'empreinte de l'autenticité par les Representans de la Nation. Mais encore quel besoin avoit-on, même dans le nou-

veau sisteme de cette decomposition inouie? Par le fameux arrêt de cette nuit si joyeuse du 4 Août 1789 n'avoit-on pourvu aux abus de la feodalité qui faisoient peser la Noblesse sur le peuple? & ces Nobles faisant une partie insigne du Senat de la Nation, n'y ont-ils pas souscrit avec une effusion de sentiment, qui n'a point d'exemple?

4. Ah Messieurs de l'Assemblée Nationnale (passez en grace ce petit ton au Cosmopolite, qui vous parle; c'est au surplus ce serviteur de Dieu, & ami des hommes, qui est fondé désormais à vous parler comme au peuple, puisque vous voulez que chez vous tout le soit sans distinction de personne) quelle manie est la votre de tout renverser, tout décomposer, tout détruire, & qui pis est, sans rien mettre à la place? Savez-vous bien, que dans un corps de Nation composé de trois classes la derniere n'aura pas écrasé les deux premieres impunement? Croyez vous qu'on ignore que c'est un de ces impossibles, que la raison a saisi depuis les siécles, & que toute la deraison de la decrepitude du dixhuitieme ne sauroit méconnoitre? Voulez-vous établir la Democratie en general? Songez avant-tout, que Thesée se demit de la Royauté à cette fin, mais Athene redemanda bien-tôt ses Rois, parceque la partie toujours ignorante du peuple,

le vulgaire, se méloit fort-mal de la legislation; car il n'est point fait pour s'y connoître, & ne faisoit que la surcharger de novations par des repentirs chaque jour renaissans, vice inherent à la nature du plebeyen, artisan perpetuel de ses chaines dans les plus grands transports du delire pour la liberté: *Utique si nova, & brevi duratura libertate luxuriat*, selon Quinte Curce L. 10. *pænitetque modo consilii, modo ipsius pænitentiæ*, dont, Messieurs, vous serez la dupe les premiers, & en même tems la victime. Voulez vous copier les modernes democraties de l'Europe, telles que l'Angleterre, qui est mixte, la Hollande, & la Suisse, qui les a devancées? Soit pour autant que la France en est susceptible, & je vous repons, qu'elle ne l'est point: mais observez un peu, Messieurs, vos objets de plus-près, & vous verrez que l'Angleterre connoît la Feodalité, connoît la Pairie, connoît les titres hereditaires, & que tel Representant du peuple prend seance dans la chambre des Communes, qui est Noble & Lord en qualité de Chevalier, Baronet, Vicomte, Marquis &c., & que les Nobles des trois Royaumes sont les supports du trône, dont ils sont investis non seulement des Grandes-charges, mais aussi des Grands-titres hereditaires assis sur des terres, & par ce moyen relevent la Ma-

jesté du Roi autour de sa Personne ; outre que par ce moyen le balancement des trois pouvoirs fait le Gouvernement par excellence, ce Gouvernement, dont vous vous ecartez en croyant le copier : vous verrez que la Hollande connoît tout-de-même les titres de famille, & que les places de ses departemens sont remplies par des Comtes & autres titulaires à côté de ces citoyens honnêtes, dont le talent & la probité les rend dignes de partager l'administration publique avec des Nobles de race : & vous verrez qu'il en est autant de la Suisse, dont des Nobles fonciers & attitrés sont même au service de la Couronne ; & l'homme autant estimable qu'aimable par toutes les vertus, & graces sociales, le genie militaire & ministeriel en même tems, Lieutenant-General des armées du Roi, Colonel de son Regiment des Gardes Suisses, ci- devant son Ambassadeur en Hollande, puis preposé à l'education militaire de son frere le Comte d'Artois, & Chevalier de ses ordres, est un Suisse Noble de lignage, c'est le respectable Comte d'Affry, dont les Enfans, qui sont au service, s'inscriront certainement en faux contre une expoliation, qui au prejudice des étrangers n'est point du ressort de la France.

5. Et la Nation Françoise, dont la noblesse he-

Digitized by Google

reditaire, que *Montesquiou E. des L.* 20. 25., raffinant sur le sisteme de *l'Abbé du Bos*, a illustrée avec une critique la plus exquise, date de l'expulsion des Aigles Romaines de la Gaule par Clovis long-tems avant l'infeodation venue du Nord avec les Lombards, & qui fut toujours si jalouse de ces titres, & emblemes de famille, monumens parlans de la gloire acquise par ses Fondateurs, passés en hoirie legitime à leurs descendans, qui se croient responsables à la Patrie de sa splendeur, & de sa defense sur la foi existente de leurs Ancetres, cette Nation, dis-je, si fiere de soi-même, & à si bon droit, aura la manie de détruire, rien que pour le plaisir funeste d'avoir tout détruit, ces monumens fastueux de ce qu'elle fut toujours, & qu'elle doit être, & par la suppression de tous ces Souverains, faits pour l'exalter, de renoncer à son element constitutif, l'honneur François ? à Dieu ne plaise.

6. Voudroit-on me redarguer de contradiction avec mes principes, comme auteur, quoique anonyme, de cet opuscule Italien ayant pour titre :, *Della Nobiltà : Diatriba Filosofico-politica* : qui sera publié incessament ? Quoqu'il n'y en ait eu de repandus dans le tems que très-peu d'exemplaires, car je l'ai voulu ainsi pour raison, & que je pus-

se à present me passer de donner prise à la censure, en supprimant cet opuscule, j'aime à le jetter dans l'avene ; on n'a qu'à me lire. On verra que pas plus Royaliste que Philosophe mes principes se reduisent à un seul, celui de rebattre de l'orgueil des Nobles de race vis-à-vis les gens du vulgaire, & pour tout-dire en deux mots, leur apprendre à penser. J'ai à cette fin decomposé la Noblesse ; j'en ai decouvert la source ; j'ai posé une distinction trop juste entre Noblesse & Annoblissement ; j'ai demontré que le merite de la premiere gît dans celui de quelque Ancetre, au quel ses descendans n'ont droit de pretendre, d'après le sentiment de Seneque in Herc. *Qui genus jactat suum, aliena jactat* ; & qu'il faut qu'ils en acquierent eux aussi pour pouvoir en jouir : car s'ils sentent d'être Nobles, je leur demande ce qu'ils ont fait pour l'être, & je leur dis hardiment, qu'ils ont tort de se parer de ce qu'ils n'ont point fait pour insulter impunement à la classe inferieure de la nation. J'ai fait voir que le merite de la seconde gît ou dans un achat, qui peut-être plausible ou non, selon les circonstances de l'État, & les motifs de l'acquereur ; ou dans un octroy quelque fois gagné, souvent extorqué ou surpris, selon le degré ou d'opinion acquise, ou de faveur

escamotée ; ou bien des actions d'éclat utiles, & meritoires quelconques, faites pour annoblir tout individu de la societé, qui s'en seroit fait honneur par lui-même, point par ses devanciers, car il doit être permis à chacun d'être né de soi-même dans le sens, que prêtoit Tacite An. 2. à Tibere donnant la Preture à Curtius Rufus excellent citoyen, quoique fils d'un Gladiateur : *Curtius videtur mihi ex se natus*, disoit l'Empereur aux competiteurs ; mais consequent à mon principe cheri, celui de ne détruire jamais, & au possible d'edifier toujours, je n'ai rien avancé, qui invite à la destruction d'un être, que Ciceron *pro Sextio* a regardé comme une recomandation heureuse pour concilier le suffrage au porteur, & que j'ai rangé parmi les avantages des citoyens constitués dans une préeminence de fortune, qu'ils peuvent tourner au bien du public ; même j'ai adopté pour maxime fondamentale, qu'il-faut une puissance intermediaire entre le peuple & le trône pour des raisons, que j'y ai alleguées, & que l'esprit de cet ouvrage ne laisse point d'adopter, car je ne pretens point écarter la philosophie de mon royalisme.

7. Suivant donc la maxime par moi adoptée ; cette puissance intermediaire je l'ai jugée de la

competence de l'Eglise, de la Robe, & de l'Epée, les trois Ordres dans l'État, qui annoblissent les citoyens, & qui hantés sur la noblesse de race, comme de coûtume, car c'est d'ordinaire à des Nobles d'origine, qu'on en dispense les dignités, & les Charges, lui donnent du relief, si toute-fois les qualités requises dans un Ecclesiastique, dans un Magistrat, & dans un Militaire concourent à meriter au Candidat le suffrage de la Nation, dont il est le support-né, *V. Montesqu. E. des L.* 2. 4. comme il l'est du trône, *id.* 8. 9. Or Messieurs de l'Assemblée Nationnale de la France, croiriez-vous être cette puissance intermediaire par moi invoquée au nom de l'equité entre le peuple & le trône? daignez m'en expliquer le logogriphe; car de trône premierement je n'en vois plus: secondement, au simulacre près (grâce à la demagogie) sis sur le trône, s'il en est un, ce trône désormais c'est vous-même; car si tout en demandant sa sanction (point son opinion) au Monarque, bongré malgré sa conscience, pour que vos decrets passent en loix, vous en avez détruit jusqu'au titre, reste-t-il plus rien à la Royauté; pas seulement la decoration du diademe? non; puisqu' un chapeau à la cocarde de la liberté est fait pour dénaturer la Couronne des Rois.

8. Mais ce n'est encore là tout. La Democratie triomphante au Senat de la Nation se fait une gloire de fouler aux pieds l'Aristocratie (mots *nota bene* qui ne tenant point au Gouvernement adopté, ne denotent qu'improprement les deux classes des Plebeyens & des Nobles) & se montre toute-fiere de mettre au néant la Noblesse, c'est là sa manie, non seulement du côté des marques, des emblemes, & des titres, mais de celui des facultés en même-tems; elle va jusqu'à menacer une loi agraire de tout autre nature que la Romaine, bien s'en faut, pour détruire les proprietés existantes, & repartir les terres, tandis qu'on proteste de n'en point vouloir conquerir; car c'étoit-là le plan d'une economie militaire fort-eclairée chez ces legislateurs des Nations: on faisoit des conquêtes pour y asseoir une distribution équitable aux soldats, qui après la guerre redevenoient laboureurs, & à ces citoyens indigens, qui avoient des droits à la bienfaisance publique; & pour créer des proprietés nouvelles en faveur de ceux, qui avoient merité de l'État: mais on ne concevoit pas seulement l'ombre de l'idée de toucher aux foncieres, encore moins de pretendre realiser la chimere d'egaliser les conditions avec les fortunes pour rendre commun le sort de tout individu de la socie-

té. Quant à cette egalité destructive de l'ordre social, & faite pour détruire les associés mêmes, j'en ai assez dit autre part; mais ici l'à-propos m'entraîne à illustrer un peu encore ma grande these, l'immutabilité de la loi de l'ordre.

9. La destruction de la société est inevitable au sein de la proprieté mal-assise indistinctement sur tout-homme, dont les bras deviendront nuls pour le labourage, la tête pour l'administration, les mains pour la mecanique, & l'estomac pour la consommation; car tout individu n'étant point fait pour le labourage, & le laboureur devenu proprietaire ayant un champ à cultiver pour son propre compte, lui refusera ses œuvres; l'artisan faute de bras, qui labourent son bien, abandonnera son atelier, & prendra la charrue: mais les objets de consommation n'étant point les seuls produits du sol, sans ceux de la main d'œuvre, les consommateurs auront du pain, mais point de la toile, ni de la bourre; on reviendra à la peau des animaux pour se vêtir, aux cavernes pour se loger, ainsi du reste, & nous voila redevenus barbares.

10. Que si pour eviter cette interversion d'ordre on compte assigner plus de terres aux uns qu' aux autres, pourque ce surplus de proprieté mette les premiers en État de louer les œuvres d'au-

Digitized by Google

trui pour pouvoir vaquer à l'administration publique, au culte, aux sciences, aux arts, à l'industrie, au commerce, & les derniers dans le cas de suppléer la modicité de leur partage par la location de ces œuvres, cet excedant de fortune établira toujours le droit du plus fort; l'homme en sous-ordre sera à la merci du puissant; des besoins amenés par l'oppression, resultat de la force, lui feront aliener tôt-ou-tard son petit heritage; les grands proprietaires renaîtront de cette egalité ephemere enfantée dans le creux de la cervelle des novateurs; cette egalité disparoîtra devant les contrats de toute espece, les parties contractantes, les Magistrats, les Notaires gardiens de la foi publique, l'usure, le monopole, la concussion; sans une legislation, qui deroge aux titres de donation, de dot, de testament, de succession, trop necessaire pour l'egalité immaginée, mais qui n'a jamais tenu à l'epreuve, & y tiendroit encore moins de nos jours. *V. Montesqu. E. des L.* 5. 5. la loi viendra encore au secours des proprietés acquises par les moyens, qu'elle a canonisés, & nous voila redevenus citoyens par reaction sur le même pied, où nous sommes: la main d'œuvre demandera du pain à la proprieté; celle-ci la nourira à son tour; la servilité aura l'excedant; la mendicité aura les

Digitized by Google

restes, & vivra de la pression des classes respectives, chacune en raison de ses facultés; & l'ordre social ne sera que celui, pour l'interversion du quel on se massacre, comme si on ne l'eût pas assez interverti, sans reflechir, que cette barbarie même, où l'on se precipite par toutes les horreurs de la revolte, doit le faire eclorre de nouveau par une necessité inseparable de la constitution morale & phisique de l'espece humaine : par cette loi eternelle, qui a voulu immuable l'ordre des choses.

11. Et c'est toi peuple François, peuple d'enfans, qui te laisses bercer de ces beaux rêves; mais ne vois-tu pas, qu'on en veut à tes facultés intellectives, & qu'on s'eforce de les dénaturer, même de t'en priver tout-à-fait? Resouviens-toi toujours de ce que je t'ai retracé en embrion sous le M.D.C.X.L.I. de cette exquisse, *que l'Aristocratie sous le masque Democrate ne veut supplanter les Grands, que pour envahir la Grandeur*: effectivement les Demagogues, tout en criant à l'Aristocratie, comme au meurtre, ont fait voir desormais à l'evidence, qu'on en veut dépouiller ceux, à qui elle est tombée en partage par la naissance, pour l'attribuer à la Democratie, & en abuser bien pire qu'eux sans aucun titre: car il y a parmi le

peuple

peuple des petits-nobles confondus dans la foule; qui aiment à se democratiser pour primer dans l'État, ce qui se reduit à un jeu de mots: car de vouloir eriger un Senat populaire, mais superieur aux pouvoirs, dont tu l'as fondé, & Souverain en face du Trône, c'est aristocratiser la democratie dans toute l'étendue du terme, pourqu'en depit de ton mandat elle te maîtrise en despotes. Et tu te laisses abasourdir par des energumenes, qui n'étant ni plus ni moins peuple que toi, ne font que crier à l'Aristocratie, comme au meurtre (je te le fais sonner encore à l'oreille à fin que tu l'entendes) pour se l'approprier exclusivement, sortir de ta sphere à tes dépens, & s'eriger en tyrans soi-disant democrates? Mais laisse-les bien crier à tout-rompre; fais seulement la sourde oreille, & sois-bien sûr, qu'acharnés à outrer leur objet ils auront tant fait, qu'à force de vouloir faire il se trouveront n'avoir fait que du rien pour eux; quoique helas! trop toujours pour la loi de l'ordre & pour la tranquillité de l'État.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

14. Juillet.

Anniversaire de la liberté de la France. Grand coup de Theatre. Raisonnement au Roi. Et encore au Peuple. Et à l'Assemblée Nationale. Neant politique de l'Assemblée. Et de la Nation.

1. VA au Champ deMars, peupleFrançois; c'est aujourd'hui l'anniversaire de la liberté de laFrance,& preparens toi à demeurer sans le sens commun, à moins que tu ne deviennes tout-à-coup esprit-fort. Vois-tu bien là au fond de cette vaste plaine un trône dressé, Louis XVI. assis dessus dans tous les atours de la Majesté Royale, son Epouse à côté portant son enfant dans ses bras, la Famille Royale autour du trône, l'Assemblée Nationale vis-à vis presque tout Paris monté sur un amphiteatre, la Garde bourgeoise rangée en haye, & postée tout-au-tour de l'enceinte repondant de la sureté publique dans un concours si immense de citoyens des deux sexes & de tous les ordres? quel spectacle superbe! Les saintes Ecritures n'ont eu garde d'en designer un pareil pour voir expirer sous le glaive pater-

nel la Fille de Jephté, ni les Poetes n'en ont point imaginé un semblable pour les spectateurs du même sort de la Fille d'Agamemnon. C'est que le sort d'une Fille, quoique Royale, n'est point celui d'une grande Nation; & la liberté d'une grande Monarchie ne devoit point expirer avec un moindre apparat sous les coups du Monarque.

2. Le canon tonne, le tambour bat aux champs; c'est ici le moment fastueux, Peuple François, qui decide de ton sort pour jamais: prête bien tes oreilles; ecoute les paroles ineffables du sacrifice; c'est le serment de sa subordination, que l'on dicte au Roi mot à mot; ce qu'il jure est ta liberté: va, à l'esclavage près sous nombre de Dictateurs, qui te maîtriseront en tyrans, va, tu es libre de la sujetion d'un Despote, qui te gouvernoit en Pere. Le coup est porté; la Monarchie est immolée; la Constitution de la France expire sous son glaive: & ce cher petit Dauphin, qui doit lui succeder par la Constitution même, doit jurer lui aussi cette liberté, qu'elle desavoue; mais n'étant point capable, encore enfant, de prononcer la formule sacrée d'un tel Acte, il doit du moins lever la main, & c'est la Reine son Auguste Mere, qui doit lui prêter le ministere de la sienne à ce si-

Digitized by Google

gne, qu'on exige de lui avant l'age de la raison.

3. Se peut-il de coup-de theatre plus imposant, de farce plus exaltée, peuple François? n'ai-je pas annoncé, que tu demeurerois sans le sens commun, si tu ne devenois tout-à-coup esprit-fort? mais tu le deviendras en tems & lieu; & il ne sera point dit, que les François du dixhuitième siécle ayent cru tout-bonnement, qu'independamment de l'illegalité dans la conjoncture actuelle, il puisse être dans la nature d'aucun être pensant de jurer sa dissolution, & qu'un tel acte demeure obligatoire tant pour celui, qui le signe, que pour sa race. Aussi ton Plebiscite reparera-t-il au point nommé la honte de la Nation: tout concourt à l'augurer jusqu'à mes allusions. Ni Seïla en Palestine, ni Iphigenie en Aulide n'ont point subi le sort, dont on les avoit menacées, & ni le Juge des Hebreux, ni le Conducteur des Grecs ne furent point des pieux paricides: la virginité de leurs Filles vouée au Ciel fut le gage de l'expiation. La virginité de la France sous le sceptre de ses Monarques, & sous l'Empire de la loi n'a jamais été souillée d'autre Gouvernement forcé; elle est encore pure. Peuple François, peuple elu, c'est à toi de vouer au Ciel cette hostie d'expiation,

puisqu'elle est toujours intacte, & n'attend que de ton grand cœur la ceremonie de cette insigne consecration.

4. Effectivement, Sire, car c'est à Vous que j'ose parler maintenant, il n'y a rien de fait de votre part: daignez m'écouter du haut de ce Trône, où l'on vient de vous faire jouer à contrecœur un rolle si peu digne de Votre Majesté, & de celle de vos Ancetres, & vous verrez, que vos mains n'ont point été contaminées du sang de l'holocauste: echappé aux noirs mysteres de tout l'Ordre des Sacrificateurs, vous n'avez point pu le frapper, non obstant le coup, qu'on pretendit vous faire decharger sur sa gorge; refugié sous votre Manteau Royal il respire encore. Car, Sire, il est écrit dans la legislation generale des Nations, que tout individu de la Societé costitué en état de privation de sa liberté civile ne peut passer aucun acte legal, qui l'oblige. Il n'y a donc rien de fait de votre part, je le repete hardiment, Sire, non obstant le serment, qu'on vous a extorqué, parceque *nihil agit, qui contra legem agit*, & vous étes constitué dans cet état de privation, où l'on n'est point libre d'agir aux termes de la loi. Vous n'avez oublié sans doute ce pitoyable onze Mai, que voulant sortir un moment des quatre murs de

votre prison dorée, le Chateau des Tuilleries; pour vous dégourdir un peu à cheval au Bois de Boulogne sis tout-près de Paris, trois Chefs de Division se sont mis cavalierement à vos trousses sous pretexte de vous escorter, & un gros de Gardes à Cheval postées aux avenues vous donnerent de l'inquietude en les voyant rangées en haye à la barriere de Chaillot sur vos pas au retour, dont ayant demandé le motif, on pretendit vous tranquilliser en disant, que c'étoit pour votre sureté, & pour vous garantir de toute surprise, qu'on auroit pu craindre de la part de vos ennemis, comme si dans le sein de votre bonne Ville de Paris vous pouviez en avoir, & comme si, en ayant même, ces ennemis, les quels ne seroient sans doute, que de ces personnes, qui vous environnent à tout-moment, eussent besoin de vous surprendre à une promenade pour vous faire du mal: ainsi de votre part la crainte du dedans étoit deplacée, & quant au dehors c'étoit à eux, point à vous, de prendre garde; car ce n'étoit pas de vos ennemis pour lors, qu'ils apprehendoient une surprise: aussi n'ont-ils pas osé vous dire, que c'étoit plutôt de la part de vos amis, que leur conscience alarmée craignoit un enlevement de votre Personne sacrée, pour vous conduire en lieu de

sureté & de ressource: & c'est precisément la raison, Sire, pour la quelle on vous garde à vue prisonnier au Chateau. Est-ce bien là un état de liberté civile, dans le quel vous soyez recevable à passer un Acte de si grande importance sous clause obligatoire & valide? ou n'en est-ce pas un de privation tout-pûr, fait exprès pour ôter la validité à tout acte quelconque?

5. Et après vous avoir constitué dans un état pareil, on ose ordonner une pompe theatrale, & vous y faire paroître sur le Trône dans tous les atours de la Majesté Royale pour jouer le grand rolle, celui de jurer la liberté du Royaume? Et c'est toi, peuple François, qui te leisses eblouir d'un coup de Theatre preparé exprès pour t'en imposer, & pour t'etourdir d'une liberté, que la Constitution rejette, & que la loi desavoue dans sa nature, dans son motif, & dans sa sanction? Ne vois-tu pas que cette liberté faite à la main ne fait d'ailleurs que couvrir d'un faux clinquant la chaine mal-ourdie de ton esclavage sous un tas de tyrans masqués, qui te trompent? que c'est un leurre pour te distraire de la contemplation de ta misere inseparable de celle, où est plongé l'État depuis la révolution sans la moindre perspective d'une ressource?

6. Ah, s'il y en a une, ce n'est absolument que dans ton majestueux Plebiscite: *Vive Louis XVI. Roi Monarque.* Le Champ-de-Mars auroit dû en être aujourd'hui le Theatre bien-mieux approprié, qu'à la piece scandaleuse, qu'on y a jouée; & le sens droit des Nations attendoit du tien la contre-révolution soudaine, seule catastrophe absolument convenable à la piece, pour que sa joyeuse fin fût veritable. Qu'il auroit été beau à un peuple de citoyens, tel que celui de la France, au moment qu'on pretendoit l'abasourdir par un grand coup de theatre, de frapper un grand coup d'État tel qu'aucun peuple n'en a jamais frappé depuis la Creation! On t'en a fait echapper l'idée avec le moment par la vertu du charme; car la piece en fut une d'enchantement, comme on en donne aux boulevarts pour amuser le vulgaire: mais le 14. Juillet, cet anniversaire si fameux reviendra encore, & c'est à telle epoque tout au plus tard, que couronné de guirlandes, les mains armées de thyrses, & de rameaux pacifiques tu demanderas à corps & à cris ton Souverain legitime pour reparer la honte d'un tel jour, & pour assurer ton salut en retablissant ton Monarque dans tous ses droits sur ce même Theatre, où l'on a pretendu te faire accroire, que ta liberté étoit désormais hors

d'atteinte, parcequ'on la lui avoit faite jurer en grande ceremonie pour lui, & pour toutes les generations avenir.

7. Mais ce beau moment, qui te feroit tant d'honneur, sera devancé peut être. Il est en Europe un Roi fort honnête & fort sage, qui tient à ton Maître par les liens les plus saints, les plus augustes, & les plus chers; & à la Monarchie par identité de raison, la raison d'État, la loi Souveraine de tous les Souverains; & un Cabinet très-actif, & très-eclairé, d'où sont sorties plusieurs operations politiques, même des plus brillantes du siécle, & qui d'acord avec son Monarque opine, que le sort actuel du Monarque François n'est point fait pour qu'on y soit indifferent. En outre il est un Prince du sang interessé à la veritable regeneration de la France, celle de la Monarchie, sur le quel tous les regards sont fixés, car on pretend savoir, qu'il s'en occupe en homme de cœur, & dont le nom est autant cher que memorable à la France. Réellement il appartient aux Condés de la combattre pour en relever la gloire.

8. L'Assemblée Nationnale, dont la convocation forcée fut l'ouvrage de la demagogie, souscrira volontier à ce redressement elementaire; car on seroit trop injuste de lui imputer un renversement,

qu'on auroit preparé de longue-main, avant qu'on la convoquât, pour qu'elle en fût l'organe legal, comme elle dut l'être; car la cabale l'ayant remplie de Democrates, les partis se formerent même dans son sein: les Aristocrates en butte au prejugé reçu durent ceder à une majorité, qui ne pouvoit manquer d'emporter l'opinion : malheureusement les dons de la Tribune echurent à la Democratie, & ils y deployerent toutes les facultés du Genie: l'Anarchie, esprit incube de la France, s'est glissée dans son Senat trop fier d'une mission excelse, celle de la regenerer, dont chacun s'attribuoit sa part, & pas tous, notamment les moindres, avec cette proportion, qui mesure le talent, & regle le partage. *Cn. Asinium avidum & minorem (imperio)* c'est ainsi, que Tacite An. 1. nous dépeint en gros traits à sa maniere ces deux intriguans, *L. Aruntium non indignum, & si casus daretur, ausurum.* Le Genie, par sa nature fait pour oser, surmontoit la mesure de l'attribution, forçoit les suffrages, & osoit à tout hazard pour un cas quelconque: la gloire de Politique, de Jurisconsulte, d'Orateur exaltoit des esprits réellement connus pour exceller dans ces facultés victorieuses: les questions s'echauffoient pour aller au bout, que l'on manquoit par la fougue, & avec des intentions pures,

peut-être, pour faire le bien on n'a pas pu venir à bout d'arrêter le mal : ainsi l'Anarchie, ce fléau destructeur, qui de la vaste étendue du Royaume s'est communiqué au Senat de la Nation malgré tous les efforts, que fit ce Corps, au vrai respectable à bien d'egards, pour la chasser, regne encore. Mais si la manœuvre du dehors ne se fût point mêlée de ses operations du dedans ; si on n'eût pas mis dans la bouche du peuple tantôt une espece *de liberum veto*, tantôt *de liberum volo* à mesure des circonstances, & on ne l'eût point ameuté pour soûtenir ce qu'il n'approfondissoit pas, car ce n'étoient point là des connoissances de son ressort, cette Assemblée absolument digne de la confiance publique, prise dans son ensemble, y auroit repondu avec honneur, sans se laisser aller à tout détruire, & jusqu'à saper les fondemens de la Monarchie, croyant sans doute, que la vraye gloire de regenerer la France gissoit dans le merite de la faire renaître après sa tombe.

9. Quelqu'il en arrive, ce 14. Juillet est absolument le bout de ma carriere, & je la crois remplie ; car ne voyant plus qu'un cahos devant mes yeux depuis la destruction complete de tous les êtres constitutifs de la Monarchie Françoise à commencer par le Monarque, je ne compte trouver

plus d'objet, sur qui asseoir mes analyses. Aussi bien tout ce qui pourra se faire par la suite, le regarderai-je comme nul & non avenu, parceque après le serment paradoxe d'aujourd'hui, & la position du Roi, qui l'a prêté, je ne connois plus de validité à la Sanction Royale, pour qu'el'e puisse donner aux arrêts de l'Assemblée Nationnale l'empreinte de la loi. Ainsi tout étant reduit au neant politique, j'augure avec plus de fermeté que jamais, qu'un nouvel ordre de choses doit eclorre de ce neant même pour l'elever encore au rang des êtres, & lui redonner cette forme, dont la decomposition l'en a effacé; ce que j'attens constamment des facultés intellectives de tout l'ensemble de la Nation Françoise, les quelles, malgré les efforts, qu'on a faits pour les aneantir, demeureront toujours ineffaçables du rang des êtres.

CHAPITRE V.

1791. au Mois de Février.

Lettre à mon ami sur la publication du present Ouvrage. Acte du Roi portant adhesion à la nouvelle Constitution. On eclaire sa demarche. On en prevoit aux Puissances. L'Empereur s'interesse au sort des Grands Chapitres, & des Princes d'Empire en Alsace. Apostrophe à l'Assemblée Nationale.

1. C'en est fait; cher Ami, n'en parlons plus; & qu'il ne soit plus question de faire imprimer mon Livre, si l'on est encore à tems, & que vous le jugiez convenable, vous qui étes à même d'approfondir mieux les choses, que moi dans le pays, que j'habite maintenant pour quelque affaire. Les lettres de Paris, comme vous avez pu savoir, portent que le 4. de ce Mois le Roi s'est rendu à l'Assemblée Nationale, & lui a donné Acte de son adhesion à la nouvelle Constitution; même par cet Acte il promet de la garantir & de la defendre: avec quelles forces, depuis qu'on lui a ôté la deliberative, & l'executive confiées à des Corps,

Digitized by Google

qui les exercent au nom de la Nation, je ne saurois pas le definir. Quelqu'il en soit, il demeure toujours vrai, que par decret solennel ce 4. Février 1791. est consigné dans les Fastes de la Gaule moderne par un *Te Deum* anniversaire, & l'Acte d'acceptation, que le Roi a passé, doit être gravé sur une table d'airain pour être enchassée dans la façade de l'Hôtel de Ville, & mettre le plus specieux de tous les seaux à la nouvelle Constitution de la Monarchie, tandis que la liberté civile du Monarque point retablie, les protestations des Commettans de la Nation contre leurs Fondés de pouvoir au Senat, le *Non* absolu du plus grand nombre de tous ensemble soûtenu constamment contre ses oracles, & le refus presque general du serment civique, qu'ordonna l'Assemblée le 27 Novembre dernier, lui donnent l'empreinte de la nullité.

2. Je vous prie pourtant, cher ami, de considerer, avant de poursuivre l'impression de cet écrit, si elle seroit encore de saison; car il me semble, que si le Roi s'inscrit en faux contre mon sisteme, lui pour qui je l'ai conçu & couché au nom de la felicité publique tenante à la Souveraineté constitutionnelle, à l'autorité confiée aux Chefs des Nations, & à la Hierarchie des Souverains,

je n'aurois que faire de lui deplaire pour plaire aux autres. En tout-cas on me lira après ma mort, & quelque issue en attendant que puisse avoir cette révolution fameuse, & unique dans l'histoire des atrocités populaires, je ne me repentirai jamais ni sous le Ciel, ni dans la nuit du Tombeau de l'avoir developpée de la sorte, & faite envisager aux peuples sous ce point de vue, que l'amour justement de la felicité publique a presenté à mes regards effrayés de tant d'abominations.

3. Mais après-tout le Roi s'inscrit il réellement en faux contre mon sisteme? est-il de bonne-foi en ce qu'il fait maintenant? l'étoit-il, quand en presence du peuple pour desarmer les mutins il prenoit du Maire de la Ville la cocarde de la liberté! le fut-il quand dans la vaste plaine de Paris il la jura du haut de son Trône à la face de la Nation! l'est-il aujourd'hui qu'il lui donne Acte de son adhesion pour prevenir toute avanie de la part des Demagogues, aux quels il ne reste plus qu'un seul crime pour s'assurer de cette pretendue liberté, que la méfiance voit toujours prête à s'echapper? est-il bien d'acord avec lui même presentement? le fût-il dès le premier rolle qu'il dut jouer? est-il permis d'en douter? Tirons le rideau

Digitized by Google

sur la conscience des Rois ; n'allons pas forcer le secret du Monarque François dans les retranchemens de son cœur. Ce qu'il y a de certain c'est que depuis son premier procedé, si-tôt la révolution, sa demarche du jour a été constamment un compte rendu à la Nation de celle du jour precedent ; & un gage de celle de l'avenir ; & que la bonne-foi, dont il temoigna dès lors sa confiance à son peuple, non obstant toutes les pierres d'achoppement, qu'il a rencontrées en son chemin, n'a jamais bronché : il ne sera point contre-révolutionnaire pour des raisons raisonnées, n'en doutez-pas : son plus grand ennemi seroit celui, qui lui conseilleroit de l'être. Vous le possedez, Nation Françoise, c'est assez dire : en outre vous savez à ne pouvoir désormais en douter, que non content d'être le meilleur des Rois, il s'honore du titre specieux de Roi galanthomme. D'être contre-révolutionnaire, après avoir adheré à la révolution, ne sauroit appartenir qu'à des *Mirabeaux* : mais le Cosmopolite, qui croiroit utile une contre-révolution, peut la souhaiter, & demeurer honnêt-homme.

4. Si cependant ce Roi honnêt-homme bien-tant-&-plus a cru par son Acte bonaire devoir empecher des nouvelles atrocités, que la cause du

Royalisme

Royalisme auroit pu occasionner par la collision des deux partis toujours remuans, l'Aristocrate & le Democrate; si la regeneration de la France y est attachée; si son bonheur en depend, quoique je ne voye point assez là de quoi faire cesser mes doutes, ni dissiper mes alarmes, bien au contraire, car independamment de la nullité de l'Acte par la position du Monarque les veterans & le peuple désabusés commencent à desirer une contre-révolution, dont on va jusqu'à imaginer que c'est justement l'ambitieux Mirabeau, qui s'en prepare le merite sous les plus fins détours du mystere, je ne serai point fâché d'avoir mal-vu, & d'avoir prodigué mon encre en pure perte, car mes vœux pour l'humanité d'acord avec l'ordre social seront remplis.

5. Mais la Hierarchie des Souverains, notamment celle des Rois-Monarques, independamment des veterans & du peuple emus de la decomposition du Clergé, & de la Noblesse, & murmurant d'un tel anéantissement des supports de la Grandeur Nationnale, souscrira-t-elle à l'Acte derogatoire de Louis XVI ? j'en doute; car cet Acte, qu'une crainte paternelle lui a arraché sans contredit (& qui sait si par des remontrances secretes on n'a pas incuté à son esprit pour le mettre d'ac-

parce qu'on a reconnu que l'utilité n'en balançoit point les frais, l'incertitude, & les risques: leur machine confiée à une force vague & undulante, celle des airs, comme la votre confiée à une force indisciplinée & oscillante, celle du peuple, a pù obéir à la premiere impulsion; mais une fois mise en branle, ni leur force ni la votre n'ont pù arrêter vos ballons respectifs, ni les diriger à un point fixe. Votre phlogistique-politique, le vulgaire, vous abandonnera au plus beau de votre elevation, comme le sien phisique vient d'abandonner tout-à-l'heure le Sr. *Blanchard* même, dont le ballon immense est tombé à plat, presque aussi tôt elevé, dans la plaine sous les yeux de l'Empereur, de tant de Princes, & de tout Vienne, & a été mis en lambeaux par la populace indignée d'une telle parade; car la populace est ignorante par-tout, & ne s'arrête point aux combinaisons theoretiques des machinistes, mais les juge d'après le succès, & pour une seule chute pareille il oublie la réussite de toutes les experiences passées, sans plus se fier à celles de l'avenir, car il lui suffit de savoir, sans pouvoir en douter, la machine sujette à faillir.

10. L'exemple rappelle vos esprits du vol aerien, que l'entousiasme leur avoit fait prendre;

Digitized by Google

Prince d'Empire à un revenu correspondant, vient d'être deferée par des Electeurs schismatiques à un Cathedrant, le Professeur *Brendel*, sur destitution de son Evêque legitime le Cardinal de Rohan. Or tous ces augustes Dignitaires ont engagé l'Empereur à ecrire au Roi, dont la reponse ne fut point satisfaisante, comme on devoit bien s'attendre d'un Prince, à qui la Nation a ôté toute sorte de force faite pour resister à ses ecarts, & qui crainte d'encore pire y a souscrit en attendant que la Providence y mette sa main.

7. Effectivement il en pourroit resulter, graces à l'Assemblée Nationnale, que l'Alsace, ce fleuron attaché sous Louis XIII. au Diademe François par conquête autentiquée des oracles de Munster, des Pyrenées, & de Riswik, retournât, par revendication provoquée d'une profanation expoliative dans l'Ordre Hierarchique, sous la domination de ses anciens Souverains, & que le Roi par cette occasion fût secouru du côté du Rhin des armes victorieuses de l'Empereur son Beau-frere, en même tems que celles de son Cousin agiroient de concert du côté des Pyrenées, & de la mer (& qui sait ce que la conjoncture pourroit amener du côté des Alpes!) pour l'aider à recouvrer, même malgré lui, s'il le faut, les droits de la Couronne

& du Sceptre, sans l'exposer à courir plus de risques de la part de la Nation, après le sacrifice, qu'il vient de lui en faire paisiblement à la face de l'Univers : trop heureuse, France illudée, si justement la conjoncture ne les invite point, & ne donne l'envie encore à d'autres d'en agir chacun pour son compte aux dépens de ton Empire.

8. Ah, Messeigneurs les États Generaux de la France, soyez de bonne foi, & permettez moi de vous demander très-humblement, si le Roi pouvant jamais concevoir seulement l'ombre des horreurs, que votre convocation a produites, des paradoxes, que votre Assemblée a imaginés, & des prejudices, que votre sublimation a occasionnés pour vouloir la regenerer de-la-sorte, en commençant par dissoudre la Royauté, le Clergé, & la Noblesse (autant valoit-il dire l'État) auroit dù ni pù en conscience & en honneur vous convoquer, même à tout hazard ; car que pouvoit-il arriver de pire ? Il y a plus : j'ose vous inviter à bien examiner vous-mêmes votre honneur & votre conscience, si dès le moment de votre mission vous avez apporté au Senat de la Nation l'esprit farci de toutes ces chimeres pour la renverser de fond-en-comble ; ce qu'en voulant bien vous rendre justice je ne veux pas croire ; ou si tous ces

cord avec son cœur) cet Acte, dis-je, dont les Demagogues pretendront d'amplier le sens, & faire accroire au vulgaire, qu'il importe adhesion entiere & indefinie de la part du Roi à la Révolution, ce qui n'est pas, seroit fait pour detruire tout germe de conscience sociale dans les peuples de l'univers, & les anhardir à se revolter contre leurs Chefs avec autant plus de courage, qu'ils se croiront autorisés à les obliger de suivre l'exemple du Monarque François: tout pretexte leur devient bon depuis ce moment-ci pour arborer l'étendart de la revolte. Heureusement la Belge a vu briser le sien tout-à-l'heure contre la fermeté de l'Empereur; le Brabant & Liege sont rentrés dans le devoir; ils reconnoissent leurs Souverains respectifs, ce qui fait en quelque façon la balance de l'exemple. Mais la France pese trop du côté, où elle panche, pour que les Puissances acquiescent à ce souffle de contagion, qu'elle repand avec ce ton de preponderance, qui l'emporte, & qui precisément au moral est accoûtumée à entraîner l'esprit des Nations.

6. En attendant que la Hierarchie Federative s'en mêle, il est bon d'observer, que si le Royaume a jamais été en butte à la mutinerie, & la Famille Royale aux alarmes, ils le sont aujourd'hui

que le desordre le plus affreux dans toutes les classes des citoyens domine d'un bout à l'autre, quelqu'en dise l'Assemblée Nationnale, qui va toujours son train legislatif; comme si tout étoit dans l'ordre, faisant repandre par ses emissaires, que la regeneration de la France approche de sa perfection à mesure qu'elle deploye ses oracles, tandis que Mesdames Tantes du Roi effrayées de la Babilone tous les jours renaissante ont tout-à-l'heure emigré sous ses yeux: que la plus grande partie des Curés à l'imitation des Evêques se sont demis de leurs Eglises, comme ceux-ci de leurs Chaires, & nombre de Gens en place en ont fait autant de leurs charges plutôt que descendre à prêter le serment civique, qu'on exigeoit d'eux: que les Seigneurs dégradés de Noblesse, comme s'ils ne faisoient plus qu'un tas de criminels fletris par sentence, & condamnés à la chaine, quittent la Cour & les Villes pour aller croupir dans leur nouveau néant politique du-moins hors d'atteinte: & que le Corps Germanique la menace d'une guerre pour soûtenir les proprietés & privileges des Princes d'Empire & du Clergé en Alsace appuyé du Grand Chapitre de Strasbourg, dont la Chaire Episcopale partage de tout ce qu'il y a de plus grand dans la Monarchie, & qui réunit la dignité de

la plus solide des prerogatives de l'Ordre Hierarchique au Clergé, la proprieté, c'en est fait des besoins de representation, & des sources de la bienfaisance publique: d'un côté plus de livrée, plus d'equipages, plus d'habits, plus de meubles, en un mot plus de luxe, dans le quel Montesquiou avec une critique digne de son grand-sens a si-bien établi à plusieurs reprises le premier mobile d'une Monarchie, étant en effet le grand element de l'industrie des cultivateurs, & le grand signe representatif de la subsistance des marchands, des ouvriers, des artistes, des navigateurs, sur tout en France; de l'autre plus de pompe sacrée dans le culte, autre grand objet de commerce, comme aussi plus d'aumones aux pauvres, plus de soûtien aux mœurs periclitantes, plus de secours aux indigens honteux dans l'administration Fiscale des revenus du Clergé, telle qu'oberée au-de-là de toute mesure on vient de la presenter à la Nation dans une secularisation effrayante, & qu'effectivement elle se trouve, si on en croit le desespoir de son Directeur General M. Neker. Ce respectable jouet de la regeneration Françoise ne voyant point de jour à pouvoir y faire face, non obstant cette secularisation effrenée & impratiquable, & ce superbe emprunt patriotique du quart des revenus

Digitized by Google

l'avoient nantie dans des vues salutaires, exalta ses idées jusqu'à exiger de tous les Ordres du Royaume ce fameux serment de confederation portant en substance soumission absolue à tous ses oracles tant passés, que presens, & à-venir ; & c'est precisément, comme vous savez bien, ce serment civique, qu'elle s'efforce d'extorquer à tous les gens constitués en dignité & en place sous peine de destitution, s'ils refusent de le prêter purement & simplement tel qu'on le dicte, pour s'eriger en Corps souverain, & passer independamment de tout mandat tels Edits, Ordonnances, & Arrêts, que bon lui semble, après avoir obtenu concussivement un tel Acte, au prejudice de qui que ce soit tant dans la sphere laïque, que dans la Hierarchique ! Si ce n'est point là du despotisme dans la plus odieuse des acceptions, que sera-ce ? Ah Roi Louis XVI je sais que votre imagination en tressaillit ; car où ira-t-on ?

4. Or c'est dans l'une & dans l'autre, que quantité de martyrs s'élevent contre ce nouveau sisteme de despotisme, ou pour mieux dire de tyrannie, & plutôt que d'y souscrire quittent leurs Charges, & leurs Menses : ainsi des Ambassades au dehors demeurent vacantes par demission volontaire, & nombre d'Eglises au dedans demeurent de-

Digitized by Google

Heros de la Monarchie, emigré dans l'affliction par la multitude des oppresseurs, promener avec lui chez l'étranger, comme en transfuge, des inquietudes trop raisonnables, pour qu'il puisse les derober à l'interpretation, & ainsi realiser cette lamentation du Prophete: *Migravit propter afflictionem, & multitudinem servitutis: habitavit inter gentes, nec invenit requiem*: son Epouse & ses Enfans recouvrés à la Cour du Roi son Beau-pere; les Tantes du Monarque, evadées en depit de la vigilance, aller à Rome chercher un gîte à leur pellerinage; les Princes & les Princesses du sang avec leurs Enfans dispersés dans la Suisse, la Savoye, le Piemont & ailleurs se tenir sur leurs gardes contre des emissaires censés les suivre toujours à la piste; le Roi transporté de sa residence ordinaire à une honnête prison d'État, l'arrier-chateau du Louvre; le Chateau-fort de la Capitale, ce grand boulevart de la sureté publique, même de la sienne propre, dont on a voulu le frustrer sous un specieux pretexte, qui a pourtant laissé un vuide insoutenable, & on y pense, ce grand rempart montré au passant, comme un monument de force imposante, rasé par les mains exterminatrices des citoyens, & mis au niveau de ses decombres; tout decorum de la metropole evanoui

devant les spectateurs étonnés d'une metamorphose si deshonorante, à voir, dis-je, une si triste combinaison de spectacles, je conçois en approximation une idée du sort effrayant de la ville du seigneur & de ses Princes aux tems Bibliques.

2. Effectivement l'imagination peut-elle se refuser aux grands traits de ce tableau saillant, peint par Hieremias dans ses lamentations prophetiques sur Jerusalem ? *Egressus est a filia Sion omnis decor ejus*: chantoit l'homme inspiré de Dieu : *Cogitavit Dominus dissipare murum filiæ Sion : Luxitque antemurale, & murus pariter dissipatus est* : dans la dejection de son lustre *la bonne Ville de Paris* a vû son boulevart croulé; Dieu l'a voulu ainsi; & le mur saint, qui faisoit son rempart, tout-également s'est dissou : *Non est lex* : réellement c'est avec la loi que la defense publique s'est dissipée, car la mesure de sa reprobation étoit au comble : *Defixæ sunt in terra portæ ejus : perdidit & contrivit vectes ejus* : les portes du Fort atterées, ses gonds brisés à grands coups de hache : *Vidit gentes ingressas Sanctuarium suum* : l'impieté est allée audacieusement jusqu'à envahir d'un côté les droits inviolables du Temple, & à forcer de l'autre les Gardes du Tabernacle de la Majesté Royale, & à prostituer d'un pied profane les retraites sacrées du Roi

d'un chacun remboursable à l'epoque du retablissement du credit nationnal, sous peine de l'avoir perdu, si on s'avise de mourir avant cette epoque, clause, qui a rendu chimerique le projet, n'y ayant point de jeunesse assez confiante pour y compter, le fameux Neker, dis-je, a quitté dernierement le Royaume pour la troisieme fois, & vraisemblablement pour la derniere, parcequ'il a vu tarir les sources du suc vital au milieu de la plus rapsode Anarchie. Après cette operation meurtriere, qui est la votre, est-ce vous Assemblée Nationnale, qui fera vivre tout ce Monde dans un vuide si enorme? Ah il y a trop loin de vos oracles à la plus essentielle regeneration du Royaume, celle de la subsistence du peuple.

CHAPITRE VI.

Continuation de ma Lettre.

Mesdames Tantes du Roi quittent la France. Son Frere Comte d'Artois point tranquille parcourt l'étranger. Tableau Biblique de Paris. Et de la Famille Royale. Serment civique du 27. Novembre dernier. Les Royalistes le refusent. Les Pasteurs le condamnent. Traits d'heroïsme citoyen. Schisme dans l'Eglise. Foudres du Vatican. Tableau effrayant exposé au peuple.

1. Sur ces entrefaites la Prole des Rois, le Frere de Louis XVI. parcourt l'Italie en voyageur guere content que là, où il n'est pas: à l'heure qu'il est, il dirige sa marche du confin des Alpes vers l'Appennin à fin de voir ses Tantes à Parme, où regne cet honnête Rejetton de sa Famille, l'Infant Duc, & par où le passage de ces Augustes Princesses est fixé dans leur direction vers la Metropole de l'Orbe Chretien. A voir cet Enfant de France, ce brillant militaire, dont la Charge de Colonel-General des Suisses & Grisons dans sa premiere jeunesse fut l'inauguration du naissant

commencent à se refuser au service, & jusqu'à des pelotons de la Garde Nationnale semblent se méfier de leur mission usurpée sur les Legions Veteranes tenant à l'ordre public inherent à la Constitution. Ce qui retient tous ces gens d'éclater, c'est la crainte de nouveaux massacres de la part des Democrates acharnés au sisteme de la révolution, qui etouffent la voix de la conscience dans une partie du peuple par les clameurs du prestige; & ce peuple si peu digne d'être François, tant qu'il se laisse dominer par une multitude atrabiliaire, qui developpe tous les jours les simptomes de sa rage en detruisant l'edifice confié aux soins de sa mission, n'ouvre pas encore les yeux sur la marche fatale de cette Assemblée tumultueuse assortie tant bien que mal de Roture, de Noblesse, & d'Eglise, dont la majorité, quoiqu'expirante, divisée toujours en plusieurs partis dissidens, se réunit en cela seul de vouloir dominer à tout prix, de l'abuser en tout sens, & de s'en servir pour ses vues, qui sont precisément celles de défigurer la forme elementaire de la Monarchie, de dénaturer la Royauté, d'établir l'Anarchie, & de substituer sous le masque de la liberté une pluralité de despotes à l'unité du Monarque sur un peuple d'esclaves, tandis que menant les citoyens au massacre

entre les differens partis, qu'ils forment au sein de la Patrie en suivant leurs Champions, ce Corps soi-disant legislatif, tout en faussant ses pouvoirs, les retient dans l'ivresse de la croyance & du crime, & dans les horreurs de la misere & du desespoir; ainsi ces citoyens fascinés du charme funeste, qui les fait courir après une regeneration trompeuse, la quelle s'enfuit toujours devant eux, traînent une vie criminelle dans les remords, & dans la rage cherchant les moyens de subsistence dans les forfaits.

6, Ah si le sort de cet écrit est encore celui d'être imprimé, puisse-t-il l'être à tems d'operer le bien, & d'écarter le mal, si tant il y a que vous en jugiez ainsi, cher ami, & que ma presomption tienne à l'épreuve, ce qui fait toujours le plus ardent de mes vœux. Dans cette suppcsition, peuple François, veuille-tu bien me permettre de t'haranguer encore une-fois pour la derniere. Tu as vu depuis deux ans, & tu as senti par tes souffrances combien il t'a été funeste de donner tête baissée dans le piege de ta regeneration. Dans l'epanchement de mon cœur pour la cause de l'humanité, que j'ai cru la tienne, je l'ai auguré moi-même, comme tu as pû voir depuis le commencement de mon ouvrage,

qui date de la même epoque, & par un long trait de sa progression, car ne prevoyant point les atrocités & les abominations, dont tu t'es souillé, & qui sont faites pour détruire, point pour regenerer, j'y avois tout-bonnement donné moi-même; mais à mesure que la marche de la Demagogie s'est deployée, mes idées se sont developpées à travers le nouveau sisteme, enfant monstrueux de l'anarchie, dont l'enfantement forcé à pensé étouffer la mere, qui dans les angoisses continues de sa convulsion histerico-politique se debat toujours contre sa mort. Maintenant que cette agitation du plus affreux desordre se communique à toute la machine lui attenante, & tournant le ressort electrique en sens contraire la secoue d'une force capable de la faire crouler, si on n'en coupe point le fil là, d'où il part, en détruisant la puerpere, je suis forcé à changer d'avis quant au sort de l'organe, dont on pretend se servir pour te regenerer, c'est à dire de toi-même, point quant à ta regeneration, puisque c'est bien à present qu'il t'en faut une pour te relever de l'abime exterminateur, où l'on t'a plongé.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Suite de ma Lettre.

Project d'expiation pour le 14. Juillet anniversaire consacré en France. Ceremonie pieuse proposée à la Nation pour la reconcilier avec Dieu & son Roi. Invitation raisonnée au Sexe François pour cette pompe sacrée. Grand trait d'un Evêque Citoyen. Terreur dans les consciences tant au moral, qu'au civil. Il y a tout à craindre.

1. Il faut donc briser le ressort, & en substituer un autre analogue à ta conformation primitive, Peuple François, puisque tu as vu & tu as senti, que ta conformation subsequente a été reprouvée de Dieu, des hommes, & de toi-même, oui de toi, qui te ressens tous les jours de ses consequences fatales à ton existence. Mais quel est ce ressort, qui doit être cher à Dieu, cher aux hommes, & cher à toi aussi peuple d'une Nation eclairée, qu'on s'efforce de retrancher du reste des humains? Celui de la reclamation paisible de ton premier Acte d'association, que tu dois redemander aux pieds de l'Autel & du Trône, qui ont été tes

garans dès la Constitution à l'envie l'un de l'autre, demeurant entr'eux mêmes leurs garans reciproques. Va au grand Temple, peuple de la bonne Ville de Paris, dresse un Trône à côté de l'Autél ; suspens-y sous le dais l'Ecusson de la Dinastie regnante, & que toutes les Provinces du Royaume en fassent autant sur ton modele : habille-toi d'une tunique blanche ; ceins ton front d'une guirlande pacifique ; arme ta main d'un rameau d'olivier, & precedé du chorus des enfans & des vierges vas-y processionnellement en chantant l'hymne *Veni Creator Spiritus* pour obtenir du Paraclet, qu'il inspire au Chef de la Nation, & à tes Representans de concourir d'un commun accord au grand ouvrage de ta veritable regeneration, en redressant la Monarchie sur sa base Constitutionnelle, & tes griefs sur des reformes salutaires, que l'Assemblée elle même, ce Corps respectable, dont les principaux membres sont des vrais genies à tous égards, ne manquera pas de trouver identifiées dans l'esprit de la Constitution, si elle l'examine avec toute la profondeur de sa sagesse. Renouvelle cette ceremonie religieuse tous les jours : les veterans, & les nouveaux soldats de la Garde bourgeoise en seront, n'en doute pas, car ce sont toi-même.

2. Le grand jour approche, qui doit les con-

ronner tous ; c'est le 14. Juillet ; toute révolution en France désormais lui appartient, car c'en est l'anniversaire. Pour ce jour là apprête le portrait du Roi habillé du manteau Royal, le front nud, & les mains vuides : que les supports du grand medaillon soyent sur sa droite une Matrone couronnée de tours surmontées des Lys d'or, la France, presentant au Monarque d'une main la Couronne & le Sceptre, de l'autre le livre de la Constitution, & foulant aux pieds un monstre hideux figuré d'une tête immane sans yeux, chevelue de nombre de bras l'un empoignant l'autre, & se faisant contraste, & portant sur un tronc d'esquelette, ce sera l'Anarchie, vrai monstre parmi des Magistrats : & sur la gauche une Divinité rayonnante, ornée d'une ceinture de petits anneaux en pierreries, la Liberté civile, lui offrant la balance & le glaive de ses deux mains passées dans les deux bouts d'un feston formé d'une petite chaine entrelacée de fleurs & dorée, embleme de la felicité publique inseparable du lien suave de la loi, & foulant elle aussi une espece de monstre figuré d'un grand corps en contorsion, n'ayant pour tête qu' une patte de lion étranglant un lapereau, ce sera la Liberté naturelle, vrai monstre parmi des citoyens, qui sera enchaîné à travers du corps dos à

Digitized by Google

dos avec l'autre, faisant un group symbolique de simultaneité, car la liberté naturelle dans la cité ne va jamais disjointe de l'anarchie; même c'est l'anarchie, qui l'engendre; car les hommes ne sentant plus le frein du Gouvernement retombent dans la nature.

3. Qu'au soleil naissant de ce jour memorable à jamais ta procession psalmodiante portant le superbe Palladium, gage irrefragable de ton salut, s'achemine au Temple; que les airains foudroyans des remparts se taisent; & que le joyeux ministere de t'annoncer soit decerné aux bronzes sonores des clochers & des tours. Quand tu seras dans le parvis du Tabernacle, suspens sur l'Ecusson des Lys-d'or pendant sous le dais du Trône ton majestueux *Anciles*, & que le Pasteur revêtu de ses habits Pontificaux, & retabli en dépit du serment civique, qu'il n'aura point prêté, dans sa Chaire, étale sur l'Autel les Saintes-huiles, ce *crisma* auguste portant l'empreinte du Droit Divin, dont on a sacré le *Christ du Seigneur* ton Souverain & Roi, & on l'a rendu inviolable sous peine de mort, d'après l'anatheme lancé par David contre l'Amalecite, quoiqu'excusable par sa deposition volontaire d'avoir percé Saul, qui lui ordonna de le tuer dans son desespoir extreme d'avoir été vaincu: *Sanguis*

tuus super caput tuum, prononça au regicide *le* Prophete-Roi vainqueur, *os enim tuum locutum est adversum te dicens ; ego interfeci Christum Domini* : crime, dont se rend coupable tout citoyen, qui d'une maniere quelconque attente à l'oint du Seigneur sur la Majesté Royale.

4. Là sur ce gage saint de l'inviolabilité de la personne ainsi sacrée, & de son acte d'association avec le peuple, reclame toi aussi la foi auguste, que t'a juré le Monarque ; car c'est au pied de l'Autel & du Trône en bon & fidel sujet, point aux Champs de Mars en revolutionnaire, & en rebelle, que tu dois l'invoquer d'un Roi, qui ne te l'a jamais faussée, & qui t'a appellé autour de lui par l'organe de tes Representans pour la lui tracer dans toute son étendue, & pour l'aider à te la maintenir aux termes de la Constitution : mais songe que cette loi fondamentale t'ordonne de reconnoître l'autorité d'un seul, qu'il ta plu d'établir à l'instar d'un Pere de Famille, & d'un Dieu seul moderateur de la nature entiere ; qu'en obéissant à un Monarque tu t'honores, au lieu qu'obéissant à une multitude de Despotes parmi tes pairs tu te degrades ; qu'au reste l'autorité de ce Dieu presente, comme son emanation raisonnée en bonne politique, & en saine philosophie, toute autorité sur

la terre; que ce principe est posé sur celui établi depuis dixhuit siécles par le premier savant de notre ère: *Non est potestas nisi a Deo*: comme je t'ai demontré en son lieu point en dogmatiste tout-pur, mais justement en philosophe, en politique, & en interprete de ce Genie sublime, l'Instituteur des Peres, l'Apôtre des Nations. Après ta protestation salutaire, qui sera reçue du Pasteur au nom du Roi, dont l'acceptation t'est amplement assurée par tant de preuves, qu'il t'a données de son amour paternel, prens le tableau emblematique, gage de conciliation, avec l'Ecusson des Lys-d'or surmonté du chifre du bon Louis XVI. qui fera son revers, & portant ce Gonfalon de ta liberté citoyenne, comme en triomphe, fais le tour du parvis du Tabernacle, & celui du Temple au chant melodieux du chorus repetant les louanges du Seigneur, & ses benedictions avec le Psalmiste; puis suspens-le à la grande voute, pourqu'il y demeure visible dans tous ses prospects à toute perpetuité, irrefragable *Anciles votif* de ta consolante regeneration.

5. Cela fait regenere à ton tour ton Seigneur & Roi, la Prole Auguste du Heros, qui lui a transmis la vocation imprescriptible au veritable Empire Romain par lui redonné au Capitole, &

Digitized by Google

laissé hereditaire à sa posterité par ce droit de delivrance, que les Cesars n'avoient pas; prononce hardiment ton Plebiscite majestueux: VIVE LOUIS XVI. ROI MONARQUE: retablis ton Souverain dans ses prerogatives, & dans son pouvoir; rends-le responsable de ta felicité, qu'il ne te doit plus, helas! car il n'en a plus le pouvoir, en lui rendant cette force, que tu avois mis dans ses mains, comme l'instrument elementaire de ton bien-être, dès la fondation de la Monarchie; consacre dans tes Fastes cet acte superieurement digne de la Majésté des peuples de l'Univers; montre aux Nations, que s'il appartient à leurs Representans de reformer l'autorité Royale, ce n'est qu'aux peuples de rehabiliter les Rois; vibre à leurs yeux ce trait de lumiere fait pour deposer de la perspicacité du peuple François au milieu des illusions, dont on le berce; revendique cette faculté, qui t'est naturelle, de cet engourdissement, où l'on s'efforce de la retenir; & qu'au son des tymbales, & des cloches, & au tonnere du rempart, devenu dans un moment si energique le signal imposant & le garant redoutable de la validité d'un tel Acte vis-à-vis les refractaires, un *Te Deum* harmonieux termine la ceremonie, qui sera établie anniversaire par decret solemnel de tous les Ordres, portant en même

tems cassation de ton premier mandat à tes Deputés, & expedition de nouveaux pouvoirs, si-tant il y a que le bien de la chose publique demande encore la configuration d'un Senat Nationnal quelconque, mais à expedier toujours sous clause explicite de ne point toucher au fonds de la Constitution elementaire, ni aux prerogatives du Trône, & du Sanctuaire.

6. Ainsi sans qu'il y ait une goutte de sang repandu, ni la moindre horreur commise de la part des reclamans, bien au contraire, car la reclamation doit se faire devant les Autels, asiles sacrés de la foi du Pacte, & dépôts saints de la sureté publique sous les auspices de la Divinité invoquée dans une occasion si specieuse, pour qu'elle intervienne comme gage ineffable de mansuetude & de paix, la contre-révolution salutaire sera operée par un peuple citoyen; son execution bien approfondie demeurera toujours recomandée au Roi, & aux Representans de la Nation, qui ne demeureront jamais assemblés, que sous le bon plaisir de son Chef, & son étendart se trouvera planté sur sa vraye base, la liberté civile ayant pour support la loi. C'est là où dans la Cité bien conformée gît le *Droit des Hommes*.

7. Et vous Sexe enchanteur, qui avez manié

avec une energie si emphatique cette gaze transparente de la licence, la liberté, cette fausse idole, que vous avez divinisée par vos travaux immediats, en mettant vos belles mains avec un entousiasme, qui sent la Nation, aux ouvrages les plus penibles de ce 14. Juillet à jamais memorable, dont je vous invite à fêter l'anniversaire d'une maniere plus analogue au decorum, qui vous appartient, mettez-les ces mains faites pour enjoliver tout ce qu'elles touchent, aux ouvrages gracieux de ce jour, dont la felicité vous reclame, car sans vous point de bonheur en France ; & que ce ne soyent pas ni la houlette ni la bêche, mais les festons & les guirlandes, qui doivent couronner un si beau gage de paix sous les auspices de la vraye liberté citoyenne, la quelle ajoutera bien delicieusement à cette liberté honnête & agreable, dont vous jouissez dans le pays des Graces, où vous dominez en Reines.

8. Auriez-vous immaginé jamais, quand vous donniez l'empreinte de votre volonté imperante par votre concours personnel aux travaux plus abjects pour preparer la pompe d'un tel jour ephemere, que le resultat de cette liberté, qui vous exaltoit au dessus de vous mêmes jusqu'à cet extreme, qui franchit la borne, & va tout vicier, seroit d'en-

tendre bientôt nommer les Duchesses de *Valentinois*, de *Gisors*, de *Fleury*, de *Gevres*, de la *Valiere*, de *Rohan*, de *Richelieu*, de *Coligny*, de *Biron*, & nommer par un Decret Nationnal enfant naturel de cette fausse idole, que les plus ardentes Heroines du sexe avoient divinisée tantôt, nommer, dis-je, Dame *Lenzoly*, Dame *Fouquet*, Dame *Rosset*, Dame *Potier*, Dame *Le-blanc*, Dame *Chabot*, Dame *Vignerot*, Dame *Franquetot*, Dame *Gontaut*, & rien que cela, ainsi que tant d'autres? fi-donc, c'est vilain, mesdames, c'est revoltant: sont-ce là les suites, que l'exercice de votre empire, charmante moitié de la Nation, vous promettoit de l'autre moitié, qui depuis dix siécles vous demeure assujettie par goût, par education, & par caractere Nationnal? Voila les effets d'un tel exercice mal entendu; voila les fruits d'une liberté mal mesurée, dont l'ordre public est lesé faute de calcul. C'est aujourd'hui, que l'on attente à vos titres honorifiques, sexe fait pour les honorificences, qu'il vous faut mettre en vigueur pour la bonne cause l'exercice de cette volonté imperante, qui doit être votre constant partage. *Ce que femme veut, Dieu veut*, c'est l'axiome, que j'entendois chez vous dans la bouche de tout le monde. Allez donc, sexe dominateur, prononcez; jamais votre parole n'aura

été si bien l'echo de celle du Tout-Puissant; ménez vos Peres, vos Freres, vos Epoux, vos Enfans à la veritable gloire; votre esprit la saisit, votre volonté la constate, votre sanction la décide; marchez hardiment; les accords melodieux vous precedent; on se fera un point d'honneur de vous suivre.

9. Mais ces austeres Socrates Representans de la Nation, tels qu'ils sont constitués aujourd'hui, n'importe comment; s'opposeront ils à ce retour de l'ordre public aux dépens de leur autorité souveraine? Non: ils sont citoyens, & faits pour sentir, que ce que l'anarchie n'a pas achevé au temporel, elle va le consommer au spirituel. Tant que ce fut affaire d'opinion sur l'administration de l'État, les esprits ont pû ne tomber point d'accord sans remords; mais il s'agit désormais de l'administration de l'Eglise, & c'est affaire de conscience; mobile au quel, une fois reagissant sur le peuple, ne tient pas l'esprit-fort. Sans parcourir la ligne de demarcation entre le pouvoir des Pasteurs, & celui des Antichristes, que nombre d'Apôtres du Clergé du Royaume viennent de tracer autour de leurs enceintes sacrées, on n'a qu'à s'arrêter sur l'espece de Monitoire du Prelat de *Bordeilles* Evêque de Soissons lancé tout-à-l'heure contre l'Abbé de *Maroles* nommé à sa Chaire par voye de fait;

Digitized by Google

lui siegeant de droit, & refusant le serment civique, même repetant avec toute la fermeté d'un Pontife celui, qu'il a prêté à son Eglise le jour de son sacre. Dans cette piece digne d'un Ambroise ce vieillard respectable par toutes les vertus, qui honorent l'Episcopat, & fait pour donner une idée juste de la Majesté, & de la Grandeur du Clergé de la France, presente le tableau effroyable du schisme dans son point de vue le mieux établi; declare schismatiques le Sr. *Maroles* & ceux, qui ont pretendu le sacrer; & de son autorité Episcopale met à l'interdit son Eglise même, & excommunie dans son Diocese quiconque s'aviseroit de vouloir participer aux Saints Mysteres dans ses Temples contaminés par l'heresie & le sacrilege. Dès ce moment terrible plus de nouriture spirituelle, plus de salut; *Parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis;* c'est le comble de la fureur Divine, qui animoit le Prophete. Quelle anarchie dans l'Ordre Hierarchique! quel desordre dans l'economie des fonctions du Ministere public! quelle terreur dans les consciences soustraites à l'autorité des Ministres du Sanctuaire, & abandonnées à celles des Ministres du Fisc! quel desespoir de se voir astreint à opter entre une sustentation sacrilege, & la mort!

10. Ah que l'on prenne bien garde. Il n'est point question ici d'une guerre de religion suscitée au dehors par des externes avides du domaine de leurs voisins, ou au dedans par des citoyens entichés de domination, dont la marche peut fort-bien être éclairée des principaux interessés à defendre leurs propres foyers ainsi que leurs propres Autels; mais il s'agit d'étayer pas-tant les propriétés & les privileges de l'Ordre hierarchique, que les principes fondamentaux du dogme & du sacerdoce, attachés par un schisme local dans l'interieur des Dioceses, rebelle à l'œcumenicité des Conciles, à la discipline de l'Eglise, & à la doctrine des Peres; & en même tems deployés par des Pasteurs desinteressés & martyrs, animés de l'exemple sublime des trois principaux Luminaires de leur Hierarchie, l'Archevêque de Paris, le Cardinal de Bernis, & le Cardinal de Rohan, oui lui-même, renouvellant leur serment de fidelité à Dieu, à la Religion, & au Roi; rejettant en Heros de l'Eglise & de la Patrie le civique (*); affrontant la misere

(*) Ce n'est pas encore ici l'endroit, où je me propose, de m'expliquer avec toute l'honnêteté possible sur ce serment civique

misere, la proscription, & la mort plutôt qu'en demordre; & fermant les portes du Tabernacle en face à leurs enfans en Jesus Chist, comme souillées de la plus monstrueuse profanation. Que reste-t-il à faire desormais aux fideles, que se commettre au premier, qui pourra les rallier sous un étendart d'assurance; & que demander à cet homme envoyé du Ciel un Temple, un Sacerdoce, & un Autel pour mettre leurs consciences à l'abri du

---

que, & sur les personnes laïques qui l'ont prêté: mais c'est bien ici l'endroit à avancer hardiment que toute l'honnêteté possible n'ira jamais jusqu'à accorder une interpretation point sinistre à ces individus Ecclesiastiques, qui ont acheté des dignités & des charges dans l'Eglise au prix de ce serment, qui n'est pas œcumenique, & qui n'est point fait, bien au contraire, pour donner à des intrus l'autorité de l'imposition des mains sur d'autres intrus pour les sacrer; encore moins pour autoriser ce schisme en destitution des Pasteurs legitimes, dont la conscience se refuse à jurer une adhesion indefinie à tous les oracles passés, presens, & à-venir de l'Assemblée Nationnale, puisqu'elle s'est mise en train de porter une main trop courageuse tout-également à la balance du Tribunal, & à l'encensoir du Tabernacle. Les droits de la Justice n'ont point les mêmes rubriques que ceux de la revelation: il n'en est pas de la loi ordinaire, comme du dogme reçu, chez les Nations, pour que les Ministres de l'Autel puissent prêter un serment municipal avec la même sureté de conscience, dans la quelle croyent pouvoir le prêter les Ministres d'Etat.

tumulte, & soustraire leurs ames au danger de la perdition ? Et savez vous, Messeigneurs les États-Generaux, combien il s'en trouvera de ces Hierophantes trop glorieux d'une mission si plausible, & tout-prêts à acourir au premier qui vive ? plus que vous ne sauriez imaginer.

12. Que l'on y prenne bien garde, je ne le repeterois jamais trop. Une paix generale ammenée par la circonstance entre les Puissances belligerantes, & les interessées, ou soi-disant l'être, à la guerre diversive, & à la pacification, fera rester sans objet, du moins apparent, les armées formidables, qui sont sur pied, & les armemens terribles, qui se font sur terre, & sur mer, comme voulant les contraindre, mais Dieu sait dans quelles vues. Ces redoutables hors d'œuvre ne voudront point désemparer sans l'honneur d'une expedition. On laissera de-côté pour aujourd'hui (sauf à y revenir au lendemain encore) le Croissant au Levant, & l'on viendra du Couchant & du Nord redresser la Croix, qui chancelle au Midy. La conjoncture servira de pretexte au coup premedité, peut-être ; les frontieres du Royaume, & ses bords seront au premier occupant ; ce vaste Empire mis en lambeaux deviendra sans obstacle la proye d'autant de maîtres, qu'il y aura d'ambi-

tieux de le démembrer, & la Patrie courant après la Religion fugitive disparoitra devant les citoyens, si leurs Representans en depit de leur desaveu s'acharnent à ne point resigner un mandat, dont le soûtien opiniatre n'a compromis que trop déjà à cette heure le sort de l'État. Ce sera la catastrophe de la grand'piece, qu'on avoit annoncée au Theatre de l'Univers sous le titre imposant de *Regeneration de la France*. Un Senat de citoyens y souscrira-t-il par son fait? Non: j'ose en repondre sur son honneur, & sur sa conscience.

CHAPITRE VIII.

Postscriptum à ma Lettre, au Mois d'Avril.

Brutalités ; Profanations ; Impietés ; Violences ; Sacrileges. La mesure est au comble. Grands principes de la Politique dans ses rapports à la Religion. Monstruosité du nouveau sisteme. Reclamation de l'ancien. Pour raison. Nullité actuelle de Gouvernement quelconque. Efforts Paternels du Roi. Reflexions serieuses à l'Assemblée. Et à la Nation. Despotisme devoilé. Mirabeau n'est plus.

1. Les abominations, les sceleratesses, les profanations, que l'on vient de commettre en France, même dans la Capitale, & sous les yeux fondant en larmes du bon Roi Louis XVI. à l'aspect consterné du Senat de la Nation, sous la main stupide de la Garde Nationale, ces brutalités, ces horreurs, ces atrocités, que l'on condamne, quand on se laisse aller jusque là, ce qui est bien rare, dans le pillage des villes conquises, aux quelles le soldat s'abandonne dans la rage de la resistence, & dans l'ivresse de la victoire, oui ces execrations, ces violences, ces sacrileges mêmes, pratiqués au

sein de la paix dans les asyles saints de la Virginité vouée à Dieu par les Vestales de la Religion Catholique, & dans la metropole du Fils aîné de l'Eglise, & consommés de sang froid au pied des Autels par des citoyens impies, ne sont point faits, cher ami, pour que je me refuse au zele vraiment senti d'y consacrer encore un trait de ma plume, qui fera le postcriptum à ma derniere lettre du mois de Février. Aussi puisse-t-elle cette plume, qui frissonne sous ma main, ne trouver plus de matiere pareille à exercer les facultés de mon esprit, & les sentimens de mon cœur.

2. Mais ne croyez-pas, que j'aille irriter ma douleur par des narrations & des invectives; car je ne saurois point me suffire; & de telles énormités doivent être ensevelies sous les voutes silencieuses de l'oubli dans la nuit du Tartare, pour qu'il en rejaillisse le moins possible sur la race humaine. Seulement je me contenterai de demander en pleurant aux membres les plus éclairés de l'Assemblée Nationnale, s'ils conviennent, qu'il faut une Religion à l'État; & je suis intimement persuadé, qu'indignés de ma demande indiscrete ils iront au devant de cette question un peu étrange par cette repartie vive: *pour qui nous prenez-vous donc?* Cela posé, quelle raison plausible pourra-t-on jamais al-

leguer pour changer, pas-même pour alterer celle, que la Constitution a adoptée? encore moins celle, dont la morale se configure parfaitement avec la loi naturelle, & la legislation de l'État, & en rassure l'obéissance; & moins encore celle, dont la révelation offre une source de consolation à l'ame, qui s'y repose dans la charité & dans la paix? Mais qu'a-t-on fait, me dira-t-on, contre ces principes, dont on convient tout-également, & qui sont innegables? Quoi? suivons-les.

3. Une Religion sans un Sacerdoce, un Sacerdoce sans un Autel, & un Autel sans une dote inalienable ne peuvent point subsister. Le Culte demande des Ministres & des fonds pour son maintien, & le leur. Le Temple eut toujours en propre ses Villes Levitiques soumises à l'Empire quant à la Legislation, mais quant au Fisc assignées au Sacerdoce pour l'entretien de la decoration intimement necessaire du Tabernacle, & pour celui des gens devouées au service du Sanctuaire, ainsi que pour leur domicile inviolable & sacré, comme de raison. Auroit-on prodigué dans des siécles de ferveur orthodoxe, auroit-on denaturé dans des siécles de relache indolent ces Villes Levitiques, ces fonds assignés à l'Eglise, qui a immediatement remplacé le Temple, ces sources de

la bienfaisance publique pour la pauvreté, pour l'education, pour les mœurs? en abuseroit-on dans ce siécle, où l'on abuse de tout au milieu du soi-disant progrès des lumieres, & de la raison? qu'on redresse l'edifice, s'il panche; mais de l'abattre pour ne point le réedifier, c'est le comble de la deraison, & c'est impie.

4. Mais n'est-ce pas vouloir le réedifier cet edifice, va-t-on me repondre, que de le planter sur une autre base? Premierement une nouvelle base suppose la decomposition de l'ancienne, ce qui interesse trop la prudence, & la loi de l'ordre. Secondement est-ce une base celle de l'ebrecher de toute-part sans egard, de détruire totalement ses supports sans mesure, & d'ôter à ce qui en reste ses fondemens elementaires sans reserve? Les Ministres des Autels, les Pasteurs des ouailles, les Pontifes du culte sont-ils faits pour être reduits à la condition des journaliers du vulgaire, des pâtres du berçail? la condition humiliante de ces bergers, de ces manans mercenaires est-elle faite pour les Apôtres, pour les Laboureurs de la vigne du Seigneur? Je m'inscris en faux contre ce sisteme, & en voici ma raison de Chretien, & de Citoyen.

5. Le maintien du Culte, & de ses Ministres,

par la Religion, que l'État a adopté, & que *ex confessis* on ne veut pas abroger, est de Droit Divin. Tout ce qui est de Droit divin est sacré vis-à-vis la conscience publique, qui fait la croyance des individus. Qu'on le défigure ce maintien, qu'on en denature les sources, & qu'absolument on y deroge dans ses parties, pour m'expliquer ainsi, les plus massives, ce qui doit cooperer sans-doute à l'écroulement de l'edifice, la conscience s'alarme, la croyance s'effraye, ce sont des êtres foibles; l'impieté s'erige, la rebellion se manifeste, car l'empire de la loi tient à celui de la religion, & voila le triomphe des esprits-forts. Dès lors deux partis s'elevent, celui des Apôtres, & celui des Antichristes; les croyans se rangent du premier, & demandent à leurs Pasteurs la participation aux Saints Mysteres, qui faisoient la consolation, & la paix de leur ame; mais les Pasteurs chassés de leurs enceintes, débandés, proscrits n'ont plus ni Autel ni Temple pour les convoquer, & leur administrer l'aliment celeste, qui les faisoit vivre dans l'amour de leurs semblables, & dans la fidelité envers Dieu, la Patrie, & le Souverain: les mecroyans se rangent du second; maltraitent, proscrivent, traînent en prison les Fideles; débandent, chassent, proscrivent les Pontifes; mettent

de leur autorité anticanonique des Antichristes à leur place, & voila des Evêques Constitutionnels, nouvel être dans les rubriques du Droit Ecclesiastique; les Pontifes les anathematisent à lenr tour; le Chef de l'Eglise vient à l'appui de cet anatheme avec les foudres du Vatican; la foi, la mansuetude, & la paix sans asyle laissent les consciences effrayées sans secours; la force, la convoitise, & l'impudence saisissent à main armée les asyles sacrés sans remords; car c'st l'epée des schismatiques, point la Croix des Fideles, qui installe maintenant les Pseudo-pasteurs; & la profanation de toute espece, suite de l'invasion sacrilege des proprietés mises jadis sous la sauve-garde du Droit Divin, alarme la conscience publique, à la quelle la croyance des individus tient indistinctement, du moins par habitude, & par education. La Croisade, qu'on a prêché contre les Albigeois au treizieme siécle, ne poursuivit pas de telles abominations. Faudra-t-il une Croisade contre les François du dixhuitième? quelle honte pour la Nation! quelle fatalité pour son Empire!

6. Il en est de l'Anarchie en fait de Gouvernement, comme en fait de Religion; tout calcul bien combiné la somme totale en est la perdition de

l'État ; car les resultats du premier donné, la liberté de sujetion, & la liberté de conscience, sont les mêmes, & tant l'une que l'autre sa proscription, & ses proscrits. Dans l'Anarchie de la Religion les esprits tout-également s'echauffent, s'exaltent, s'electrisent, & tout-en palpitant dans la synderese, qui n'abandonne jamais le mechant, notamment le vulgaire, le peuple se laisse aller à la fougue des passions, à l'ivresse de la liberté morale, & de-là à la proscription de son ame, qu'il perd de vue dans l'assouvissement de sa brutalité, non obstant sa croyance : le schisme ecarte les partis tumultuans ; de la dispute du droit on passe aux voyes de fait ; la defense publique demeure abandonnée à la terreur panique, ou à l'indolence perfide : en France, faute des veterans en faction, la Garde Nationale attend des ordres, qu'elle n'executera point, ou trop tard ; la loi martiale se tait devant des mutins, qui la bravent : les citoyens orthodoxes, qui sont les plus paisibles, & les plus honnêtes, se renferment dans leurs maisons devenues leurs Temples, du moins pour la priere ; trop heureux, après ce qui vient d'arriver aux Sanctuaires de la Virginité, du Celibat, & du Culte, que les etherodoxes, qui sont les revolution-

naires, n'aillent pas en enfoncer les portes, & les devouer à la convoitise, à la prostitution, & au massacre.

7. Pour que donc l'État ne perisse (car c'est là la catastrophe) dans l'interversion de l'ordre public, & dans la profanation de tout ce qu'il y a de plus saint dans son organisation politique & morale, il faut l'intervention du pouvoir executif. Qu'est-il devenu ce pouvoir executif d'une Nation si puissante? helas! il n'est plus: il faut donc que l'État perisse! eh mais il n'est plus: le Roi ne l'a pas, car tout en le lui confirmant, on le lui a ôté par le fait: l'Assemblée Nationnale ne l'a pas, car il s'est evanoui dans sa main; & tandis qu'elle prononce des oracles pour la nouvelle Constitution, la populace effrenée nargue ses arrêts de discipline, passe sur le corps aux ordonnances de l'Eglise, à celles de l'État, foule aux pieds la Religion, la Loi, les Mœurs, profane la sainteté des asyles, celle des tabernacles, & entraine l'État, helas! je dois le repeter encore, dans la perdition. Ah que ne grave-t-on pas dans l'airain ce grand passage de Montesqu. E. des L. 8. 13. puisé dans l'histoire des beaux siécles de la Maîtresse du Monde: *Rome*, a-t-il dit, *étoit un vaisseau tenu par deux*

ancres dans la tempête, la Religion, & les Mœurs.

8. Cela demontré à l'evidence par l'evenement, qui est la preuve prouvée des theories, car après l'Anarchie ce fut toujours là le sort des Empires, leur decadence, qui amene tôt-ou tard la dissolution, il faut donc choisir entre les sistemes (puisque le present ne fait qu'empirer le mal) & voir le quel convient mieux à l'assiete actuelle de la chose publique. Mais qu'on ne s'avise pas de vouloir en créer un tout-neuf; on n'a vu que trop ce que c'est que l'œuvre d'une telle creation. Au surplus les sistemes de Gouvernement on ne les fait point à la main, & il n'y a pas de tems de reste pour attendre un tel enfantement de l'esprit humain dans le peril extreme. Si parmi les meilleurs il en est un meilleur de tous, c'est à-coup-sûr celui, sous le quel rien n'est jamais arrivé de pareil, & qui est tout-fait, c'est l'ancien qui a fait toujours prosperer la France, & particulierement selon Montesqu. E. des L. 20. 21. dans les derniers siécles: la preuve de sa bonté sur celui, qu'on voudroit y substituer, gît justement dans ce que l'impunité n'encourage point le forfait, parceque la force executive n'est jamais échappée au Chef de la Nation, & ni les Barricades, ni la Li-

gue, ni la Fronde, ni les complots des Cevennes, ni le fanatisme des Guises, ni les inspirations de Port-Royal, ni l'Edit de Nantes, ni sa revocation n'ont jamais desarmé du glaive vengeur de l'ordre public la main du Roi. La France étoit en feu, & l'on se soûmettoit à des lois sages, que l'immortel de l'Hopital lui dictoit au millieu des horreurs de la Ste. Barthelemy sous le sanguinaire Charles IX. C'est que la bonté superieure du sisteme foncier de la Monarchie suppléoit l'inconsequence eventuelle du Monarque.

9. Au surplus, car il faut bien en venir à une these concluante, après avoir tant battu la campagne, que j'ai fait dans cet ouvrage, en attendant d'être ramené par l'Assemblée Nationnale, comme je me croyois fondé à esperer, a-t-on mis encore sur le tapis un sisteme de Gouvernement en regle, pourque la France soit effectivement regenerée sous sa forme? je n'en vois aucun; ce qui me fait transir d'horreur à considerer, que l'Anarchie, être qui écarte toute idée de sisteme, est la seule forme de Gouvernement paradoxe, que l'on semble entiché de vouloir eriger justement en sisteme. Effectivement que l'on simplifie l'idée de Gouvernement en cathegorie politique, & on n'en concevra que deux, celui d'un seul, & celui de plu-

sieurs; ainsi le Monarchique & le Republicain. Jusqu'ici l'on se plait à faire sonner à l'oreille les mots d'Aristocrates & de Democrates; mais personne ne s'est encore avisée de jetter dans l'arene un plan formel d'Aristocratie ni de Democratie, on ne veut donc point de Gouvernement Republicain.

10. Seroit-ce le Monarchique, au quel on voulût se tenir pour ne point toucher à la base de la Constitution (ce qui seroit un crime de leze-Majesté Federative, que l'on a dû passer à Collatin & Brutus sur Tarquin, mais dont aujourd'hui l'on se rendroit coupable au premier chef sur Louis XVI. devant toutes les Puissances de l'Univers), & pour faire semblant de conserver l'unité du Monarque? Effectivement on ne fait rien dans l'Assemblée, qu'au nom du Roi; on a l'air de l'invoquer toujours par des deputations; on passe des arrêts, qui sans sa sanction sont en mignature autant de Lits de justice, bienque tenus à la sourdine dans le cabinet des Thuillieries, que dans le precedent sisteme tenoit publiquement le Monanque pour donner aux Oracles de son Parlement l'empreinte de la loi, avec cette difference, qu'aujourd'hui il l'abandonne au gré de ses sujets, au lieu qu'alors il la donnoit en maître: mais si on lui a ôté

tout pouvoir & deliberatif, & executif, comme il est notoire, & si on lui demande sa sanction dans sa prison d'État sans le recevoir à prononcer aucun avis pour le bien de la chose publique, ce qui fait justement la difference tantôt motivée, on ne veut donc pas de Gouvernement Monarchique.

11. Seroit-ce le Gouvernement mixte? mais ce pouvoir suspensif accordé au Roi d'une Legislature à l'autre: ces convocations periodiques du Senat Nationnal arrêtées d'abord de deux ans en deux ans sous ce nom; ce silence de la loi pendant ces intervalles par la volonté du Chef de la Nation, ne se ressemblent à aucun modele de cette troisieme forme de Gouvernement, que nous offrent l'Angleterre, la Pologne, & la Suede, où la loi est operative sans cesse, comm'elle doit l'être, pour que le Roi, ni l'État ne se trouvent jamais compromis l'un envers l'autre. Encore dans le Gouvernement mixte il est un *liberum veto*, & un *liberum volo*; la Sanction du Roi est libre; la convocation des États l'est aussi; leur congé l'est tout-de-même: car ce ne sont point un être reglé par la Constitution strictement arctatif pour le Roi; son pouvoir dans l'administration publique en est un; sans son concours en toute égalité avec les autres pouvoirs établis il n'y a rien de fait dans

l'État. On ne veut donc point de Gouvernement mixte.

12. Eh mais y en a t-il un quatrieme connu à pouvoir proposer, Messieurs de l'Assemblée Nationnale? Non assurément. Il faut donc de necessité consequente, que vous reveniez au Gouvernement Monarchique, comme réellement par un égard reverentiel pour la Constitution vous n'avez jamais proposé de le changer: mais encore consiguré tel qu'il est dans sa presente desiguration, quelle force voulez-vous que puisse avoir la loi dans des mains désarmées de la balance & du glaive? c'est une chimere politique, Messieurs, c'est un monstre. Comptez-vous laisser le Roi sans le pouvoir executif, après l'avoir forcé violamment à sanctionner vos oracles, en le dépouillant du deliberatif à jamais? vous exposez au mèpris de la Nation la Loi & son Gardien: pour lors que repondrez-vous à Tacite, qui vous demande *quod aliud subsidium, si Imperatorem sprevissent?* voulant conclurre, que quand on est venu à cet extreme, tout est perdu. Relisez vos Publicistes, nommement *Zieglerus de Jure Majestatis*, il vous fera souvenir de ce qui se rend necessaire pour soûtenir la Majesté des Souverains, force elementaire de la Loi. Comptez-vous le lui rendre ce

pouvoir

pouvoir executif après la violence, que vous lui avez faite pour en extorquer sa sanction, & par ce moyen le rendre responsable de l'execution de ces Oracles, aux quels tout ce qu'il y a de plus essentiel dans le Corps Politique, est lesé? Votre depôt du pouvoir suspensif entre ses mains est un leurre; le pouvoir executif à la premiere legislature lui sera ravi encore (*); votre demande absolue de sa sanction, point de son avis, reviendra dans cette conjoncture; on lui fera sanctionner explicitement ce qu'il aura trouvé bon de suspendre; vous aurez rempli la tâche odieuse de despotes, dans votre acception, à chaque époque, & ne lui lais-

(*) 1791. C'est déjà affaire faite en anticipation, car il n'y a point d'intervalle d'une legislation à l'autre; on a tant prorogé la premiere, qu'elle a dû faire place à la seconde, ensorte que c'est désormais le Conseil permanent de la Nation, & le Roi..... Ah il n'en est plus en France: on l'a mis au neant, & ce neant on le garde ceremonieusement enveloppé d'un manteau royal. Cette voix suspensive, ce *veto*, cette volonté libre à donner ou à ne point donner sa sanction quelqu'il en soit de son avis constamment refusé a manqué de lui être ravie tout-à-l'heure: on a osé la mettre en deliberation, on a opiné contre, & on a vôté de même: & sans une resipiscence necessaire au fonds de la Constitution, qui n'a pas abrogé le rang de Monarque, & qui du moins lui en laisse le nom, & l'ombre en figure, le Roi de France seroit demeuré un pur nom vuide de sens.

serez dans chaque intervalle que les fonctions de tyran : mais l'État, qui s'inscrit en faux contre les plus forts de vos Oracles, ceux qui ont pour objet l'Autel, le Trône, & ses supports, demeurera en butte à la revolte perpetuelle contre la force ordonnée pour leur execution, & la tyrannie erigée en sisteme mettra en defaut la profondeur de Tacite, qui prononce que *optimus est post malum Principem dies primus*, parceque le Tyran de la France ne mourra jamais, car ce tyran par état, puisque il se trouvera forcé à l'être, fût-il un mechant homme, sera toujours innocent.

13. Heureusement la France voit aujourd'hui sur son Trône un Roi homme de bien, qui n'a aucunement besoin, comme le mentionné Charles IX., d'être suppléé par la bonté fonciere de l'ancien sisteme pris dans la simplicité, à la quelle il s'est offert lui-même de le rappeller ; on n'a qu' à le retablir ; il le suppléera personnellement par la sienne, s'il est fautif quelque part. Qu'on remette Louis XVI. qui est le Roi bon par excellence, dans son Empire sur tous ses sujets, & il devancera tous ses sujets par son exemple : *Princeps optimus, cum sit imperio maximus, exemplo major est*. Paterc hist. 2. & c'est precisément Louis XVI. voila son homme. Qu'on se desiste du nouveau

fanatisme de Legislation pour regenerer l'État, qui expire dans les convulsions atroces de cette regeneration meurtriere. Que l'Assemblée Nationnale resigne entre les mains du Monarque le pouvoir executif, dont elle l'a depouillé avec les prerogatives du sceptre : qu'elle donne collegialement Acte de la demission du Mandat general, qui l'a fondée ; qu'elle chante à l'unisson le Grand *Te Deum* Nationnal avec tous les Ordres, & qu'elle se separe ; car vous avez deux terribles choses à craindre, Messieurs, l'une que la populace rassasiée elle même de ses atrocités, & lasse de n'y voir une fin, en mette, (tremblez, Messieurs, tremblez pour vos individus) en mette une de sa façon à votre existence ; l'autre de vous voir perir avec la France, (tremblez, Messieurs, tremblez pour la Patrie), perir dans les angoisses de sa regeneration manquée, & tournée par l'entousiasme en sens contraire.

14. La foudre du Vatican a déjà eclaté ; la lettre du St. Pere aux Evêques du Royaume vient de paroître. Cette piece superbe, qui honorera superieurement sa memoire, quelque deshonneur public qu'on lui fasse par une abrogation solemnelle, & des momeries sacrileges, est faite

pour tenir sur ses gardes la conscience morale de la Nation Françoise, & pour mettre une conscience sociale dans tous les peuples de l'univers. Ainsi l'on peut douter sans reve, qu'une Croisade, ou quelque chose d'equivalent, ne vienne dechirer un Royaume, qui fut le berceau de la Religion Catholique en Europe, & qui est le plus beau de tout le monde; lui dicter la loi; demembrer ses Provinces; les assujettir à des cultes nouveaux; les effaroucher par d'autres attaques à la conscience des citoyens; & retablir dans les restes sa Constitution, son Sacerdoce, & son Empire; si toute fois on ne s'avise point de lui donner un nouveau Code, & le forcer à se gouverner sur un plan, qui lui seroit étranger, comme on avoit fait de la Pologne il y a vingt ans.

15. Peuple François, dessille tes yeux, reviens sur tes pas: l'impunité te rend meurtrier, & victime tour-à-tour; la force executive hors des mains du Monarque a perdu toute son energie; confiée par tes Representans à toi-même en tumulte, elle t'a abandonné justement à toi-même dans la fougue de son exercice; tu crois la manier, & tu la confonds avec l'insubordination; fort d'une force, qui n'est point la tienne, tu veux la traiter, elle t'ac-

cable ; & tu demeures sans defense ; on t'a honoré du titre specieux de Garde Nationnale, & la Nation est en butte à l'oppression des scelerats, & à la profanation des impies. La personne auguste de ton Roi ne sauroit jamais être si respectable à tes yeux ; qu'elle étoit du tems que tu la voyois entourée de ses braves Gardes du Corps, & de tout ce monde militaire ; qui sous la denomination majestueuse de *Maison du Roi* a toujours opposé à tes ennemis une falange inebranlable, & qui dans la plaine si fameuse de Fontenoy fit reculer le vainqueur ; & mena le genereux Louis XV. à la Victoire. Pour garder tes Temples & tes foyers au dedans : pour defendre tes frontieres du dehors ; & pour marcher à l'ennemi, qui te guete ; ta garde bourgeoise ne vaut rien, n'en deplaise au vaillant Marquis de la Fayette, à qui n'est pas la faute ; elle n'est bonne, qu'à veiller le guichet du Roi : pour te garantir des hostilités il te faut tes legions veteranes : ainsi quitte désormais l'epée & les couleurs ; laisse-les en partage à la classe honorable de tes vrais defenseurs ; rens-lui la garde scabreuse de la Personne sacrée du Monarque ; rentre paisible & content dans ton ménage, & dans ton attelier ; reprens les outils respectables de ton mé-

tier, & honore ton art; car il est un honneur respectif pour toutes les classes des citoyens.

16. Au surplus sois bien convaincu, que si jamais tu as flotté dans le vuide absolu de l'Anarchie, c'est maintenant que le Clergé expire, & que la Noblesse a cessé d'être. Isolé dans la nature; abandonné à tes facultés phisiques, c'est-à-dire au neant politique, tu ne tiens plus à rien; pas à la Religion, parceque tu es proscrit, si tu ne la renies, & ne te renges du côté des Antichristes; pas au Trône, parcequ'on lui a ôté tout pouvoir de te gouverner: pas à la Magistrature, parceque tout en protestant de la vouloir soûtenir on en a envahi tous ses droits; pas à l'Assemblée Nationnale, parcequ'elle n'est plus; non; autant vaut-il parler à cœur ouvert, non, elle n'est plus; car ayant défaît la Noblesse, & decomposé le Clergé, qui étoient ses parties constitutives, même des trois les deux préeminentes, elle est devenue par son fait un être de raison en faussant ces principes constitutionnels, sur les quels elle avoit établi son ensemble. Bien pourtant doit t'en prendre, car la source des remontrances au Trône, sur les quelles, mieux economisées, tu aurois pu compter quelque jour, étant aneantie avec les Parlemens du Royaume,

depuis que le Senat de la Nation passant sur le corps à ses Tribunaux, & s'en adjugeant le ressort supreme, a pretendu a la faculté legislative independamment de toute remontrance, tu serois demeuré à la merci de ce genre de despotisme, qui fait les tyrans, contre le quel on t'a fait accroire, que l'on armoit ta main, & dont on te rendit le soutien en raison inverse du ressort legal de la force; c'est-à-dire que du pouvoir legitime, que tu le croyois, & que purgé de tout vice il devoit être, tu l'as établi pouvoir tyrannique, en détruisant sa legitimité chez le Monarque par cette force, dont tu croyois la fonder chez l'Assemblée Nationnale. En veux-tu la preuve? la voici mathematiquement demontrée.

17. Le Roi voyant qu'on sapoit les fondemens du Trône, ce qui ne se fait jamais qu'aux depens de la felicité publique, auroit voulu tout-au-moins se reserver le droit d'ouvrir quelqu'avis sur les Decrets, qu'on lui presentoit à signer, ce qui auroit en quelque maniere suppléé les remontrances de ses Cours de Justice, de ces Chambres de Parlement ci-devant ses dependantes, n'importe que ce fût au dessous de la Majesté Royale, & fait precisément à rebours. Ce bon Pere de la Patrie & le tien auroit du-moins contemplé dans ce procedé, quoi-

que precisément à rebours ; une possibilité quelconque d'operer ton bien-être en cas qu'on y eût attenté. Mais ce despotisme violent, dont on t'avoit rendu l'organe, peuple aveugle, peuple ignorant, je le repete encore ici bien-à-propos, lui fit entendre, que c'étoit sa sanction, qu'on lui demandoit, point son avis, propos sur le quel je ne saurois jamais trop revenir. Voila donc le sisteme de la tyrannie tout-pur, graces aux bruyans Demagogues de la Nation, lesquels font le tourment des gens de-bien, qui encore lui restent, car la race des bons, independamment de la Parlementaire, qui pourroit bien elever un contr'autel redoutable, n'est pas eteinte.

18. Heureusement le plus dangereux d'entr'eux n'est plus; c'étoit le deloyal Mirabeau; il est mort tantôt, & à ce qu'on pretend, repliant sur lui-même, mais pas-encore assez à decouvert pour empêcher qu'on lui dresse un monument au Temple de Memoire dansParis, car c'est aux Grands Citoyens, qu'en attendant qu'on leur batisse un Pantheon, l'on a consacré, lui premier, cette Basilique auguste de Ste. Genevieve, qui fait l'ornament plus superbe de son enceinte : cependant la malignité clairvoyante des Aristarques est allé jusqu'à repandre, que tu en as exhumé le cadavre, & jetté à la voirie, comme

celui d'un traître sur ce que ses papiers l'ont de-celé antirevolutionnaire. Cet ambitieux intriguant, qui avoit eu le talent funeste d'ecarter la croyance de tout ce, qu'il auroit operé de bien; par son inconsequence dans le mal même, voulant regner à tout prix, s'étoit decerné son regne dans le sisteme de la révolution; mais le voyant prêt à expirer, il y a toute apparence, qu'il s'en preparoit un autre dans un nouveau sisteme, celui de la contre-révolution. Peuple François, un tel être pouvoit-il meriter l'honneur ni de ton apotheose, ni de ta colere?

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Suite du Postscriptum.

L'Assemblée Nationnale par son fait n'a plus d'existence politique. Point de ralliement de la Nation au pied des Autels. Idée d'une contre-révolution pacifique. Adresse ministerielle de la part du Roi aux Puissances. Il se loue de la nouvelle Constitution. Et de son état actuel. J'en conclus à son évasion. J'invite l'Assemblée à y donner la main. Et à se dissoudre. Le nœud est devenu Gordien. Il faut le trancher. Ou qu'elle tremble pour soi-même.

1. Mais independamment de l'existence de ce méchant sujet, l'Assemblée Nationnale elle même n'est plus, je le repete : ce Senat respectable à bien d'égards s'est défait lui-même ; car il n'a plus la Noblesse ; du Clergé rien que l'ombre ; & ce n'est pas le Tiers-État qui fait les États-Generaux d'une Nation : Ainsi dissou par l'effet de ces destructions, qu'il a consommées dans tous les Ordres, il t'a déchargé par son fait de ce Pacte antisocial, qu'il t'avoit fait jurer, comme au Roi, sur l'Autel d'une Divinité

chimerique, la liberté, qui se desavoue elle même ; & son serment civique cesse d'être obligatoire pour tous ceux, à qui l'ambition l'a dicté, la bonorieté l'a surpris, ou la frayeur l'a extorqué, & qui jouent un bien mesquin rolle vis-à-vis ces francs & loyaux citoyens, qui ont mieux aimé d'être martyrs de la foi par eux jurée à l'État & au Monarque, que de conserver leurs places au prix d'un parjure (*). Ainsi peuple François, maintenant que le Serment civique dernier retranchement de tes demagogues, est demontré depourvu du titre obligatoire, & que plusieurs, qui l'ont prêté, le retirent, tu n'as plus rien, qui te lie, mais en re-

---

(*) De ce nombre est entr' autres son Ex-Ambassadeur près la Republique de Venise Marquis de Bombelles, dont la fortune gît dans ses emplois, & qui eut le courage de les quitter plutôt que de fausser sa foi. La Reine de Naples se trouvant à Venise vient de se rendre immortelle honnorant un si beau trait par une pension magnanime ; & jamais bienfait provenant d'une munificence Royale n'a été si bien placé ; car ce digne Ex-ministre & sa respectable Epouse sont les modelles de l'amabilité, de la contenance, & de la vertu, qu'ils inspirent à une famille cherie, & faire pour l'être, par une education la plus accomplie. Ce sont des gens, dont on diroit, que le talent n'est que celui d'être bons ; tant il surpasse tous ceux, dont ce digne couple est orné.

vanche tu n'as plus rien ; à quoi tu te lies : est-ce bien-là une existence politique que la tienne, pour que tu puisses encore te dire Nation ? L'Assemblée Nationnale ne sauroit plus te rallier elle-même sous l'etendart de cette liberté ; qu'elle t'a promise envain, car elle n'existe pas ; & la licence ; qui en prend la place, est son antipode : ainsi ce Corps legislatif, qui a certainement voulu le bien ; & l'a manqué par la contre-operation de plusieurs de ses membres, gemit dans son cœur de se trouver impuissant tant pour te contenir, que pour te defendre. Heureusement ton plus digne ami, ton meilleur concitoyen, ton bon Roi & Pere toujours te reste ; sans quoi tu serois au premier occupant ; & tu le seras, si tu ne te ranges encore du parti de ton Chef legal, & ne le retablis dans ce pouvoir constitutionnel ; qui a fait toujours également ton frein & ta defense. Aussi puisse-t-il repondre à tes vœux dans le cahos ; où tu as confondu la chose publique ; car il est beaucoup moins difficile de construire une machine, que de la remonter une fois detraquée.

2. Va, remets donc en sureté ta conscience & morale & civile, les deux attributs sublimes, qui lient du grand nœud politique la Religion avec la Loi, & font la conscience sociale chez les Nations ;

Elle doit bien être effrayée du souvenir de tous ces desordres, que tu as commis contre le Sacerdoce à-la-fois, & contre l'Empire, & bien alarmée de ceux, dont on menace ses asyles saints, faits pour qu'elle y trouve sa sureté au pied des Autels. Mais ce qui doit mettre le comble à la mesure de sa confusion, c'est de se trouver obsedée des entraves du schysme, & epouvantée de ces horreurs, qui sous les Nerons faisoient les Martyrs. En effet quelle terreur pour la conscience publique à imaginer que ce fut dans ton sein, peuple malheureux jusque dans les temples, qu'on a osé violer . . . . . . Mais detournons les yeux de l'imagination d'un tableau revoltant, & au lieu de fremir de desespoir allons chercher ta consolation au pied du Trône; tu y trouveras ton salut; il te rassurera de tes craintes; il te garantira tes Autels. Degage-le consciencieusement de toutes les avances, qu'il a faites à la Révolution, puisqu'il ne les a faites qu'en ton nom; conjure-le, qu'il ecoute ta priere, & demande-lui, qu'il t'obtienne du St. Pere un Jubilé National; car il faut le concours de toute la Nation pour expier de si grands crimes: son Senat cessera de ses fonctions pour cooperer à la veritable regeneration de la France, & pour participer à la Misericorde de

Dieu conjurée par le jeûn, par la penitence, & par la psalmodie solemnelle de tout le Royaume, (orthodoxes, qui restez à la Nation, c'est à vous que je parle, point à ses esprits-forts), & dechargé du poids énorme de sa terrible responsabilité il joindra ses vœux aux tiens pour obtenir du Ciel cette felicité publique, qui dans le fonds a été toujours l'objet principal de ses peines.

3. En-vain voudroit-on me faire regarder comme paradoxe l'idée consolante, que je me forme d'une contre-révolution pacifique en France, en m'opposant la lettre aux Ministres du Roi chez l'etranger, qu'on vient de publier tout-à-l'heure, par la quelle on lui fait rendre compte ministeriellement aux Puissances de l'État de la révolution, des bons effets, qu'elle a produits jusqu'à cette heure, & qu'elle promet à l'avenir; & de l'acceptation, dont tout recemment il a donné acte à l'Assemblée Nationnale, de la Nouvelle Constitution. Cette piece trop longue, & trop détaillée pour être effectivement ce qu'elle veut paroître, un *motu-proprio* du Roi directement adressé à la Hierarchie Federative, qui sait au reste à quoi s'en tenir, sans aucun besoin de sa part, & sans en être requeré, sur un objet, qui ne la regarde qu'indirectement, & qui ne l'interesse guere, si ce n'est en sens con-

traire, cette piece, dis-je, qui sent le besoin de ne point passer pour apocryphe, ne me fait pas plus de sensation, que toutes les avances déjà faites par ce Monarque à une Révolution, qui dénature son être. Aussi sans m'arrêter sur la consideration de ce qu'il peut lui importer d'en imposer à la croyance des Révolutionnaires, me permettrai-je très-humblement de feliciter l'Assemblée de l'heureux moyen par elle immaginé de dérouter les Puissances de toute idée, qu'on eût pu former, de venir au secours du Roi, en lui dictant une adresse ministerlelle faite exprès, pour qu'il s'isolât lui-même dans sa prison d'État, au centre de l'Europe, & au milieu de ses Alliés, de ses Amis, & de ses Parens, dont les Révolutionnaires craignoient l'interêt naturel, politique, & moral, qu'on eût pu prendre désormais à ce Monarque: aussi l'a-t-on amené par un trait de politique la plus raffinée, mais tout-à-fait transparente, à les remercier d'avance d'une maniere toute-neuve, rien qu'en leur faisant part, avec une spontanéïté assez naïve, de son bonheur dans sa situation. Au surplus ne pouvant être heureux, qu'avec la Nation, ce Roi galanthomme croit foncierement l'être toute fois qu'il croit se prêter à faire cesser les malheurs de son peuple. On se fait illusion

dans ce qu'on desire : à force de se dire une chose, on s'en fait accroire à soi-même, & on finit par en agir de bonne foi en consequence : mais de vouloir faire presenter ministeriellement son aveu inutile aux Puissances, c'est exposer ses Ambassadeurs à jouer un fort-mesquin rolle vis-à-vis tout le Corps Diplomatique, & tous les Cabinets de l'Europe en pure perte pour son objet contemplé, la croyance.

4. Pour juger en effet, que ce soit une piece immaginée par quelqu'esprit Mirabeau ou anti-Mirabeau pour la fin, qu'il me semble d'entrevoir sans risquer une meprise, & pour par-dessus rendre odieux le Roi au Clergé & à la Noblesse, il suffit de la confronter avec des faits tout-recens, qui la dementissent ; & on vera qu'elle ne se configure point ni avec le congé, qu'il avoit donné à son Confesseur, parcequ'il avoit prêté le Serment Civique ; ni avec le ressentiment, qu'il avoit été marquer de vive-voix à l'Assemblée sur l'insulte autant scandaleuse qu'opiniatre, qu'on avoit osé lui faire & à sa Famille Auguste en lui baissant la barriere au visage, & empechant son equipage de passer outre pour aller à St. Cloud ; ni avec la reponse patetique, quoique pas du-tout satisfaisante, sur son propos de vouloir y aller toujours, que lui

lui fit le President en se bornant à le consoler mielleusement de ses *peines*, expression, qui détruit toute hypothese de son acquiescement point suspect à cette Révolution, qui les a occasionnées; ni avec la remontrance energique, qu'il lui avoit fait tenir par écrit sur les dernieres violences pratiquées aux asyles sacrés des Recluses, & à tout l'Ordre Claustral, en deployant la non-valeur de la nouvelle Constitution, dont on lui fit ecrire aux Puissances d'être content.

5. L'Assemblée Nationnale a voulu faire un dernier effort pour n'en point avoir le dementi : c'est un trait de politique, qui honorera son esprit; mais un retour autant sage qu'honnête sur elle-même, pour se décharger en-fin de la terrible responsabilité, qui l'accable, honorera sa conscience. Que si elle veut s'en tirer avec honneur, puisqu'il paroît, que ce simulacre imperieux lui en impose, & faire agir un ressort politique, qui honore son esprit tout-à-la-fois & sa conscience, elle n'a qu'à faire cesser sourdement l'objet de sa mission, le maintien du Trône, qui dès le commencement de la nouvelle Constitution en fut la base, puisque sa premiere rubrique établit en propres mots, que le *Gouvernement François est Monarchique*: le Monarque n'a qu'à disparoître, & l'objet identique de la

mission, qu'on reclame, est cessé. Que l'on adhere à sa requisition formelle de tantôt de s'en aller à St. Cloud lui & toute la Famille Royale, & que sous la garantie du Marquis de la Fayette on fasse tenir des ordres à la Garde Nationnale des Municipes depuis St. Cloud jusqu'à telle place frontiere, qui sera à sa convenance, & en même tems aux Commis de sa barriere, pour qu'on laisse passer les equipages de tout porteur d'un passe-port livré sous anonyme à valoir pour lui & son monde jusqu'à tel jour; bien entendu que le Duc d'Orleans doit en être, c'est trop juste. Que si tôt son evasion l'on ordonne des prieres publiques dans tout le Royaume pour le sort du Monarque absenté, ainsi que de l'Heritier de la Couronne, & de toute son auguste Famille; que Dieu le benisse, l'accompagne, & lui inspire un prompt retour. Qu'on annonce dissous les États-Generaux faute d'objet de leur Assemblée Nationnale, & de son President-né, le Roi, dont sans la Sanction il n'y peut avoir rien de fait; qu'on ne s'embarasse point de ce qui doit arriver; que tout dans Paris ainsi que dans les Provinces, manifeste l'onction, la pieté, & la rescipiscence: que le Ciel de la France retentisse de la Psalmodie de tous les Ordres; qu'un air de componction generale efface jusqu'à

l'idée des horreurs révolutionnaires tout également qu'antirevolutionnaires ; & qu'on compte réellement sur la probité de ce Roi Citoyen.

6. Quand le nœud est Gordien, il ne faut point perdre son tems à le denouer : il faut le trancher ; & il appartient au grand cœur du Senat de la France d'écarter toute mission désormais inutile, & de se decerner la mission d'Alexandre. Au surplus malheur à ce Corps entiché de son point d'honneur, & de son zele devorant, si ce nœud, qui est absolument Gordien, & au quel il faut un tranchant, & rien que cela, irrite la curiosité du peuple, sinonyme de la fureur. Cet être toujours plus malheureux à mesure que l'Assemblée Nationnale s'efforce d'avancer l'ouvrage de sa regeneration à travers le cahos de l'Anarchie ; ce qui est evidamment impossible ; fatigué de ses riens, accablé de sa propre liberté ; & las de soi-même ; pourroit fort-bien s'essayer au denouement de ce nœud fatal en ce que le destin de l'État en depend, & lui décharger un fendant de sa façon ; mettant en pieces les enlacemens, qui le composent, à l'aspect d'un autre Corps éprouvé & connu, tout-prêt à marcher sur les brisées de celui, qui l'a supplanté. Tremblez, Messieurs, je vous le repete ici, tremblez pour vous-mêmes. Si ce sont *les Gens-du-*

Roi, qui donnent, votre colonne ne tiendra surement pas, comme n'a pas tenu le 11 Mai 1745 memorable à jamais cette colonne Angloise, qui formée en cone perçant tout obstacle allarmoit l'immortel Maréchal de Saxe, & dont il se rassura si-tôt que Louis XV menant la bande il vit donner *la Maison du Roi*.

CHAPITRE X.

Continuation au Mois de Mai.

Prelude à la resurrection des Parlemens du Royaume. L'Honneur François. *L'Eglise. La Noblesse. La Robe. L'Epée. Application du sisteme de l'Univers à celui d'un Empire. Discours à tous les Ordres de la Patrie. L'Abbé Raynal sur la scene. Je l'analise. Point de nouveau sisteme.*

1. Un bourdonnement, au quel mes oreilles s'attendoient déjà, commence, cher ami, à me mettre à mon aise, & dans le cas de rendre justice à la Haute Magistrature de la France. Les evenemens, qui se sont suivis après ces démarches Parlementaires, qui ont le plus marqué depuis six ans, me mettroient en état, maintenant que celle

qu'on annoncé, en radoucit le souvenir, d'en élaguer quelques passages; mais outre que cela demanderoit du tems, dont je desire désormais qu'il n'y en ait pas de reste, je ne suis point fâché, que ce travail, tel qu'il soit, conserve son caractere de bonne-foi & d'originalité, d'autant plus que cela fait nuance dans le coloris du tableau par le contraste des ombres.

2. Effectivement il seroit toujours beau, après avoir contemplé la marche, qui auroit devancé les resultats du jour, d'en contempler encore une en opposition naitre, comme qui diroit, artistement du contraste de ces resultats mêmes; & de voir les membres des treize Parlemens du Royaume sortir hardiment de ce neant politique, dont la contremine du nouveau Corps Legislatif a eventé la leur, pour aller se réunir en Diete dans quelque lieu d'assurance, & protester au nom de la Nation, notamment du Clergé, de la Noblesse, & du Roi même, contre tout ce qui a été fait aux presens États-Generaux, & non obstant sa sanction, en faisant savoir en même tems aux Puissances, au moyen d'une enciclique energique, & point apocryphe, le sort actuel de la Monarchie, & la detention de Louis XVI au Chateau des Tuilleries par l'Assemblée Nationale, & deployant une autorité supple-

toire de celle du Monarque annoncer à l'Europe de vouloir faire ce que ne peut point faire le Roi dans son état de prisonnier, en vertu d'une liberté patriotique, dont ils protesteroient de jouir à la face de l'Univers : acte vigureux, acte auguste, qui les rendroit bien dignes d'une attribution, à la quelle ils visoient avec cette ardeur, qui a produit indirectement tant d'incendies, celle de Puissance intermediaire entre la Nation & le Trône. Faits pour savoir operer le bien, car leurs epreuves sont faites, & l'histoire de l'Empire François, même la derniere, celle des Bourbons, les constate, ils se sont sentis toujours, & ont brigué le pouvoir de l'operer. L'insistence a été funeste; mais si la lance d'Achille blessa Telephe de cette playe douloureuse, qui le faisoit vivre dans des mortelles angoisses, il étoit reservé à sa rouille de la guerir. Puisse la voix publique se verifier ; le succès puisse-t-il couronner la demarche courageuse & profonde, que l'on prête, moi premier par l'envie que j'en ai, à ce corps éclairé : dès lors l'attribution, qu'il desire, puisse-t-elle être consignée dans une rubrique de la Loi Salique pour faire partie essentielle dans la veritable Constitution Françoise. M. d'Epreménil, & tant d'autres, dont le zele avoit outré la contenance, s'honoreront d'en

être: ce seroit pour eux la plus digne des expiations. Ce n'est au vrai que l'idée d'une espece de guerre civile; mais elle seroit du moins deployée avec une energie, qui effaceroit les menées sourdes de l'intrigue obscure, & peu digne d'une Grande Nation, dont les vrais interêts paroîtroient dans un conflit noble, & bien déduit, au quel pourroient prendre part les Externes; ce qui jusqu'à un certain point, sera desirable, si toute fois la marche des Parlementaires ne peut pas les mener jusqu'au bout, & faire en sorte qu'ils puissent se suffire tous-seuls, ce qui seroit encore mieux desirable, appuyés d'un genereux soutien au dedans, la classe des citoyens, qui par état doit être la garante redoutable du destin, & de la dignité de l'Empire.

3. Il est une Divinité, qui appartient à toutes les Nations, & qui selon Montesquiou E. des L. 3. 7. est le principe elementaire du Gouvernement Monarchique; mais qui en France a un Temple élevé exprès à son Genie tutelaire; c'est l'honneur, qu'on y a consacré par un Ouvrage de plusieurs volumes, point copié ailleurs, étalant pour titre *L'Honneur François*. Ayant eu le bonheur d'étudier la Nation sur les lieux, je suis entré dans la vaste enceinte de ce Temple, qui est celle du

Digitized by Google

Royaume entier, & j'ai vu du cahos des grandes passions, & des grandes fantaisies, qui la tournent sans cesse, s'elever toujours de ces masses colossales, qui reagissant sur elle, en font solidairement, pour m'expliquer ainsi, la charpente, dont balancée sur ces points d'appui, qui le sont par leur gravitation même, & qui en partant de leurs extremes se rencontrent vers le point central, dont la rapidité de la rotation, qui les en avoit sistematiquement eloignés, tour à tour les rapproche, elle se soutient sur ses poles dans la region de l'extase.

4. Il en est des Grands Corps politiques, comme du Monde, que nous habitons dans l'immense turbillon de la Sphere celeste, suivant l'appropriation de Montesquiou *ub. sup.* La Nature au moyen de ces masses imposantes, telles que les Teneryphes, les Andes, les Atlas, les Pyrenés, les Caucases, & tant d'autres, qui par leur gravitation antipode font le balancement du globe, soutient selon le sisteme reçu cette planete dans sa rotation sur ses poles au milieu de l'espace. Ces grands soûtiens dans la Nation Françoise sont premierement le Trône avec la Hierarchie des Princes, puis le Clergé avec la Hierarchie des Pontifes, la Noblesse avec la Hierarchie des Pairs, la

Robe avec la Hierarchie des Magistrats, l'Epée avec la Hierarchie des Generaux, dont de mon tems il y en avoit environ douze-cent depuis le rang de Brigadier jusqu'au bâton de Marechal. Ce sont ces masses, qui gravitant tour-à-tour sur la Nation sans cesse, la soûtiennent, puisqu'elle dans sa rotation trouve toujours un point d'appui en tel sens qu'elle tourne.

5. Qu'il se reveille donc ce Dieu tutelaire de la Nation Françoise; qu'il redonne son essort à chacun de ses grands soûtiens dans leur juste equilibre; & qu'il reanime tous les Ordres de ce superbe Empire de son feu divin, de ce feu central; que le François *Mairan* de nos jours a établi dans le profond milieu de l'Orbe, comme le principe vivificateur, l'ame des êtres. Le Trône dans la révolution actuelle n'en est pas le plus fort, car il semble chanceler sous les pieds de Louis XVI; mais c'est la prudence, qui preside ses actions, que l'on regarde comme la courtine sacrée, derriere la quelle il se retranche selon la necessité du moment. Le Clergé de certaine façon prend sa place, & le soûtient en son nom par une fermeté à l'epreuve en soûtenant la Religion, qui en est la base. La Noblesse l'etaye par une resistence autant genereuse, que salutaire, à la destruction de ses titres, qui

en sont les supports. La Robe va le relever (du moins en fais-je l'augure) par une sagesse profonde, mettant en valeur les ressorts, qui en constatent les droits. L'Epée, ce garant victorieux de *l'Honneur François*, qui rayonnant de gloire sur son Autel indestructible, environné tout-au-tour du Corps de la Nation gît au centre, que fait elle? Douze-cens Officiers-Generaux, le Tribunal des Maréchaux de France à la tête, qui est le juge né de *l'Honneur* sont bien faits, ce me semble, pour composer eux aussi une Diete militaire, & fendant l'air en Croix du tranchant redoutable, qui honore leur flanc, jurer en face à l'Anarchie de le venger. Par ce concours de points d'appui tendans tous au centre, la Nation, qui est prête à tomber dans le cahos là, où celui du Trône paroit defaillir, sera sauvée.

6. Ordres respectables de la Monarchie Françoise voici le moment de déployer chacun vos facultés respectives. Mais toi Peuple, Ordre majestueux chez les Nations, & toi nommement, Peuple François, va de pair avec eux; même precede-les avec ton *Anciles* votif; que ton grand cœur fasse ton égalité; tu seras digne d'y pretendre, car tu es digne de marcher avec eux à la gloire. L'Assemblée Nationnale vous suivra de plein-gré, pour

qu'aucun ordre ne manque à sceller l'ouvrage de la Regeneration de la France. Les Pasteurs vous attendent aux pieds des Autels, gages saints de propitiation au Grand-Dieu des Empires.

7. Que si une fausse idée de l'honneur, car sur cet être moral quelque fois on prend le change, retient cette Assemblée, qui joue le rolle préeminent de Corps Legislatif, de revenir sur ses pas, les choses étant comm'elles sont, & de lâcher prise, elle n'a qu'à regarder autour d'elle le labirinthe inextricable, qui l'entoure de-toute-part, & le gouffre certain, qui va s'ouvrir sous ses pieds par la décomposition de tous ces êtres, sur qui elle étoit balancée, & dont elle a occasionné le desordre, & voir s'il lui reste encore lieu à opter entre son salut & son precipice; quand même ce Corps Legislatif ne voulût point considerer ce qu'il se doit par rapport à l'État, dont la perte est certaine, si un autre Corps veteran, eclairé, & cher à la Nation ne vient pas le suppléer, & faire valoir le premier article, dont le Corps legislatif avoit calqué lui-même sa nouvelle Constitution par ces mots bien clairs, *Le Gouvernement François est Monarchique*, contre le quel il semble pourtant venir par son fait, car s'il aneantit l'honneur, qui selon *Mon-*

Digitized by Google

tesquiou est le principe elementaire du Gouvernement justement Monarchique, il attente à la Monarchie.

8. Qu'effectivement il s'y prenne en commençant par l'honneur, son serment civique l'atteste, car il est fait pour fausser la foi, que la Nation a jurée au Roi & à la Patrie, sans laisser aucune interpretation, ni ampliation ou restriction de sa volonté à ses Deputés aux États-Generaux en fait d'autorité Royale; & quand on a tant fait que de fausser une foi pareille en prêtant un serment, qui la détruit, on avilit cette foi, que l'on pretend y substituer, & sur la quelle éclairé par Tacite: *Prodito Galba, mox vilem fidem: hist.* 1. l'État n'a que faire de compter, car il est un *crimen fidei*, il y a plus, *inter destissentes gravissimum*, la fidelité même; une fois violée, soit qu'on veuille y rentrer, ou se tenir à la defection, *quos conscientia defectionis, & proprius timor agitabant, arma tenentibus* il devient un besoin de se tenir sur leurs gardes: *id. in Agric.*, en raison de ce que les autres s'y tiennent avec eux, & ne se sentant plus recevables à se reclamer de l'honneur après leur defection manifeste, ils payent de temerité, parceque *a flagitiis manifestis* ils inferent avec les mal-

avisés de Tacite An. 2. *subsidium ab audacia petendum* : réellement il n'appartient qu'à l'impudence de remplacer l'honneur.

9. Ah Messieurs de l'Assemblée Nationnale, quel gouffre affreux avez-vous ouvert sous les pieds de *L'Honneur François* pour l'y faire perdre! & quel vuide tenebreux ne reste-t-il pour ceux, qui l'y ayant perdu, & pretendant le remplacer, vont s'y egarer (*). A en juger par le coup terrible, que vous avez porté à ce principe elementaire du Gouvernement François on se croiroit fondé à conclurre, que vous avez changé d'avis, & qu'après l'avoir confirmé par la nouvelle Constitution, vous meditez de l'abroger. Ah! que cette Babylone désormais disparoisse; que le Roi retabli sur son Trône efface par une amnistie generale jusqu'à l'ombre de tous ces scandales de Royauté mécon-

(*) Ayant vu jurer des gens en place, hommes éclairés, & hommes d'honneur, je ne pretens point censurer leur conduite, car je suis intimement convaincu, que leur serment en est un de conscience, qui se rapporte au sens, dans le quel le plus prudent des Rois a cru devoir, comme qui diroit, afficher l'intention de le prêter lui-même; (aussi les crois-je tous Royalistes dans l'ame,) à-fin de se ménager un parti point suspect aux Antiroyalistes, & c'est là peut être le secret du Monarque, que les plus zelés protestans n'ont point approfondi.

nue, de foi confondue, de sermens prêtés & retirés tour-à-tour; que l'honneur soit rendu à la Nation; elle sentira son veritable droit, celui de n'obéir qu'à un seul, comm'elle a fait toujours jusque du tems, que point encore parvenue à la gloire d'être Nation Françoise elle n'étoit que Celte, & Gauloise, & que sous ses *Belovese* & ses *Brennus* point comptables à un Senat de leurs conquêtes, elle se mesuroit avec les Romains, dont elle finit par se détacher victorieusement sous *Clovis*, & raffermit son sisteme, le seul connu, & adopté chez elle, la Monarchie.

10. En-vain l'Abbé Rainal, partisan assez connu de la liberté, & consequemment de la révolution, à le juger d'après ses principes, & l'esprit même de son aveu consigné dans la palinodie, dont il vient d'haranguer le Senat de la Nation, piece au vrai digne de sa plume, mais trop sujette à caution, pretend-il le conserver dans sa forme en insinuant, sans le faire paroître, une seconde Legislature pour corriger les erreurs de la premiere, mais dans le fonds pour ne point abroger le nouveau sisteme, en l'etayant un tant-soit-peu, mais provisoirement, de l'ancien. C'est un arbre, qu'il faut pour le present deraciner, sauf à en replanter au besoin les rejettons, mais mieux appropriés, car

son vice gît dans la racine. Mal planté d'abord dans un terrein, qui désormais le rejette, on a beau vouloir en greffer le tronc de branches point infectes, il n'y prosperera jamais, & plus on lui donnera le tems de dilater sous-terre sa racine déjà viciée, plus cette racine même sera parasite de toute plante, qu'on voulût faire germer dans son sol.

11. Les choses étant justement, comm'elles sont, il faut que l'Assemblée Nationnale laisse renaître l'ancien sisteme pour les raisons, que j'ai alleguées en son lieu, & que tout-paisiblement elle fasse place aux Parlemens du Royaume. Ce Corps fait, pour m'exprimer ainsi, de generation en generation aux connoissances des interêts de l'interieur de l'État, comme l'est de l'exterieur le Cabinet du Monarque, d'ailleurs instruit par les méprises de l'Assemblée, & piqué de l'honneur trop attrayant de les corriger d'une maniere plausible, à commencer par son plan préexistant là, où il est fautif, saura choisir les vrais moyens d'ameliorer l'ancien sisteme sans l'abroger, gissans au juste milieu entre la Nation, & le Trône, que l'Assemblée même a perdus de vue, & ne sauroit plus saisir; car l'esprit de Corps, & de Corps Legislatif, est le plus indestructible des êtres; & son esprit croiroit tou-

jours les trouver precisément là, où il les a manqués,

12. M. l'Abbé Raynal, dont les écrits, que j'admire, & qui sans me seduire sont mes delices, ont le plus contribué aux egaremens populaires, tout en se donnant pour chanter une palinodie octogenaire, aujourd'hui s'evertue pour n'en avoir pas le dementi en tout-point, & c'est pour cela qu'en faisant envisager des successeurs aux siegeans il donne pour établi le plan existent, ce Gouvernement d'Assemblée Nationnale, qu'on ne sauroit nommer autrement qu'anarchique, dont la devise est *Libertas:* car c'est bien de cette idole, en vain par lui presentement purgée de tout vice, que tant qu'il ne retracte ouvertement ses faux-principes, il passera toujours pour le partisan-né tant au civil, qu'au moral, parlons clair, la liberté de conscience: Mais puisque son eloquence, souvent don funeste du Ciel, dont, faute de calcul justement de ces resultats, qu'il represente aux États-Generaux comme echappés aux lumieres de la Legislature actuelle, il s'est servi pour renverser le Gouvernement & la Religion, puisque, dis-je, cette eloquence victorieuse a fait le mal, ou qu'il se taise, & qu'il laisse faire à la Providence, ou qu'il s'en serve pour parler de bonne-foi & en citoyen revenu de

ses

ses idées elementaires, s'il est assez genereux pour avouer ses erreurs, & les maux, qui en sont la suite.

13. A fin de les reparer autant que possible, il doit reconnoître sans restriction mentale, comme une demonstration geometrique, que pour le redressement de la machine politique, qui surplombe furieusement, il est necessaire que toutes les lignes divergentes du Pouvoir Souverain rentrent verticalement dans ce point horizontal, d'où elles se sont elancées en rompant la force de son attraction centrale, & se fichent autour du pivot, où gît le Trône, pour que son tournant redressé par leur concours au soûtien du grand simulacre cesse de s'ebranler. Suivant ce concours il faut au bien de la chose publique, que les Cours de Justice en leur qualité d'organes, point types, de la legislation reparoissent à ses pieds pour lui offrir un appui, point en face pour lui presenter un contraste, & que tout'ombre de liberté disparoisse, tant qu'on ne demêle son horizon, qui ne sauroit jamais être celui du *droit des hommes*.

14. Convaincu de ces verités démontrées, que l'eloquent Orateur au Senat de la France s'inscrive en faux contre les maximes erronées qu'il a debitées dans ses ouvrages, entr'autres celle inculquée

Digitized by Google

à tous les peuples, que les *Rois sans eux ne peuvent rien, pas-même le bien*: qu'il laisse rentrer le Monarque dans son pouvoir par son propre fait, point par les Decrets *revisés* de l'Assemblée Nationnale (au surplus déjà nulle étant depuis long tems hors du mandat) pour qu'il cesse d'être precaire, & les maximes d'autrui, dont il se fait honneur avec une energie, que l'on diroit anti-révolutionnaire (ah la fine maniere d'éconduire la confiance tout-à-la-fois & la mefiance!) maintenant dans sa bouche ne seront point suspectes. Quand on a eu le malheur de blasphemer, il faut se retracter purement & simplement sans insinuations & sans detours. Il faut que sur sa parole, dès qu'il fait tant que de reparoitre, l'Assemblée Nationnale convienne de ses ecarts, & des maux qu'occasionne son existence, & consequemment lache prise, puisque c'a été sur sa parole, qu'elle s'est jettée dans un espace excentrique, même elancée hors de la sphere; ce qui fait de necessité phisique qu'elle s'y trouve dissoute par la loi de cet ordre établi dans la nature, qui regit l'univers.

15. Il est phisiquement demontré, que le globe central de la Monarchie, dont l'Assemblée Nationnale se trouve chargée, le Trône environné du Corps de la Nation, flottant dans l'espace politi-

que au milieu de la sphere Planetaire, où tant bien que mal il tourne encore, celle des Puissances, doit tomber de toute necessité dans le cahos à la merci des turbillons justement politiques, dont l'espace est rempli ; car le ressort unitif de toutes les parties composant sa propre sphere, étant absolument détraqué, il ne se soûtient maintenant, quoique à chaque instant immobile sur son axe, que par un miracle du Tout-Puissant, dont la duration est terriblement menacée de sa colere, qui ne peut être qu'extrêmement irritée du sacrilege Nationnal, le renversement de la Religion, avant-coureur ordinaire du renversement du Trône identique avec la dissolution de l'Empire : & c'est pour lors qu'abandonné à la loi irresistible de sa propre gravitation, n'étant plus soûtenu de ces points d'appui, que l'on a écartés en desordre, il faut precisément qu'il precipite dans le grand vuide de sa nature elementaire, c'est-à-dire dans la dissolution politique, si-tôt qu'il a cessé de tourner selon les regles immuables de son mecanisme par la demonture de tous les organes de son impulsion, & que le point ; où Il s'arrête contre la loi morale & phisique de son mouvement essentiel, la versatilité, en est un de reaction desordonnée sur la force de tous les ressorts constitutionnels, qui se brisent dans

le choc à mesure que leur elasticité naturelle continue à vouloir les mettre en action. Quel poids enorme que la precipitation d'un si vaste Empire sur la comptabilité d'une conscience!

CHAPITRE XI.

Leçon aux Rois d'après Tacite. Magnanimité de la Reine. Gracieux souvenirs de Marie Antoinette. *Sort eventuel de mon Livre.*

1. Cette responsabilité, qui ne sied guere aux sujets, & qui fait une rude compensation aux agremens du Diademe, doit être le penible partage des Souverains. Mais vous superbes Dominateurs de la terre, à qui la Revolution de la France est un ecole imposante du grand art de regner en raison inverse des resultats negatifs, qui ont fait supputer la valeur réelle des preceptes positifs, où gît la sureté des Droits de l'État, qu'on ne peut point separer des Droits du Sceptre, ne vous refusez pas pour un instant à la voix de la verité: c'est avec Tacite, l'Instituteur des Rois, que j'ose vous haranguer; daignez m'entendre. Elevés au faîte de la Grandeur, le plus vil des ennemis, mais le plus

méchant, osé vous entreprendre ; l'adulation. Rampant à vos pieds ; *Quippe adulationi fœdum crimen servitutis inest* ; ce monstre à deux faces vous les mord d'une bouche, qui a la mine de les lecher, tandis que de l'autre il vous souffle au visage un poison mortifere ; qui a le gout doucereux ; & ce *pessimum inimicorum genus*, *laudantes*, qui si vous les regardez de bien-près ; *libentius cum fortuna vestra, quam vobiscum loquuntur* ; vous eblouissent de la gloire du jour, & vous derobent la perspective de l'avenir, de ce juge indestructible *Posteritas*, laquelle instruite de vos actions par l'histoire *suum cuique decus rependit*, sans qu'il vous soit possible, vous qui en êtes par état le sujet principal, d'échapper à la justice, qu'elle va vous rendre, parceque d'après Svetone *Reipublicæ interest*, *ut facta quæque* (*Regum*) *posteritati tradantur*. Ainsi ces pyramides, ces bronzes, ces marbres, que la flatterie vous éléve, monumens fastueux du suffrage ephemere ; si ce n'est de l'echo du cris du moment ; dès que le jugement de la posterité ne vous est point favorable ; demeurent à la merci du passant, comme ces pierres sepulcrales ; que l'on foule aux pieds sans y faire attention. *Quæ saxa struuntur, si judicium posteritatis in odium vertit, pro sepulcris spernuntur*, à la honte du renom, qui

doit être votre grand mobile, tout-aussi-bien pour vivre honorés, que pour vous survivre, en quoi vous êtes differens du reste des humains, à qui l'utilité tient lieu de gloire : *Cæteris mortalibus in eo stare consilia, quod sibi conducere putent ; Principum diversam esse sortem, quibus præcipua rerum ad famam dirigenda* : & songez que votre autorité presente ne comande point aux siécles à-venir : *socordiam eorum irridere libet, qui præsenti potentia credunt extingui posse etiam sequentis ævi memoriam*.

2. Que le premier de vos soins soit donc celui de bien connoître les gens, qui vous servent. C'étoit un grand defaut à Galba d'être vis-à-vis ses ministres, *si mali forent, usque ad culpam ignarus* : cette ignorance pernicieuse aux particuliers en est une coupable aux Monarques. Le ministre d'un Prince sans être un aigle en elevation, ne doit pas être ni mal-honnête, ni raffineur, ni ignorant, & là, où gît la borne de ses lumieres, doit le faire avancer le zele, l'honnêteté, & la conscience. La fidelité si necessaire à l'État appartient aux mœurs: *Optimum quemque fidelissimum* ; s'il n'est pas homme de-bien, celui qui vous sert, vous trahit, & c'est trahir l'État, que de manquer de fidelité à celui, qui doit le gouverner, & qui à cette fin

Digitized by Google

doit entretenir des ministres pour que *honestis sermonibus aures Imperatoris imbuant*, étant bien naturel *neque posse Principem sua sapientia cuncta complecti*. Ce traître voulant marcher sur le corps à Themis pour ses passions, ou pour ses vues, vous dira hardiment, que vous êtes au-dessus de la loi, & entr' autres écarts provenant d'une maxime si perilleuse, qu'il vous proposera comme des oracles reservés à la raison d'État, dans un cas, où il vous croira interessés personnellement à punir des crimes, qui ne seront point prouvés, *addito Majestatis crimine omnium accusationum complemento*, il glissera un grain de lese-Majesté dans l'imputation, & arrachera un ordre tyrannique à votre religion surprise, malgré la conscience. Tibere, dont les grandes vertus égaloient les grands vices, ne fut scellerat, qu'à ce titre. Soyez-en bien en garde ; ce crime n'existe que trop dans la cathegorie des forfaits ; mais il n'est pas si commun, qu'on vous le fait accroire ; la loi Julie de la Majesté a recu bien de modifications des Jurisconsultes rapportées par *Montesquiou* 12. 8. *& suiv.* & la raison d'État est un objet trop seduisant pour s'y livrer sans reserve, outre qu'il est extremement delicat à manier. Ainsi laissez exercer à la loi ordinaire son ministere jusqu'où elle peut

Digitized by Google

l'étendre ; puisque *non utendum imperio, ubi legibus uti possit.*

3. Et de tels conseillers, dont les mœurs ne peuvent être que dereglées, & la reputation notée, gardez-vous bien de les proposer au gouvernement de vos Provinces. Il a été toujours de l'interêt personnel du Prince, outre celui de l'État, *ne quis vita probrosus Provinciam sortiretur*, puisque la responsabilité lui reste, car le choix le regarde, *idque Princeps dijudicaret*: & la bonne ou mauvaise reputation de ses sujets ne peut pas lui echapper, car la voix publique ne sauroit se taire, & c'est elle, qui lui montre à choisir; *si vis eligere, consensu monstratur*: encore moins en ferez-vous des Favorits, car les vues de Sejanus rejaillissoient sur le caractere de son Maître; outre que l'on peut fort-bien se passer de Favorits toujours, & l'on doit n'en avoir de trop grands jamais, pour ne point donner prise au jugement porté par votre Instituteur *præcipuum esse indicium non magni Principis magnos Libertos*. Ce sont des oppresseurs à coup-sûr, & en fait d'oppression tant en action qu'en reaction Sejanus même, qui en fut l'exemplaire, *Quisque Sejano intimus, ad Cæsaris amicitiam validus, contra quibus infensus esset, metu ac sordibus conflictabantur*, Sejanus-dis-je, & sa triste

fin doivent vous donner un terrible dégoût pour ces êtres: quoique Tibere eut, à mon avis, mauvaise grace de le faire mourir; son vrai supplice auroit été celui de le déclarer dechu de l'Ordre Equestre, dont il étoit, & de l'adjuger à ceux, qu'il avoit opprimés, comme une proprieté leur appartenante, pour que par tour reglé chacun en usât à son gré, & fût le maître de s'en servir comme d'un valet, & d'un esclave. Ce ministre insolent devoit être l'Aman d'Assuerus, que ce Roi juste avoit livré à l'innocent Mardochée; leçon sublime de l'Ecriture Sainte aux Favorits temeraires, & aux Rois indolens. Que ni le rang ni la naissance ne vous fassent jamais épargner l'oppresseur; toujours le plus fort il foule aux pieds le plus foible, qui même lui aura rendu les services les plus essentiels, & le poursuit dans son bien, dans son honneur, dans sa vie; car il lui ôte de gayeté de cœur son état & les moyens de sa subsistence; ah le monstre! & si l'infortuné se pourvoit en Justice, le Principion s'en offense, & lui barre le chemin droit des Tribunaux, & le fait languir dans l'impossibilité de tenir aux détours de la chicane par la détresse; s'il tombe à ses pieds pour conjurer son humanité, n'en pouvant plus des entraves, il l'éconduit par des mots vagues, & le remet sans

cesse au tems avenir; s'il attend en silence, il est oublié; s'il se fait entendre (& c'est là, où on vouloit l'amener) on crie à l'audacieux, qui ose dans le besoin, & dans la distance (la distance! vraiment oui; il en est une & bien grande de la naissance au merite) & qui ayant souffert long-tems, n'a pas le bon esprit de souffrir encore; on lui fait des conditions toujours plus dures, que même on ne tiendra pas, & ce malheureux mortel victime en tout sens vieillit dans l'oppression & le desespoir. *Regum Officium est proprium*, a écrit St. Jerome sur Jeremie, *liberare de manu calumniantium vi oppressos*, oracle du sacré Canon *Regum Officium* consigné dans le livre plus auguste de la Loi. Princes Souverains, remplissez la distance, mettez au néant ces Ministres vilains, ces Magnats oppresseurs, ces Puissans ingrats, ces insolens Favorits, ces Primauteurs ignorans vis-à-vis leurs victimes, & que la distance s'y trouve en sens inverse; le taillon est tout-aussi-bien un oracle de la Loi: empechez que la resistence enervée par la souffrance n'oblige le patient de repeter dans sa douleur *nihil proficit patientia, nisi ut graviora tamquam ex facili tollerantibus imperentur.*

4. Mais c'est une leçon, que votre sublime Instituteur avoit dictée principalement pour vous,

Regisseurs supremes des peuples, en vous recommandant en fait d'oppression *ne Provinciæ novis oneribus turbarentur*; que les anciens soyent perçus *sine avaritia, aut crudelitate Magistratuum*, parceque quand même *impigre obeunt, si injuria absint*, l'injure jointe à la concession fait que ces surcharges *ipso tributo gravius tollerantur*. En fait de sujetion tenez les citoyens en bride, c'est trop juste; mais ne poussez jamais à bout en fait de joug vos sujets, sur tout les gens de cœur; ne perdez point de vue ce grand principe, que tout empire sur les hommes a un terme, au quel confine une liberté, qui ne doit point vous deplaire, car il en est une dans l'empire de la loi; *Ut pessimis Imperatoribus sine fine dominium, ita quamvis egregiis modum placere libertatis*; & en fait d'égards ne confondez pas le Plebeyen important avec le Noble nul, l'homme qui merite avec l'indolent, l'homme à talent avec l'imbecille, le savant éclairé avec le demi-savant, engeance tout-à-fait antisociale, l'homme utile à l'eunuque canore, l'homme d'honneur avec le poltron, l'homme de mœurs avec le prevaricateur, car à la longue leur attachement s'attiedit: *infirma vincula charitatis*; malgré qu'ils soyent *servitio sueti, patientiam abrumpunt*, & au sort egal ils risquent tout sans plus opter entre l'humi-

liation & un coup extreme, jugeant en dernier ressort, *si nocentem innocentemque idem exitus maneant, acrioris viri esse merito perire.* Soyez donc équitables soit dans le taux des salaires, que vous devez ordonner dans l'État proportionnellement aux talens, ou dans l'attribution tant des peines que des recompenses: & dans l'administration même de la justice songez que le glaive peut bien être le plus fort instrument de Themis pour punir le mal, mais point le plus sûr pour l'empecher; c'est la balance.

5. Soyez donc equitables, soyez bons, soyez grands en même-tems; aimez ceux, qui vous ont bien servi; donnez un dementi formel au Panegiriste de Trayan, qui le louoit sur cette espece de vertu point commune, affirmant *in Principe rarum, ut se putet obligatum, aut, si putet, amet.* Si par une foiblesse inherente à l'espece humaine, car assis sur le char triomphant de la fortune, Maîtres du monde, vous êtes des hommes, il vous est arrivé de faire du tort à quelqu'un, à qui la raison d'État, car il faut bien un retranchement politique, quoique guere tranquille, à la conscience des Princes, vous empeche de faire reparation, du moins ne le surchargez pas du poids de votre haine, & donnez encore un dementi formel au Pre-

Digitized by Google

cepteur de Neron, qui a etabli pour maxime, que *hoc habent pessimum animi magna fortuna insolentes, ut quos læserunt, oderint*. Soyez humains, soyez bienfaisans sans être prodigues, & imitez en cela la Divinité, qui n'ecoute point les vœux des supplians indiscrets: *Principes ad instar Deorum; sed neque a Diis nisi justas supplicum preces audiri*: car la fortune publique, la quelle plus qu'à vous est à l'État, n'est point faite pour que vous en combliez des Favorits, des adulateurs, des histrions, & souvent helas! des Thaïs, & des Chloes impudiques. Soyez genereux; protegez les mœurs, les sciences, les arts, secourez l'indigence, & ne vous refusez pas au plaisir noble *erogandæ per honesta pecuniæ*, c'est-à-dire à la liberalité pour la bonne cause, celle de faire des heureux, vertu delicieuse, vertu sublime, que le mechant Tibere, ce sanguinaire, cet oppresseur, lui-même, *diù retinuit, dum cæteras exueret*, en fournissant des fonds de sa propre epargne sous des conditions fort-honnêtes à ces sujets, dont il connoissoit l'indigence, la conduite, & l'honneur, & a su en revanche être grand à ce titre.

6. Ainsi, Chefs de votre grande Famille, l'État, si vous aimez à avoir des enfans, daignez être Peres. Ne dédaignez pas d'être aussi par fois po-

pulaires, & de vous mêler aux plaisirs innocens de vos peuples : c'étoit une coûtume, que le plus grand des Cesars, Auguste, mettoit au rang des vertus sociales : *Augustus civile rebatur misceri voluptatibus vulgi* : & que le plus fin d'entr'eux, Tibere, pratiquoit quelque fois lui aussi, *ut manifestum fieret magnarum rerum curam non dissimulaturos, qui animum etiam levissimis adverterent*. Le plus mechant des Politiques, *Machiavel*, la recomandoit également dans son Prince. Et ces Nobles de race, dont l'individu n'a jamais rien valu à la Patrie, où fiers de leurs Ancetres ils pretendent faire valoir pour leur propre compte des fonds, qui ne sont point à eux, car selon *Seneque in Herc. qui genus jactat suum aliena jactat*, ecartez-les de toute honorificence ; laissez-les vegeter dans leur morgue ; & croupir dans leur nullité : ignorez-les tous & un chacun, comme le dernier plebeyen, qui seroit nul à l'État, & à qui, s'il ne l'est pourtant pas, vous voudrez-bien accorder sur eux un droit de presseance : *Industriæ maximum premium*, disoit Pline à Trayan, *judicium Principis* : vous en ferez des heros, comme au contraire vous en ferez des stupides, si vous les abandonnez à l'abjection. Que votre jugement porte non seulement sur la gloire des services rendus à l'État, mais sur

la mesure des recompenses; car c'est une image bien affligeante pour la condition des sujets, & un reproche en même tems bien amer pour la justice des Princes, que ce passage de l'Eclesiaste 9. 15. *Inventus est in civitate vir pauper & sapiens, & liberavit urbem per sapientiam suam; & nullus deinceps recordatus est hominis illius pauperis.*

7. Si dans ce siécle corrompu la vraye amitié n'étoit point un être de raison, je vous encouragerois à vous faire des amis bons & solides, puisque *nullum majus boni imperii instrumentum quam bonos amicos*, dont la Classe des Nobles, car il faut être juste, vous en pourroit fournir de preference, étant les supports nés du Trône près la personne du Prince par leurs titres d'office, ceux de famille, leurs decorations, leur fortune, & leur nom: & apparamment la race des amis au siécle de la felicité n'étoit pas éteinte; ce feu divin, l'amitié, bruloit encore: mais ce saint appui de la felicité publique, le plus excellent d'un Empire, n'est plus; il a disparu devant la philosophie du soi-disant siécle de la raison. Ainsi en fait d'amis tâchez de vous suffire à vous-mêmes, car *biantes in magna fortuna amicorum cupiditates*, écueil où d'ordinaire va rompre le cœur humain, ont fait plus de *Craterus* aimant le Roi, que *d'Ephestions* aimant Alexandre:

Digitized by Google

outre que de l'ami du Prince à l'adulateur il n'y a que la ligne de demarcation, barriere trop imperceptible à franchir: *Amicus pronus in adulationem*: & l'adulateur, je le repete, est un traitre. Faute d'un tel soûtien, qui ne sauroit plus être bien sûr, soyez vous mêmes la colonne de votre Empire par le libre accés des supplians, par le mur examen des objets, & par la conscience.

8. La Religion sera la pierre angulaire, le grand point d'appui de cette conscience tant recomandable aux Souverains. Tibere, mauvais croyant peut-être, puisque à plusieurs égards il étoit scellerat, mais conscientieux politique, tenoit scrupuleusement aux pratiques du culte, dont par état il étoit Grand-Pretre. *Hanc curam sustinet Princeps*, comme celle qui met en sureté la loi, & il la soûtenoit si-bien, qu'il ne souffroit pas que les gens point initiées aux mysteres se mêlassent aucunement de la Religion, *quia multa vana sub nomine celebri vulgabantur*: pour qu'on ne défigurât point la sainteté d'un tel être, il protestoit hautement *Sanctius ac reverentius de actis Deorum credere quam scire*, & ses protestations n'étoient d'ordinaire que des Edits portant peine de mort. Numa, l'instituteur de la Religion dans Rome, avoit ordonné que les Livres sacrés fussent enterrés acve

son

Digitized by Google

son corps, pour qu'on n'en fit pas un mauvais usage, & le Senat, qui les trouva sous sa main aux tems de la Republique, les fit bruler en droiture, crainte d'un tel abus. Maintenant non seulement on les divulgue, mais tout scribailleur profane n'ayant par état aucune vocation aux mysteres, les blaspheme par des interpretations impies, & par des sarcasmes. Malheur au Prince, qui tolere ces sacriléges, & malheur à la liberté de la presse sur ce qui regarde la Religion adoptée; les mœurs croulent infailliblement avec cet edifice saint, qui en est le rempart; la Loi subit toujours le même sort, & l'État succombe avec elle. L'Inquisition surveillée, comme à Venise, par l'autorité Souveraine est encore le moins mal: c'est toujours une digue contre le debordement effrené.

9. Malheur au Legislateur, qui pourvoit à l'ordre public sans prononcer strictement contre les violateurs de la discipline & des mœurs, car *quid leges sine moribus?* Sans un bon plan d'education publique on a beau faire des lois; & malheur au Souverain, qui donne un mauvais exemple, car l'education publique en depend: *Princeps optimus faciendo docet*: c'est sur son prototype que se forme la contenance, la pieté, la modestie, l'amour du vrai, le goût noble, l'honneur, l'activité, la

vaillance; le patriotisme, & pour tout dire, la dignité de l'existence politique au-dedans, dont la degradation est identifiée avec le relachement de la discipline morale, l'irreligion. Étant sans contredit le plus grand de tous dans l'État pour son Empire, le meilleur des Princes doit se mettre au dessus de sa grandeur même par son exemple: *Princeps optimus cum sit imperio maximus; exemplo major est*: En-vain voudroit-il gouverner par des Ordonnances, & intimider par des peines; c'est l'emulation à qui mieux saura l'imiter, qu'il doit inspirer aux sujets: *Emulandi amor validior quam pœna ex legibus & metus*.

10. Pour ce qui en est du dehors *oportet consiliis res externas moliri, arma procul habere*, & se tenir bien en garde contre la plus energique des passions, l'amour du pouvoir: *Vetus & insita mortalibus potentiæ cupido* les porte toujours à augmenter leur fortune aux plus grands risques; ils dedaignent la mediocrité en raison inverse de la grandeur de ces risques, qui n'exaltent leur ambition qu'en raison directe de leur grandeur même: *ex mediocritate fortunæ pauciora pericula*; mais c'est precisément là ce qu'irrite l'ambition, nommement des puissans. Oh Rois, vous qui jugez du partage de l'univers, connoissez celui qui regarde l'É-

tat : votre sort, tel qu'il puisse être, lui appartient. Ammien Marcelin a consacré dans la morale des Princes cette sentence digne de Salomon : *Nihil aliud est Imperium, nisi cura salutis aliena* : il ne faut point le compromettre par une vaine gloire ; car vous ne pouvez être ni fortunés ou infortunés ; ni reservés ou impudens, ni vaillans ou timides ; qu'il ne s'en ressente ; & n'en cueillir le prix, ou en porter la peine que tous ensemble : *Ita nati estis ut bona malaque vestra ad Rempublicam pertineant ; neque perire vos, neque salvos esse, nisi una posse* : C'est pour-quoi l'abdication du Trône ne fait point l'eloge du Prince.

11. Que le fléau de la guerre vous soit donc en horreur ; heureuse ou malheureuse elle desole l'État : si elle est offensive, vous ne trouverez pas si aisément dans les detours de la politique des bonnes raisons pour la justifier ; les manifestes du siécle en sont la preuve ; car si c'est la foi des traités, que l'honneur cependant d'acord avec l'intérêt vous ordonne de garder une-fois stipulée, pour qu'on vous la garde en retour, vous étiez libres de les contracter ou non sous une telle clause toujours odieuse : si elle est defensive, tachez de demontrer à l'evidence de ne l'avoir point provoquée ; car ce sera vous l'agresseur : mais si dans le bon droit,

qui vous assiste, l'on vous pousse à-bout, pour lors il est juste, que vous releviez la dignité de l'État,, car c'est le sauver, que de ne point souffrir qu'il soit insulté, & de montrer aux externes, que l'on a un sentiment de soi-même, un sceptre, & des citoyens; & sans une resistence mâle & constante, que vous vous devez à vous-mêmes, vous l'exposeriez à sa perte, si vous le soûmettiez aux conditions d'une paix deshonorante. En tel cas prononcez hardiment *miserrimam pacem vel bella bene mutari*. C'est le devoir du Pere de famille, que de la defendre jusqu'au dernier extreme: parti ferme, qu'il faut pourtant esquiler autant que possible dans la guerre civile justement sur le modele du bon Pere de famille, qui sauf la garde de l'autorité Paternelle, sur la quelle il n'y a pas à transiger, il ne sortira jamais si glorieux d'un contraste avec ses enfans que par le pardon: *Bellorum (civilium) egregios fines, quoties ignoscendo transigatur*.

12. L'exemple de cette magnanimité la plus sublime, qui puisse faire l'eloge d'une ame Royale, a été donné, n'a guere, par la plus illustre des Reines autant par son elevation, que par ses souffrances, MARIE ANTOINETTE. Priée par une Commission de l'Assemblée Nationnale de donner quelqu'eclaircissement sur les signalemens des person-

nès, qui avoient forcé ses appartemens à Versailles la nuit à jamais execrable de ce 5. Octobre; qu'on voudroit pouvoir rayer de la suite des tems, elle repondit que tout étoit oublié de sa part, & qu'elle invitoit l'Assemblée à en faire autant, trop heureuse; si son oubli eût été le tombeau de tous les maux, qui affligeoient la France. Ah que c'est beau, que c'est attendrissant, Peuple François! Je ne saurois me dispenser de te retracer ici ce tems heureux; où passée sous ton Ciel à l'âge de quatorz'ans cette Auguste Enfant, nantie d'une lettre de recomandation, qui selon Aristote est la plus puissante, elle commença par étaler des graces enfantines, qui firent les delices de la Cour, & les tiennes, & te rendit spectateur de nouveaux plaisirs innocens, assaisonnés de tout ce qu'il y a de plus aimable dans l'âge de la candeur, dont tout étoit marqüé chez elle, jusqu'à ces espiegleries d'esprit precoce, qui annoncent l'ame, & dont raffoloit le bon Louis XV. Soit qu'elle se donnât en spectacle champêtre allant en cavalcade à Trianon, ou autre part suivie de ses Dames toutes montées, comm'elle, sur des baudets joliment caparaçonnés faire des surprises agreables à la Famille Royale dans les environs de Versailles; soit qu'elle se donnât en spectacle pompeux sur un magnifique trai-

peau à l'Allemande avec un brillant cortege de quantité d'autres courant la neige en plein jour, ou à la lueur de mille flambeaux; ou qu'elle se livrât à l'amitié populaire deguisée en differentes façons pour se confondre avec la Nation, & pour lui plaire, tout lui sieyoit à merveilles, & tous les cœurs alloient au devant d'elle. Où sont-ils maintenant ces cœurs reveches, ingrats, inconstans? Que lui-a-t-elle fait cette Personne si bien assortie à cette Nation, qu'elle vint feliciter encore enfant, & dont elle combla ses vœux en lui donnant le successeur au Trône, si ce n'est tout le bien, qui a été en sa main, sans jamais aucun mal, bien au contraire, ayant souvent intercedé pour la classe des malheureux, & y versé des bienfaits? Allez donc, outragez-la, poursuivez-la cette victime innocente de votre inconstance gens dénaturées, entousiastes de la Nation, & preparez-vous le plus amer des repentirs, dont les larmes, qui inonderont vôtre sein dans un attendrissement irresistible, ne vous procureront jamais un soulagement égal au regret d'avoir vexé une Personne Excelse faite pour enchainer vos cœurs, si vos cœurs eussent été susceptibles d'un enchainement si precieux. Cet attendrissement expiateur de tant d'injustice vous saisira pourtant tôt-ou-tard avec cette precipitation de

sentiment, que la raison amene, & qui serre le cœur : mais ce saisissement delicieux ne sera jamais trop tardif pour son ame, dont le plus grand besoin est autant celui de vous pardonner, que de vous aimer, Nation Françoise : la magnanimité est son partage : *Nihil gloriosius Principe impunè leso* : est sa devise : elle l'a puisé dans *Seneque de la clemence*, & l'oubli des torts, même allongés, surpassant l'opinion de Tacite, *contumacia inferiorum lenitatem imperitantium diminui*, est en elle un superbe exemplaire de moderation aux Dominateurs.

13. Point fort de ma vertu, comme le sont les Philosophes du siécle, j'ai senti mon foible, & j'ai emprunté celle de l'Historien Politique du siécle d'Auguste, de ce Maître du monde, qui sans l'intervention de ces Philosophes a pu prendre sur lui de donner la paix à tout l'Orbe connu, pour vous dire quelque verité, Potentats de cet Orbe confiant, qui vous est soumis, & vous ramener aux maximes, dont la Philosophie du jour s'efforce de vous écarter ; ce que j'ai entendu faire sans manquer aux égards reverenciels, que je vous ai voués, & qui vous sont dus. J'ai osé, parceque sous un tel garant j'ai cru le pouvoir. Ce sont les Grands Principes de ce Grand Art, qu'ont mis dans

Digitized by Google

vos mains la Providence du Ciel, le suffrage des peuples, & l'ordre des choses, l'Art de regner: la morale en est excellente; même elle est digne d'un ecrivain, qui seroit né dans le sein de l'Eglise, & auroit été le disciple des Peres. Puissent-ils produire cet effet, que je desire ardemment; ils auront couronné le travail autant fervent, qu'ingenu d'un *Serviteur de Dieu & Ami des Hommes*, qui toujours consequent à soi-même a traité la cause de la Royauté sans trahir la conscience des Rois.

14. Peut-être me fera-t-on l'honneur, si ce n'est pas une presomption outrée de ma part, de le faire bruler en Greve par les mains du Bourreau, qui pourroit bien l'être à sa place par le peuple, que j'aurai desabusé, dont j'invoque la Majesté, & je reclame la protection, ainsi que de cette moitié tout-puissante de la Nation, dont j'ai deployé l'empire, & me suis mis sous sa sauvegarde. Que l'Executeur se garde donc bien d'un si terrible anatheme, car on ne voudroit en rester point là peut-être, & son tour pourroit fort-bien venir en anticipation: ainsi voila encore une victime irrecusable, autant qu'innocente. Mais qu'elle soit la seule; même epargne-la, je t'en conjure au nom de Dieu, peuple de Paris, dusses-tu le

laisser faire, n'importe, pourvu que ce ne soit pas à ce prix. Au reste ne te laisse point en imposer, si par dessus tant d'honneur on ajoute à la sentence un de-part-le-Roi, car on pourroit bien le surprendre à sa religion, & mieux encore l'arracher à sa repugnance pour le faire paroître consequent à ce qu'il vient de faire assez prudemment. Tant-pis pour l'imposture, & tant mieux pour la verité. Ce ne sauroit être qu'un ordre transparent, & du même alloi que celui de sa manifestation ministerielle de tantôt aux Puissances, que justement sa religion desavoue. Mais serai-je assez injuste pour supposer, outre la petitesse d'un grand oracle portant sentence d'un *Auto-da-fé* assez pitoyable, supposer, dis-je, tant d'impudence, & tant de malignité au Senat de la France après les protestations de la justice, que par un sentiment, que je n'affiche pas, mais que je sens, j'atteste de rendre aux lumieres, & à la conscience des membres, qui demeurent encore sains, d'un Corps si auguste? A' Dieu ne plaise. On me lira dans la contemplation, & dans le silence; on me saura bon gré de ma bonne volonté, même dans les obstacles, qui par hazard s'opposeroient à son accomplissement, & qui peuvent fort-bien être echappés à ma penetration, & on me rendra à moi aussi la

justice de ne point mettre à mon ouvrage une importance, qu'il n'a surement-pas, & de m'épargner un faux temoignage de reprobation publique, qui ne rendroit au surplus que meilleure ma cause, celle du Sacerdoce & de l'Empire, chez les Nations, & mon travail plus recomandable aux connoisseurs des vrais interêts des humains.

CHAPITRE XII.

Appendice inattendue du Mois de Juillet.

Le Roi evadé; (*) arrêté, reconduit. Nouveau mystere. Qu'en fera-t-on? Je me bats en retraite. Continuerai-je? Il se pourroit bien. Moralité humiliante. Harangue au Sexe François. Sublimation d'idées. Application.

1. Mais ce n'est pas encore-là le moment de rien esperer de ma part, ni de rien craindre

---

(*) Manes glorieux du Marquis de Favras paroissez de la tombe, & regardez Louis XVI. accomplir de son chef, lui & toute son Auguste Famille, ce pretendu crime, qui vous a paru une demarche necessaire, & que l'imputation de l'avoir seulement insinuée dans le tems a couté au corps, que vous informiez, la cor-

quant au sort de mon livre. Il faut, cher ami, pour le present, qu'absolument je retire mon manuscrit. Un bruit vague avoit à-peine retenti à mes oreilles, que la nuit du 20. au 21. du mois passé le Roi s'étoit evadé avec la Famille Royale, & des lettres sur lettres, couriers sur couriers nous assuroient déjà, que le surlendemain il étoit arrêté, reconduit, verbalisé, mis à l'étroit, & autres choses encore, qu'assurément l'on exagere, évenement, qui a mis la plume en main à une foule d'ecrivains de toute espece, dont les brochures désormais nous inondent. Point pressé de figurer sur ce bruyant theatre, ou je n'y paroitrai pas, ou-bien je ne m'inquieterai guere, quand je serois le

---

de infame. Qu'en seroit-il à present de votre gloire, si vous aviez demandé à ce Roi infortuné ce pardon inconsequent, ce pardon paradoxe, ce pardon ridicul, que son ame dans les gemissement les plus profonds vous avoit accordé d'avance, & que la sentence inique par un esprit si impudemment imposteur vous avoit condamné à lui demander. Malheureux Juges forcés à prononcer dans ce jour d'abomination cet oracle d'iniquité par la noire demagogie, c'est vous maintenant à qui le pardon du Roi se rend necessaire, si tant il y a qu'on lui laisse la faculté de pardonner ni aux amis, ni aux ennemis, ni à soi-même d'avoir voulu son bien, & de l'avoir manqué. Les Demagogues le punissent de n'avoir point su mettre en défaut une connivence insidieuse, qui ne fait point son crime, bien au contraire, elle fait le leur.

dernier à paroître. Mon ouvrage est une leçon aux peuples pour leur apprendre les veritables droits de l'homme, & du citoyen, sur les quels on leur a fait prendre le change, & pour leur montrer qu'il n'est point de société là, où l'on ne connoît pas l'état des personnes, & la loi de l'ordre, qui met les hommes & les choses à leur place, & leur assigne un rang, devant le quel disparoissent de necessité consequente l'egalité & la liberté, que la Cité elle même en se formant a proscrites; car il n'est guere possible qu'un être soit libre vis-à-vis un autre être, à qui il s'est confié pour qu'il le gouverne, & le fasse vivre sous sa protection, qui est celle de la loi, & que dans cette dependance devenue necessaire à son existence il lui soit égal de cette égalité de nature toute brute, qui est antipode à la nature civilisée precisément par la loi de l'ordre, la quelle, je ne le repeterai jamais trop, regit l'univers.

2. Peuples de cet univers de la derniere classe des citoyens, gens de la campagne, gens de fatigue, gens de métier, n'avez-vous pas vos subalternes, dont la subsistance est attachée à l'execution de vos ordres? Pour demeurer ce que vous êtes, & avoir une subsistance vous-mêmes, la quelle depend de leurs sous-œuvres, pouvez-vous consentir, qu'il

vous soyent égaux, & qu'ils soyent libres, à moins que vous ne souscriviez à cesser d'être ce que vous êtes pour vous confondre avec eux, & pour demeurer indistinctement à la merci, ou pour mieux dire, au dessus & au dessous l'un de l'autre selon la necessité du moment, le caprice, ou la force ? & savez-vous bien, que tout ceci n'est positivement que l'esquisse de la loi de l'ordre, que je ne saurois jamais perdre de vue, comme le premier element de toute societé, & que c'est par elle que vous existez l'un par l'autre ? Il en est des Gouvernemens Politiques, où gît la Souveraineté, comme des particuliers, où gît son image, la superiorité & le pouvoir. Aussi mon Livre viendra-t-il toujours à tems pour vous inculquer des maximes, que vous serez plus à même de goûter, quand l'ivresse, où vous extravaguez maintenant, vous aura laissé la seule liberté, indestructible du vivant des êtres pensans, celle justement de penser, car presentement vous croyez penser, & vous ne faites que delirer. Or ce qui enchaine la liberté de penser, est precisément le delire, car il en detruit la faculté avant la mort, & sa liberté devient nulle.

3. En attendant, & avant de quitter, je m'arrête un moment à considerer, si justement l'emi-

gration du Roi, barré dans son chemin sur la frontiere, & ramené avec sa Famille, à l'exception de MONSIEUR son Frere, qui avec son Epouse a pû se sauver, ne me prepareroit par hazard matiere à continuation? Pour quoi pas? suspecté d'evasion, & gardé à vue en consequence, il s'est sauvé avant minuit lui septième, & tous ensemble avec ce peu de suite, qui étoit pourtant necessaire pour sept personnes Royales, train au quel on n'a pu employer guere moins de dixhuit à vingt chevaux, & de quatre voitures: & un train pareil aura eludé la vigilance de tant d'Argus postés aux avenues, & passé sur le corps à tant de Cerberes tous endormis de maniere à ne s'en laisser pas-un point éveiller? Il y a plus: le Roi ne veut point sortir du Royaume; & faisant surprendre la croyance de son Ministre il se fait nantir au bureau des affaires étrangeres d'un passe-port expedié à la requisition d'un Ministre étranger pour une Dame, qui voyage avec un train pareil, & dont ni l'Assemblée Nationale, ni la Cour, ni Paris, ni la France n'ont pas-même entendu le nom, qui étoit reservé à être connu seulement des Commis aux frontieres. Et son Ministre alleguera impunement cause d'ignorance, bien sûr d'être cru sur sa parole sans autre formalité sur un evenement de tant d'importance?

Et son Frere avec son Epouse, & son monde, separés du convoi, & par consequent du porteur du passe-port, objet inutile pour qui reste, mais absolument necessaire pour qui sort, ont pu franchir la barriere sans qu'on leur demande qui êtes-vous & où allez-vous.

4. Soit, puisqu'on le veut, & puisqu'on ne veut pas qu'on s'aperçoive du piege, qu'on a voulu tendre au Roi, pour le poursuivre comme criminel de leze-Nation, ni qu'on croye qu'on a voulu lire dans l'ame des Cabinets; mais du Roi, après un tel coup de theatre, car c'en est un, qu'en fera-t-on? ou mieux encore, que doit-on faire? ou lui donner la liberté de s'en aller où bon lui semble, d'autant plus qu'il avoit laissé sa protestation par écrit, même avec des bonnes raisons, avant de partir, que son intention n'étoit point de sortir du Royaume, mais de s'arrêter à *Montmedy* place forte & frontiere vers le Brabant: (Pauvre Favras! on avoit mis sur son compte un avis pour Metz ou Perronne, & il dut payer de la corde, toujours impenitent envers le Roi; on voit bien maintenant s'il y avoit de quoi l'être) ou le retablir dans tous ses droits sans passer outre: ou s'attendre de voir l'Europe confederée prendre en-fin fait & cause pour ce Monarque. On a mal-fait de conniver

à son evasion pour le rejoindre à-fin de pouvoir proceder contre lui dans les formes, sans bien peser, si on oseroit : mais on a fait encore pire de le faire ramener à-fin de realiser le roman, comptant sur une catastrophe suffisante pour clorre la tragedie à la face de l'univers. Beaucoup mieux auroit-il valu de s'en tenir à la frime pour enterrer la Sinagogue avec honneur, & se dissoudre ; car au bout du compte on n'aura fait que reculer le dénouement de la piece en fournissant des fort-embarassans episodes.

5. Quelqu'il en soit, nous suspendrons dans ce moment, cher ami, la publication de mon livre, dont je vous prie en grace de ne me point retarder le renvoy du manuscrit, pour le façonner un tant-soit-peu autrement qu'un Journal, tel que je l'avois conformé, quoique, pour m'exprimer ainsi, à bâton rompu, jusqu'à l'epoque du malheureux Favras, comptant m'y arrêter, & que je l'ai continué par lambeaux dans la suite, ne l'ayant point eu sous ma main : & puisque vous m'avez avoué, que de la vôtre vous en faisiez un double pour le garder, je vous envoye ce dernier article à-fin de ne point vous frauder ; mais à condition de me rendre bien vitte l'original, que je veux avant-tout laisser dormir un peu dans mon porte-feuille. L'e-

venement

venement du jour a devancé mon attente : je comptois sur le prochain anniversaire : le 14. Juillet étoit devenu le thermometre annuel de l'athmosphere Françoise : l'esprit antirevolutionnaire gagnoit à coup d'œil : le Roi avoit pris son tems peut-être : on a rompu ses mesures : son retour à ses chaines a abasourdi ses adherens : le 14. Juillet s'est passé dans le silence : il étoit trop près pour s'y reconnoitre, & le mettre en valeur ; mais toute raison est bonne pour une bonne œuvre. Je me consulterai en attendant, & si je vois jour à cette utilité quelconque, que je m'étois proposée, j'en courrai le risque. Si je ne suis point désagréé du public, je pourrai bien suivre en Moraliste, point en Cronologue, je le repete, avec le même esprit Philosophico-Politique, pas autrement, & jusqu'à son terme ce grand trait de l'histoire d'un siécle fameux, qui a commencé par adjuger une vaste Monarchie au Puisné des Bourbons aux droits d'un Testament victorieux d'une vocation ; & qui touche à sa fin en menaçant leur Aîné de leur renverser celle bien plus precieuse & pas moins vaste, qui depuis sept generations à comblé les destins de la Navarre par les droits du sang, les vertus, & la vaillance, dont l'heureux assemblage a mis entre les mains du Heros leur tige le sceptre

du plus ancien, & du plus universel des Empires ; car il maîtrisoit le genie de tout l'Orbe connu. Quelle gloire! mais en revanche quelle abjection!

6. Ce siécle pourtant aussi fecond en Heroïnes qu'en Heros ; ce siécle qui a donné la sienne à la France, & qui l'a vue au sortir d'une victoire, & sur le champ de bataille decorer l'illustre Guerriere de la Croix militaire, que, mentant son sexe avec une constance superieure à toutes les épreuves, elle avoit gagnée à la pointe de son epée, dont elle avoit fait les honneurs dès sa premiere jeunesse avec autant de reputation, qu'elle a fait depuis de sa plume près les Cabinets les plus interessans de l'Europe, & dans la Republique des lettres, ce siécle, dis-je, a des droits acquis sur la moitié imperante de la Nation Françoise pour lui demander un exploit digne de sa Puissance. On attend tout de vous, sexe privilegié, sexe genereux, sexe meritant de l'État à juste titre. C'est de votre sein que sont eclos tous ces braves citoyens, qui rougiroient d'avoir porté une epée pour simple decoration, & n'oseroient point paroître sans le prix de leur sang & de leur bien, qui honore leur poitrine du temoignage visible des services, qu'ils ont rendu à la Patrie devant l'en-

hemi, sans que l'Assemblée, qui eut le courage de vouloir detruire tous les Ordres, osât attenter à la recompense militaire la Croix de St. Louis; qu'ell'eut le bon esprit d'excepter du rapsode decret de la destruction des autres. Les Meres des Horaces, & des Fabiens ont un rang dans l'histoire de Rome: les Meres des Champions de la France seront-elles ignorées des races futures? à Dieu ne plaise. Que l'habit d'Amazone, dont vous vous parez par goût, soit l'embleme parlant de votre ame. Le courage appartient aux Filles d'une Patrie, qui leur est commune avec Jeanne d'Arc, & la fiere Dehon. Réellement qu'est-ce dans les presens partis du Royaume que ces Fleurs-de-lys, dont vous parsemez vos elegans fichus, & les gilets animateurs de vos adherens, si ce n'est votre mot de guerre?

7. Arborez donc votre superbe enseigne; fixez votre rendez-vous au Champ de Mars; donnez-vous-y en nouveau spectacle; deployez vos drapeaux, & marchez. Ne voyez-vous-pas là vis-à-vis s'elever la superbe enceinte des Tuilleries? L'arc du Pont-Royal n'aura été jetté sur la Seine pour un trajet plus glorieux. Franchissez-le: c'est là-dedans que vôtre adorable Reine gemit de se voir abandonnée de vous, moitié tout-puissante

de la Nation Françoise, dont elle a relevé l'ascendant, & ne s'est jamais rendue coupable envers vous, si ce n'est de quelque jalousie bien pardonnable de part & d'autre, qu'elle peut vous avoir inspiré par ces graces, dont l'heureux assemblage, que vous partagez avec elle, vous en a pourtant sous son etendart rassuré l'empire. Elle vous appartient; c'est votre Mere commune, & votre Chef naturel, femmes de toute condition, de tout rang, citoyennes de l'État; marchez, allez la redonner à son Epoux le bon Roi Louis XVI; brisez leur sequestre deshonorant pour la Nation Françoise, que vous honorez par excellence; libres comme vous, qu'ils le soyent par vous; redressez leur trône; faitez-les y monter de vos mains à la face de la Nation, de l'Europe, & de l'Univers; retablissez-les dans toutes leurs prerogatives; ordonnez que votre Roi soit Monarque, & il le sera; dans la presente degeneration de la France, que ce soit vous, Heroïnes Françoises, qui l'aurez veritablement regenerée; & sa regeneration tiendra aux nœuds les plus cheris de l'espece humaine.

8. Qu'aucune horreur ne saisisse vos sens faits à la tendresse: ce n'est pas du sang, qu'on veut faire verser de vos mains caressantes; ce sont des larmes justement de tendresse & de componction, que

doit faire verser l'energie de votre cœur: vos armes ne doivent être que des rameaux d'olivier, des guirlandes de fleurs, & vous-mêmes. Les portes du Chateau s'ouvriront à votre approche; la Garde Bourgeoise se rangera en haye sur votre passage; l'Assemblée Nationnale flechira devant vous. Des deux moitiés de la Nation vous êtes la preponderante; devant vous point de resistence; paroissez, & le Roi, la Reine, l'Heritier de la Couronne, la Famille Royale sont à vous; par consequent la Patrie, l'État, le destin de la France.

9. Fatigué de ce travail ingrat je vous serai redevable en mon particulier d'en avoir tronqué le fil, & tari la source du torrent, qui pourroit bien m'entrainer encore. Reconnoissant d'un bienfait si universel, puisque rendu à la France il rejaillira sur tous les humains, je quitterai pour le present la penible carriere de Minerve, & je suivrai celle bien agreable d'Appollon; & sur ce tetracorde point vulgaire, que mon Phebus natal a mis entre mes mains dans ma jeunesse, je rechercherai les mesures harmonieuses *d'Anacreon*, de *Pindare*, & de l'immortelle *Sapho* pour vous consacrer des hymnes. L'aurore paroîtra sur l'horizon, & me trouvera pinçant les cordes de ma lyre. Phosfo-

re ramenera au Firmament les étoiles nocturnes ; & me trouvera lui redemandant des sons melodieux pour accompagner vos louanges. Divinisée par l'objet elle passera de mes mains nouveau signe à la Sphere Celeste. Les airs propices à mes vœux auront porté des bords Adriatiques mes accords oscillans sur la Seine. Les Tritons de ce Fleuve Royal vous traîneront à fleur d'eau dans leurs conques azurées au devant de mes sons, precedées de tous les ordres de la Patrie, & suivies de la Reine, votre thiomphe sera consigné d'une maniere toute neuve dans les fastes des Heroïnes.

10. Mais j'entens la critique mal intentionnée prononcer d'un air malin, que c'est de la Poesie. Soit. Je le voudrois bien. Plût-à-Dieu que mon tetracorde profane fût ce psalterion saint, dont l'Oint du Seigneur joignoit les celestes accords à son rithme. Ce Monarque inspiré, le premier de Sion, transportant de la Cité sainte dans Jerusalem l'Arche du Pacte, que le Gran-Dieu de la nature avoit contracté avec les humains, & qui fut le prototype de celui, que les Dominateurs de la Terre ont contracté avec leurs sujets, dansoit autour d'elle, & jouoit de sa lyre. Son Royaume étoit en combustion, sa Famille en desastre, & lui-même dechiré en proye à sa conscience. Ses Poemes rem-

plis d'onction flechirent la colere de Dieu ; son ame fut consolée ; sa maison fut glorieuse ; & Israel fut sauvé.

11. Ah que ne l'ai-je pas cet hebene sonore, gage de conciliation entre Dieu & un Roi son image, critiques impudens, qui osez me reprocher une Poesie, dont je m'honore : je voudrois vous confondre. Cette harpe d'or consacrée par les hymnes du Roi Prophete eleveroit mon ame jusqu'à celle de mes Heroïnes. Je leur retracerois la gloire des Judith, des Debora, des Ester, qui ont frayé le chamin à la leur. Je ferois briller à leurs yeux celle de l'illustre Epouse de Matatias, l'heureuse Mere des Mecabés, de ces valeureux Freres, qui defendirent la Patrie jusqu'au dernier des extremes, & rassurerent à la dinastie des Asmonéens la Grande-sacrificature jointe à la Principauté d'Israel. Je leur mettrois en avant le droit, qu'ont à l'heroïsme les Meres des Heros. J'en imposerois encore à votre obstination en exposant à vos regards temeraires le Tabernacle saint de ce Pacte auguste, que le premier de vos Rois a contracté avec vos Peres. Je chanterois à l'unisson avec ces cheres moitiés, que vous ne meritez pas, les louanges de la Divinité, & de ces êtres privilegiés, qu'elle a dirigé aux grandes actions,

& faisant chorus avec elles autour de ce depôt reveré de la foi sociale entre Roi & Peuple, je vous ferois reculer d'horreur de l'avoir violée. Les murs de Jerico tomberoient à la resonnance imposante de la musique des Levites, & au concert frappant des trompes Sacerdotales, qui annonceroient l'approche de l'Arche de cet Oracle Eternel. Vos cœurs endurcis tomberoient comm'eux, qui en sont le symbole. Vôtre Monarque n'y trouveroit plus une resistence rebelle, car ils seroient ammollis par une force musicale, qui tiendroit à l'harmonie des Cieux, grand archetype de la loi de l'ordre; & mes vœux seroient exaucés du bon Dieu, dont n'est qu'une emanation tout pouvoir sur la terre (*Non est potestas nisi a Deo*, je vous le repete ici constamment avec l'Apôtre des Nations) & dont la misericorde est assurée, d'après le Psalmiste, au langage, que je lui aurois parlé avec ces Heroïnes, dont le sexe fervent se rend recomandable tous les jours à son ineffable predilection par la voix de l'Eglise: c'est justement le langage, que vous méconnoissez, profanes, celui de l'inspiration.

CHAPITRE XIII.

Autre appendice encore plus inattendue depuis Septembre jusqu'à la fin de la troisieme année de la Révolution.

Sanction Royale de la Constitution. Nullité. Preuve. Qui l'a fournit? La Sanction même. L'Assemblée que fait elle? Que trop. Et rien.

1. Mais tandis que je m'extasie dans des beaux rêves, Louis XVI accepte la Nouvelle Constitution, la sanctionne, & lui donne l'empreinte de Loi-Salique. Y'a-t-il rien de fait pour cela de sa part? le croit-il lui-même? je n'oserois point l'affirmer, bien au contraire; primo, parceque la privation de liberté, où il vit encore, s'oppose à la validité d'un tel acte, car mis en liberté d'aller deliberer telle part du Royaume, où il croiroit libre sa deliberation, mais toujours escorté de la garde Nationale, point d'une garde à lui, comme l'ont tous les Souverains de l'Orbe connu, il a senti lui même, qu'il n'y avoit point de liberté là; que ce n'en étoit que le fantome; & il a mieux

aimé à ne point jouer un nouveau rolle de theatre, ou à jouer toujours l'ancien, qu'à y fournir une nouvelle episode en sortant, point éconduit, mais de son chef, & bien decidément de son caractere, & changeant de place; aussi restat-t-il dans son arriere-Louvre: Secundo, parceque l'existence même de l'Assemblée n'a plus de validité, suivant les raisons, que j'ai déjà allegués, pour se porter organe ni actif ni passif d'un acte pareil, ni d'un autre quelconque: Tertio, & c'est la raison finale, qui couronne les autres, parceque l'acte se resout lui même dans la condition explicite, sous la quelle le Roi l'a donné, la felicité publique, & il s'en est expliqué bien clair.

2. Si-tôt demontré, que la condition n'est point verifiée, l'intention du faiseur est fondée pour le contraire, & le fait se resout dans la nullité de droit; il rentre dans le turbillon mental des non-êtres. Mais à la notorieté publique, temoin irrecusable de ce qu'on débite, doit-on ajouter des preuves pour constater la non-felicité du peuple François puisées dans les resultats de la nouvelle Constitution? Sans les reclamations journalieres de l'ancienne de la part de tout ce qu'il y a de mieux dans la Nation, qui s'inscrit en faux contre la felicité, qu'on lui prête, parcourons rapidement le

Royaume, & observons-le toujours agité des plus atroces parosismes de sa convulsion; ce qui certainement détruit jusqu'à l'idée du bonheur: & commençons par le Roi; oui par lui-même.

3. Cet infortuné Monarque reduit à opter entre la felicité & la prudence agit & reagit sur son esprit, & sur son cœur du plus grand sang froid, à en juger par sa contenance, & placé au milieu des deux conditions attachées alternativement à son sort, celle d'être sage aux depens de celle d'être heureux, il n'hesite point, & choisit la premiere, car il dedaigne d'être plus heureux, que sage. A-t-il cru pouvoir donner carriere à son cœur? il s'est pleint d'abord en pleine Assemblée des traitemens durs, qu'il en essuyoit, & de la condition malheureuse, où le reduisoit la nouvelle Constitution, celle de gemir sur l'infelicité publique, lui premier sa victime, dans l'impuissance d'y apporter du remede; puis il s'est sauvé en protestant contre tout ce qui étoit l'organe de cette infelicité deplorable. A-t-il cru devoir donner carriere à son esprit? il s'est laissé aller d'abord jusqu'à déclarer son adhesion à la Révolution, & à protester par une enciclique aux Puissances, qu'il étoit satisfait de la nouvelle Constitution, & de son sort; puis dernierement il s'est laissé entrainer jusqu'à

l'accepter purement & simplement, & à lui donner sa sanction. En est-il content pour cela? non, car non obstant son maintien composé à l'aise, sa reprobation de tems en tems lui echappe.

4. Entr'autres rubriques de ce nouvel oracle, il en est une, que le sens-commun refuse de mettre sur le compte du bon-sens; l'abolition de tous les Cordons, & Ordres, au militaire de St. Louis près, portant honorificence aux personnes. La rage de tout detruire, de tout abattre, & de tout confondre, pourvu que tout soit mis à l'egal, n'importe que ce soit aux depens de l'État, au quel il faut une Hierarchie & des rangs, comme j'ai démontré en son lieu, de même qu'il lui faut des peines pour les delits, ce qui est du ressort de la justice reglée, & des recompenses pour les belles actions, ce qui appartient au Trône; cette rage d'ôter l'existence à tous les êtres, qui font l'organisation du corps politique, a perdu de vue l'article XIX. Chap. II. de cette même Constitution, qui favorise l'existence du plus contemplé de ces êtres, & dans la superfetation monstrueuse des idées, dont on a echafaudé couche sur couche cette merveilleuse legislation suivant les fantaisies du moment, a supprimé depuis les decorations, qui sont le prix plus cher des services rendus à la Pa-

trie par des citoyens point faits pour être confondus avec les Cordonniers & les Tailleurs, non obstant l'article tantôt cité, qui porte en propres mots, que *le Roi est la source de tous les honneurs, de toutes les graces, & de toutes les recompenses.*

5. Pauvre Monarque! peut-on le tromper plus impudemment? que lui laisse-t-on pour eveiller une noble emulation dans ces ames genereuses, dont la responsabilité envers leurs Familles, ou envers leur Souverain, qui les combloit d'honneur pour prix de leurs actions nobles & utiles, faisoit la sureté de l'État. Pauvre raison! à quoi-bon tant de maximes, tant de sentences des hommes faits pour eclairer leurs semblables? *c'est une belle invention*, disoit le plus profond des Philosophes François à sa Nation, *& receue en la plus part des Polices du monde, d'establir certaines marques pour en honorer, & recompenser la vertu, comme sont les couronnes de laurier, de chesne, & de meurte . . . . L'Ordre de St. Michel* (qui étoit le premier de la Monarchie dans le tems) *n'avoit point de plus grande commodité que celle-là de n'avoir communication d'aucune autre commodité . . . . . Car à la verité les autres dons n'ont pas leur usage si digne, d'autant plus qu'on les employe à toute sorte d'occasion. . . . .*

La vertu reçoit, & desire moins volontiers cette sorte de monnoye commune, que celle, qui lui est propre & particuliere, toute noble, & genereuse. Montaig. Ess. 2. 7. Si vrai que tous les gens decorés; notamment les St. Esprits ont bien maudit leur sort. Si c'est à ses concitoyens du seizième siécle que ce Sage parloit de-la-sorte, pour ceux du dixhuitième il aura parlé en pure perte.

6. Or tant il y a loin des sentimens du Roi à son contentement de la Constitution, qu'il demande la nomination aux Evechés, le droit de faire grace, l'education du Dauphin dans sa main, la suppression du serment civique; & le retablissement des Duchés-Pairies, & de ses Ordres, même ayant à faire aux Grands de sa Cour, si tant il y a qu'il en ait une encore, il commence par leur faire entendre, qu'il ne veut pas les voir sans leurs Cordons bleux, leurs placards, & toutes les marques de decoration, qui les honorent. Est-ce là un indice d'approbation des oracles de la nouvelle constitution, qu'il a tout-à-l'heure purement & simplement acceptée; ou n'en est-ce pas un de reprobation? & si non obstant la demarche, qu'il vient de faire envers la Nation, l'Europe, & l'Univers, il ne peut pas tant se contenir, qu'il ne donne quelque signe de son desaveu interne, & de

la gêne, où il vit toujours en étouffant sa propre persuasion, & les sentimens de son ame, est-ce bien là de la felicité publique, qu'il a protesté avoir en vue dans son acte d'acceptation; si-tôt que lui Chef de la Nation, lui Tuteur de la Patrie, lui Pere du Peuple, se plaint le premier des effets douloureux, que produit un tel acte?

7. Donnons maintenant un coup d'œil rapide à l'assiette, où se trouve le Royaume depuis le retour du Monarque, & sa Sanction, qui a contemplé cathegoriquement la felicité publique. Sans passer en revue les horreurs révolutionnaires des possessions Françoises d'Asie & d'Amerique; & sans m'arrêter sur l'emigration immense, qui dépeuple la France, je vois qu'à Lion on jette par la fenetre le Magistrat municipal, puis on le supplicie comme suspect de Royalisme. À St. Omer on le massacre pour la même raison. À Landau on veut pendre le Comandant, qui se sauve; les deux Regimens en garnison; Auvergne & Armagnac; sont aux prises: celui de Berwik marchant à Vaissembourg se debande, & va se rallier sous l'etendart du Prince de Condé à Worms. À Caen on ne veut plus de Louis, on renverse la statue de Louis XIV, & le Regiment d'Aunis se revolte; on refuse de payer les impots, tant que la presente

Legislature ne rend compte des deniers du Fisc; on se retranche dans un pretendu deficit actuel d'environ 240 millions par an, ce qui n'est guere au dessous du revenu clair de la Couronne, tandis que l'ancien à l'ouverture des États-Generaux n'alloit qu'au quart. La Saintonge en pretend comptable l'Assemblée Nationale; on se massacre, on conspire; on remplit les prisons de redeurs, & gens suspectes. A' Carpentras au tintamarre des cris de joye on blaspheme Rome, & on jure à la France, tandis qu'à Avignon aux gemissemens d'une tuerie epouvantable on redresse les Armes du Pape, & l'on nage dans le sang repandu par le bannit Jourdan, qui arrêté avec une bande de ses complices va payer du taillon. A' Brest une pasquinade soidisante antipatriotique entasse par morceaux les cadavres, & un Officier, qui s'en dit l'auteur pour sauver ses collegues bloqués dans un caffé par la populace, etendu sur le careau martyr de sa confiance paye de sa tête promenée sur une pique l'excès de son zèle. A' Lille, à Cambray, à Tours, à Marseille, on ne se nuit pas, parceque la force est epuisée, & ne laisse plus de sensation qu'aux langueurs de la disette. Et la Capitale, grand Dieu! la Capitale, cette Ville si opulente, florissante, superbe, voit errer dans ses rues les

orfelins,

orfelins, les vieillards, les malades, dont les hopitaux dépouillés de leurs propriétés, n'ayant presque plus qu'un triste abri à leur offrir, les envoyent puiser dans les débris de la fortune des citoyens les restes d'une détresse impuissante à les faire vivre, & presentent à la fortune publique le reproche personnifié d'une dissipation, qui a englouti leurs subsistances sans subvenir aux besoins de l'État, pour le quel on avoit porté une main sacrilege à une si pitoyable profanation. Ah Messieurs les Economistes François, jadis les maîtres d'une science si utile, vous avez perdu donc de vue qu'un des grands besoins de l'État est justement celui de subvenir à ceux de la partie souffrante de laNation dans des reduits sûrs, des hopitaux, & des maisons d'œuvre, pour que dans leur necessité de vivre ils ne se replient sur la Nation même, comme des êtres non seulement onereux & importuns, mais funestes par les vols, les brigandages, & finalement les emeutes.

8. Est-ce bien là cette felicité publique seule contemplée de la Sanction Royale ? en outre peut-on la chercher sans fatuité à travers l'insubordination, qui regne chez tous les ordres ? Dans les troupes même de ligne, & dans la marine elle est au comble: les ministres demandent une Justice militaire ordonnée exprès pour les contenir, & l'As-

semblée le voudroient-bien ; mais la force coactive disparoit devant ses arrêts : les Clubs mis en mode par tout le Royaume envahissent la prerogative des Corps Politiques, les attaquent audacieusement, & engendrent les dissidents dans toutes les classes des citoyens : Paris, où les Clubs denommés des Jaccobins, des Recolets, des Cordeliers, & tant d'autres sont les Cabinets du Conseil, & les Depôts de la Loi, sans qu'il s'en forme, grand Dieu, un Parlementaire, composé d'anciens Magistrats, les seuls autorisés par état à connoître du sort de la Patrie, Paris en est dechiré, & mis en lambeaux ; car la dissidence s'est mise dans leurs concistoires à mesure que des Deputés au Senat de la Nation, eux mêmes ; au grand scandale des gens sages, daignent en être, & les quittent tour-à-tour : les mutins partagés en factions courent, où les appelle la voix du Synedre, & cette voix rauque & sinistre les invite tantôt à demander le Roi à la barre de l'Assemblée Nationnale rendre compte de son evasion ; & de ses correspondances, nouvelle representation proposée à une Nation fort curieuse de tout ce qui est spectacle, & de voir par se yeux dans Paris ce que c'est qu'un Roi à la barre d'un Corps suppreme de judicature , tel qu'y parut l'infortuné Charles I. à celle de Londres ; tantôt à faire sau-

ter l'Assemblée, ravir le Roi, le proclamer en tumulte, & commettre toutes les horreurs d'une contre-révolution point presidée par la maturité, la sagesse, & l'esprit calme. Paris prend l'alarme: la municipalité crée douze Inspecteurs de Police chargés d'explorer ce qui se passe dans l'interieur des familles; de denoncer les suspectes; même en arrêter les individus notés: se peut-il d'Inquisition plus revoltante? est-ce bien là la liberté de la France? il n'en faut pas tant pour justifier son emigration. Et c'est donc encore là cette felicité publique, qu'a si precisément envisagé la Sanction du Monarque? Ah il y a loin de la felicité à tant de trepidation.

9. Mais de la place publique, des receptacles particuliers, des reduits de la Justice, & du Palais des Rois passons au Temple de la Divinité, & voyons si ce lieu de paix, de consolation, d'expiation presente un refuge moins funeste à cette felicité fugitive de celui de Themis. Je vois d'abord la moitié des Eglises du Royaume fermée, & l'autre ouverte au schisme, & à l'anatheme; j'entens un projet de suppression du serment civique combattu par les Pasteurs antichristes; & je lis un oracle de l'Assemblée, qui dans sa crainte d'avoir outrepassé tous les confins, prononce que la rubri-

que du Clergé ne sera point constitutionnelle, mais reglementaire ; biais trop metaphisique pour un peuple ameuté, qui n'entend point raillerie sur un droit, qu'il s'étoit adjugé, d'élire ses Pasteurs, & ne se satisfait point d'une phrase. Puis je contemple par tout le Royaume se repeter les martyrs de l'Eglise dans une constance heroïque à refuser un serment, qui s'oppose à leur Constitution point reglementaire, mais œcumenique, dont plantés fermement entre l'Autel & le Trône, sans opter entre la persecution & la conscience, ils se protestent responsables à Dieu, à leur Hierarchie, & à l'État même, car il est assez prouvé ailleurs, que la Religion & la Politique, pas autrement que cimentées ensemble, en font la base. Je vois en Bretagne proscrire les Curés jureurs, ne plus entendre la messe, ni baptiser les nouveaux-nés. J'observe en Poitou, en Anjou, en Franche Comté les Curés constitutionnels soupçonnés d'avoir soufflé dans l'Assemblée ce Decret fulminant de Novembre portant confiscation, proscription, & mort contre les emigrans nommement les Princes, si le premier de Janvier les trouve hors du Royaume, payer de leur sang versé par les plus scelerats des mutins au pied des Autels le schisme, dont il se sont souillés, & invoquer en-vain à leur

secours la Divinité, qu'ils ont outragée par leur dé-fection ; sans pourtant effacer de ce sang impur cette loi de l'emigration marquée au coin de l'atrocité tout à-la-fois & de l'imprudence, qui confond avec les pretendus coupables milliers sur milliers d'innocens éparpillés par l'Europe sans d'autre vue, que de se mettre à l'abri des horreurs révolutionnaires, & qui n'ont jamais eu le moindre rapport avec Worms ni Coblence, d'où partent les projets anti-révolutionnaires des Princes emigrés, dont la condition d'ailleurs se rend meilleure par cette loi irritante, qui souleve à l'envie les externes & les internes, & à la quelle le Roi dans le tems eut le noble courage de refuser sa sanction, tandis que le public revolté lui-même contre l'Assemblée portoit jusqu'aux insultes & aux voyes de fait le refus de son suffrage. Je m'arrête en passant sur une motion reprouvée, qui propose une liberté indefinie de cultes, & sur un schisme de nouvelle espece, celui qui partage les esprits de l'Assemblée même au sujet des Prêtres-jureurs ; & je tressaillis finalement à un cris épouvantable, qui me fait tourner le regard en arriere, & qui part de quelques spectateurs fortuits, effrayés du vol aerien du Curé *Montalard* Deputé de Toulon aux Etats-Generaux, qui dans un accès de desespoir d'avoir ju-

ré, & effrayé du sort que, l'on fait subir à ses confreres, dont la retractation est punie de toute-sorte de martyre, se jette d'un quatrieme, & constate en fou le repentir d'un sage.

10. Tant d'horreurs ne sont surement-pas de cette felicité publique, à la quelle le meilleur des Rois a voué sa Sanction, & les Puissances ont consacré leurs reponses à la participation, qu'il leur fit de son Acte auguste, ce qui met le seau à la nullité, que j'ai pris à tache de prouver. Effectivement si les Puissances etrangeres passant legerement sur le fonds de sa missive s'expliquent toutes à l'unisson, & presque par les mêmes phrases, qu'elles n'auront jamais rien plus à cœur que le bonheur de la France, sans mettre en avant pas une sa felicitation sur l'accomplissement de ce bonheur en question, bien au contraire, car au lieu d'y plaudir on l'espere (c'est là où se retranche le Danemarc) il est bien clair que leur aveu subentendu, point prononcé, tient à l'hipotese, qui se trouvant apocryfe, le resout en desaveu formel. Même ce desaveu, sans la reponse de l'Empereur à l'Ambassadeur François, *Puisque mon Beau-frere le veut, ainsi-soit-il*, a été manifesté sans detour par le Roi d'Espagne, qui a declaré ne point reconnoître comme libre le Roi de France, & par con-

sequent ne se croire pas en devoir de lui faire reponse; aussi les deux Ambassadeurs respectifs quitent-ils Madrid & Paris; & par le Roi de Suede, qui a protesté de n'être point dans le cas de rien recevoir provenant de la France, dût on en passer par le rappel reciproque des Ambassadeurs aux deux Cours. C'est bien autre chose, que le langage raffiné de la politique des autres Cabinets, qui pour ne point donner un dementi au bon Roi Louis XVI, car il ne le merite pas, ont tous tourné finement autour de son avance, & ont calqué adroitement sur son hypotese de la felicité publique, à fin de se tenir en liberté, au cas que la condition manque, d'en agir chacun à sa convenance.

11. Sur ces entrefaites l'Assemblée Nationnale que fait-elle? Elle ne fait que trop, & elle ne fait rien: trop pour se faire compatir, & rien pour se faire considerer des Nations. D'abord elle met en deliberation, si elle fera place à la nouvelle Legislature, son terme biennal étant echu il y a long tems, ce qui excite les protestations, & les menaces de differens Municipes, entr'autres de *Clermont Ferrant*, qui deploye une energie bien-mâle. Puis elle s'amuse à decerner la qualification de Prince François pûr & simple jointe au nom de bapte-

me à ceux de la Famille Royale, & aux Princes du sang, en supprimant les titres de Provence, d'Artoix, d'Orleans, de Bourbon, de Condé, de Conty, & tous les autres; & à ordonner que ces Princes pourront bien avoir des Charges de nomination Royale, mais point les Comandemens des armées, ni les Ambassades sans l'autorité du Senat de la Nation. Elle propose d'établir, qu' on ne puisse mettre la main à aucun changement de la nouvelle constitution que sur requisition uniforme de trois Legislatures, l'une après l'autre, & que pour-lors il appartiendra à la quatrieme de deliberér en dernier ressort. Elle lance un monitoire terrible contre Louis Stanislas Xavier Prince François (c'est MONSIEUR, le premier frere du Roi) pour qu'il ait à retourner dans le Royaume si-tôt le terme de deux mois revolu, sous peine de decheoir de son droit à la Regence. A' la Regence! grand Dieu! quelle annonce! quel esprit incube fait jetter dans l'arene un tel augure? de seulement en prevoir le cas hors de toute apparence n'est-ce pas un crime de leze-Majesté? Mais l'Assemblée Nationnale ne connoit que le crime de leze-Nation.

12. Finalement pour mettre le comble à ses inspirations elle porte ses vues sur un plan d"armée

formidable, qui couteroit cent mille ecus par jour, ce qui se monteroit à trent-six millions d'ecus ; c'est à dire à cent huit milions de francs par an, somme qui n'étoit pas effroyable en tems de guerre dans les beaux jours de la Monarchie ; car celles, que Louis XIV. mettoit sur pied, la coûtoient bien & au de-là, mais qui doit faire peur dans un moment, où le numeraire est representé par des assignations, papier-monnoye, qui n'a soutenu pas-même la premiere épreuve du sisteme ruineux du grand échangeur des metaux, le fameux Law, car il a commencé d'abord par perdre le dixieme, puis le sixieme, puis le quart, puis les deux tiers, puis à present la moitié, ou guere s'en faut, & qui, pour peu qu'on en force la circulation pour la solde de l'armée, perdra bien d'avantage (*). Ah bon Louis

(*) Cette non-valeur n'empêche pourtant-pas d'en jetter tout-à l'heure pour trois cent millions d'autres sur la place, comme si c'étoit-de l'or en barre : encore faudroit-il calculer, si la surabondance du numeraire ne nuiroit-pas à l'Etat ; car pour faire la balance avec les effets ; dont il est signe representatif, il ne feroit que les rencherir à un taux excedent ; si-bien que de mon tems j'ai entendu des Calculateurs éclairés mettre en question, s'il n'eût mieux valu jetter à la mer ce qui des discept cents millions du numeraire, qui circuloit dans le Royaume, excedoit la mesure de cette balance.

XVI. je ne crois pas, qu'aux Tuilleries les subsistances manquent, car il ne manqueroit plus que la disette journaliere à votre infortune: mais si vous saviez ce qu'il en coute aux detailleurs des denrées pour vous les fournir contre une monoye, qui perd si enormement sur la Place, au Marché, aux Halles, je crois que votre cœur paternel en gemiroit de douleur, & que vous aimeriez mieux de vous reduire à la portion congrue d'un Reclus, que de peser sur votre peuple.

13. Or ce n'est surment pas là non plus, où gît la felicité publique, cette idole unique, à la quelle a sacrifié avec tant d'effusion le meilleur des Rois: mais ce sont bien là complexivement tous ces essais d'autorité jussive, qui d'un côté passent

---

Cela non obstant l'Assemblée multiplie par centaines] de millions sur centaines cette monnoie au moulin à foulon, admet au Senat de la Nation un exotique Anacharsis, nouvel empirique d'armées à la Xerxes, & reçoit le serment militaire de dixhuit cent Officiers de la Garde bourgeoise (troupe sur cette proportion à peu près aussi millionaire, dans la quelle Monsieur de la Fayette offre encore à l'Assemblée ses services), qu'elle fait presenter tout de suite au Roi, comme Chef de la force publique, tandis que c'est elle, qui nomme les Marechaux de France, puisque les deux Bâtons surnumeraires de Messieurs, Rochambeau & Luckner sont de sa façon.

la borne, & de l'autre vont défier l'impossible; où gît cet être vicieux dans la nature des choses, que l'on designe par le mot d'excès, & qui l'est extremement en cathegorie d'exercice du pouvoir, notamment d'un pouvoir, qui n'est pas, pour qu'il demeure prouvé, que l'Assemblée Nationnale de la France ne fait que trop pour se faire compatir, & ne fait rien pour se faire considerer des Nations.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Nouvelle Legislature 1 Octobre. Coalition des Puissances. Pour qui? Contre qui? Autre Apocalipse. Le Roi defendra-t-il la Constitution? Sans doute. Et pour raison. L'emigration, la desertion viendront à son secours. La Providence fera le reste. Le sexe François encore reclamé. Traité de paix entre le Roi & la Nation. Avis salutaire au Monarque.

1. Des debats terribles dans tout Paris, au moment que la premiere Legislature va terminer ses fonctions, annoncent quelque chose de bien important pour la seconde: c'est le parti des enragés, qui s'efforce d'emporter sur les moderés la nomination de leur confrere M. Brissot en Deputé de la Ville à l'Assemblée Nationale. Sujet d'un Souverain, dont il a fait n'a guère tout'une liasse avec encore d'autres, & se déchainant contr'eux tous en energumene, & pour comble d'audace faisant imprimer son discours a ecarté la conviction de ses lecteurs precisément par le venin révoltant, dont il s'est donné à lire; sujet dis-je, & consequemment par-

tial, sans le feliciter de sa réussite je dois pourtant lui épargner un essai de ma plume, car Cosmopolite dans ce moment-ci, mais citoyen toujours tel pays que j'habite, je ne saurois la regarder que comme devouée à ma Patrie, & l'on pourroit noter de partialité des traits trop appropriés à la parodie des siens, pour que cet Aretin du siécle ne se tînt pour dit, qu'au pis-aller un lieu bien barré, & bien gardé, (on sait bien le quel) le garantira toujours de l'indignation des Puissances.

2. Mais la seconde Legislature enfin siege, & la liberté, que reclament les Legions veteranes en quittant leurs postes, jointe à une emigration generale des citoyens, commence à preluder assez mal à la seance de ces individus innocens des ecarts de leurs predevanciers. On a beau dicter au Roi un Edit fulminant, & l'appuyer d'un decret terrible contre l'émigration pour ne point laisser isolés, & comme qui diroit au rebut, les Decrets, qu'on trouve au courant. Le Roi n'a plus rien à refuser au Senat de la Nation après ce qu'il lui a acordé avec un excès le plus exorbitant de confiance, & ses sujets emigreront sous ses yeux point en haine de sa personne, puisqu'ils le plaignent, & voudroient pouvoir l'amener avec eux, mais parce qu'il ne leur reste plus rien que de courir sous un

autre ciel après une felicité, qui fuit continuellement devant eux sous leur Ciel natal non obstant tous ses soins paternels jusqu'à accepter, malgré son esprit, une Constitution, qui le dénature, & à la sanctionner pour faire une illusion agreable à son cœur.

3. Il fait plus; car sa prudence toujours aux prises avec son entendement ne l'abandonne jamais; il écrit à ses Freres des lettres les plus patetiques pour les inviter à aller partager son sort, & y acquiescer: puis il se laisse entraîner jusqu'à les menacer de les proscrire; & il n'épargne point MONSIEUR; bien au contraire c'est à lui nommement que le 19 Novembre il dirige les foudres de son autorité Royale, qu'à cette seule fin l'Assemblée Nationnale lui abandonne : c'est pourtant ce même Frere, qui l'a accompagné dans son évasion, & avec le quel il alloit partager un autre sort, celui justement de l'emigration, que maintenant il condamne, & qu'il charge de tout le poids de sa reprobation au point de deplaire à son peuple même, qui charge à son tour l'Assemblée, dont l'insoufflation ne sauroit point lui échapper, de toute son execration.

4. Sur ces entrefaites on voit jetter dans l'arene l'apologie des Princes datée de Coblence: & la de-

claration de la Russie, & de la Suede; qui vient à l'appui de la Coalition des Puissances, & de la convention signée de l'Empereur & du Roi de Prusse à Pilnitz. Ce sont cependant ces pieces classiques, qui ont determiné le prudent Roi à sanctionner la Constitution; car à la face de la Demagogie, qui regarde assurément de travers cette Coalition, batterie redoutable dressée par les Puissances contre ses retranchemens perfides, qui auroit pù le purger du souçon d'en être? Infortuné Louis XVI. trop heureux d'échapper à ce soupçon funeste, qui fait le tourment de sa vie, non obstant sa conduite constamment mesurée sur l'alerte, dont sans-cesse on le guete! Effectivement qu'est-ce que ce tour de passe-passe, qu'on lui a joué n'a guere, de faire courir d'avoir surpris un ordre apocriphe expedié sous le secret au piquet des Grenadiers faisant la garde interne du chateau des Tuilleries, de surveiller ses allures, & de l'arrêter en cas qu'il demandât à sortir, sans passer outre contre le bas-Officier soi-disant porteur d'un tel ordre, & sans rien arrêter qu'un renvoy aux Calendes sur le rapport? C'est un qui-pro-quo assez malin: c'est vouloir le retenir toujours dans l'alarme: c'est l'avertir, qu'il se le tienne pour dit:

c'est une maniere toute neuve de ne lui point parler, pourqu'il entende.

5. Mais en-est-il besoin? veut on lui arracher indirectement le secret d'un mistere, que lui-même ne sauroit point comprendre? car pour qui, contre qui est-elle combinée cette coalition des Puissances? Pour le Roi? non; car il les remercie: contre le Roi? non; car c'est pour lui que l'on s'arme: Pour l'Assemblée? non; car c'est son sisteme, qu'on pretend attaquer: contre l'Assemblée? non; car c'est le Roi même, qui pretend la defendre: Pour la Nation? non; car elle est partagée en factions pour & contre: contre la Nation? non, car comment demêler ces factions, pour savoir la quelle on doit combattre? C'est bien là une Apocalypse de nouvelle espece; comme ce ne sera qu'un de ses hierogliphes un Roi à la tête d'une Democratie, qui va defendre les Antiroyalistes, & combattre le Royalisme soutenu par ses Freres.

6. Réelement ira-t-il donner ce spectacle tout-neuf aux Nations? Pour quoi pas? il a accepté la Constitution; il l'a sanctionnée; il a juré de la soûtenir & de la defendre; on le soupçonne; on le guete; iroit-il se livrer encore à des inconsequences compromettant son honneur, & funestes pour

sa

sa tranquillité? Ce n'est surement point-là le conseil, que lui donnera la Reine, dont on connoît les principes discrets & sages, & qui dans une circonstance si terrible pour elle ont établi sa reputation par tout l'univers; ni le conseil non plus, que lui donneront ses amis, si quelqu'un encore lui en reste. Malheureux Roi des François à quelle epreuve étiez-vous reservé! celle de verser par vos mains peut-être le sang de vos parens, de vos amis, de vos sujets armés pour votre cause, sans pouvoir vous refuser à cet inouï ministere, pour que vos ennemis, que vous defendez en personne, n'aillent pas, pour peu que vous biaisiez, vous mettre au rang des organes de cette infelicité publique, dont les seuls artisans ce sont eux mêmes. Les Princes emigrés ne se tiendront surement pas à leur apologie, qu'ils ont produite par écrit: ils passeront outre, d'autant plus que leur reclamation a fini d'ebranler le Monarque, qui independamment de ses Couronnes represente en Chef le Corps Germanique; que l'Empire les arme pour sa propre cause; que la Suede s'y joint comme garante-née de la paix de Westfalie; que la Prusse s'y porte comme interessée à defendre le Droit d'Alemagne, & celui en même tems de la Royauté; que la Russie s'honore de concourir à ce soûtien magnanime; & que le premier Prince du sang de

France, le Roi d'Espagne, vient de lever la visiere contre les oppresseurs de son Ami & Cousin, Louis XVI; de leur ancien patrimoine, la Monarchie Françoise; de la sureté publique; de la Noblesse; de la Justice; de la Religion, & de tout ce qu'il y a de plus auguste dans une constitution, que le Fils aîné de l'Eglise a donné à l'Empire François, & que ses successeurs ont soûtenue de leur foi & de leur sang depuis plus de soixante generations sur quatorze siécles dans ce superbe heritage.

7. Affreux moment, Sire, qui se prepare dans l'histoire de vôtre regne, que celui d'imposer silence vous même à vôtre conscience vis-à-vis tous ces grands objets, qui la reclament, & d'être forcé à la faire taire devant des accusateurs interessés à vous faire tomber en contradiction, & vous trainer à la barre d'un Concistoire interessé autant qu'eux (j'en excepte toujours la partie point infecte) à vous trouver en défaut, & suivre un procès ou de versatilité incoherente, ou de manque de foi, & de leze-Nation, pour vous faire décheoir de la Royauté, & pour arracher de vos mains un sceptre, qui les confond encore, tant qu'il y reste. Ce sont pourtant-là des raisons invincibles, Sire, pour vous porter à maintenir la

foi, que vous avez jurée dernierement à la Nation, quoiqu'elle maintenant soit representée pour la plus grande partie par les individus moins bons, parceque les gens honnêtes sont emigrées, & que vous soyez resté sans vos Nobles, qui faisoient l'elite de vos armées, car ils sont allés mettre à couvert leur Noblesse sous un Ciel quelconque, où, quoiqu' étrangere, on respecte sa prerogative & son rang. Mais, Sire, songez qu'il n'est pas necessaire, que vous exposiez vôtre personne sacrée: vos jours sont trop plus precieux à l'État, & plus chers aux vrais citoyens, que vous ne pensez, pour que vous les abandonniez à un zele, qui seroit indiscret, & à un courage, que vous ne devez point modeler sur celui du premier des Rois Bourbons. Le Royaume pour lui étoit une conquête bruyante; pour vous il ne doit être qu'une conservation pacifique.

8. La desertion de l'armée tant des legions veteranes, que de la troupe bourgeoise, viendra à vôtre secours, car elle ira grossir l'armée des Princes, soyez-en sûr, pour vous mieux servir, & ce sera autant de perdu pour la defense du nouveau sisteme, & de gagné pour la votre. L'emigration y a déjà pourvu d'avance; oui l'emigration des citoyens, cet epuisement des Empires, qui est

l'avant-coureur de l'emigration des États; car le Public, qui se voit baisser à coup d'œil, en observant diminuer la masse des Protecteurs, des Administrateurs, des Patrocinateurs, des Defenseurs, des Artistes, des Ouvriers, des Cultivateurs, en deux mots celle des Consommateurs, & des Propagateurs, se dit à soi-même, que le Gouvernement, sous le quel il vit, ne vaut rien, parceque la felicité publique n'y est pas, si elle y étoit, on ne lui tourneroit point le dos pour aller la chercher loin de ses foyers: ainsi les Provinces finissent par conclurre, qu'il faut de toute necessité ou qu'on se gouverne par soi-même, ou qu'on se donne à un Gouvernement plus eclairé, ou qu'on se laisse envahir par le plus fort, étant devenues comme les biens *nullius*, qui sont au premier occupant; ce qui, en cathegorie de Gouvernement, est la suite infaillible de l'Anarchie. Ainsi, Sire, l'emigration, qui refluera dans le Royaume par une amnistie genereuse, & la desertion, qui grossira le parti de la bonne cause, & reviendra naturellement à vos enseignes, vous mettront à votr'aise. La Providence fera le reste.

9. Immortelle Catherine II., vous avez adjugé toute-sorte de gloire à votre regne, & politique, & civile, & militaire; & toutes les taches peni-

bles ; que vous vous êtes imposées, vous les avez remplies. Il vous manquoit la gloire de revendiquer sur les Nations les droits du Sceptre. Vous vous l'adjugez : c'est l'obtenir. Sexe François, que vous faut-il ? *Dux Fœmina facti ?* la voici toute prête à vous conduire : Elle vous appartient. Formez-vous en Comité Nationnal ; decernez-lui l'honneur d'être votre General en chef : son Nom ecrit sur votre etendart figurera sa personne, & gravé dans vous cœurs avec celui de votre Auguste Reine il vous menera, sans d'autres armes que celles du respect, & de l'effusion, à la gloire delicieuse, à la gloire pure, de la redonner avec le Monarque son Epoux à la Nation, qui dans le fonds de son ame les redemande, & qui n'attend que de vous le cris du moment. Qu'attendez-vous donc encore, Genie tout-puissant de la France, Sexe dominateur ? que vos Freres marchent contre leurs Peres ? que vos Enfans marchent contre vos Epoux ? marchez-vous-mêmes : l'Heroïne du siécle a levé la visiere pour vos Souverains : elle se reclame de vous, sexe vainqueur de tous les obstacles : marchez au conflit : son nom cher à l'Europe, le nom de la Reine cher à vos cœurs, repetés par vos bouches, suffiront pour que c'en soit un d'épanchement, de tendresse, & de commotion.

Allez donc, sexe sûr de vous-même à juste titre; allez à St. Denis; prenez l'Oriflamme; couronnez-la de guirlandes; montrez au peuple ravi d'extase ce gage reveré du destin de la France; deployez avec l'etendart marqué au chifre de l'Immortelle Heroïne: que ce soit là, & seulement là, les armes garantes de votre exploit: revenez au Louvre, prenez sous votre escorte le meilleur des Rois; un Trône ouvert vous attend au Grand-Temple; le Peuple, l'Assemblée Nationnale, la Nation vous suivront en foule, y placeront l'heureux Louis XVI, & imprimeront le gage de paix sur la main du Monarque.

10. Le Traité de cette paix, que vous demande la Patrie, & qu'attend l'univers, vous regarde, sexe aimable, sexe serein, sexe conciliateur; la Reine en sera le paranymphe. Mettez entre ses mains genereuses la Chartre auguste d'un Traité si digne de votre interposition irresistible, dont voici le preambul.

Étant demontré que les attributs du Trône sont le Sceptre & le Glaive, emblemes du pouvoir executif, dans une main de Themis, & la Balance, embleme du distributif, dans l'autre; & que le premier de ces pouvoirs est confié au Souverain, tandis que le second démeure confié de toute necessité

à ses Tribunaux & à ses Cours (abstraction faite des oracles reservés au Cabinet, & au depôt des Bastilles, que l'impertinence des mauvais sujets de l'État a tâché de mettre en discredit, même en horreur, & dont la necessité absolue est demontrée tout-également) & la notoriété la plus soûtenue ayant convaincu que Louis XVI n'a jamais abusé un instant du pouvoir executif son partage immediat, comme ont pu abuser du distributif son partage mediat ces gens en sous-ordre, dont le peuple se trouve grevé, les deux majestueuses Parties contractantes sont devenues à un traité solemnel, dont ce sera la forme & teneur.

I. Il y aura une paix eternelle entre le Monarque François, & la Nation.

II. L'on accorde de la part du Monarque une amnistie generale à tous ceux, qui seront dans le cas de la reclamer, & cela sans distinction, & sans reserve.

III. On retablit la Monarchie Françoise dans tous les droits du Sceptre, & du Glaive aux termes de la primitive Constitution.

IV. On etablit un Comité de Notables à se succeder tous les trois ans, pour redresser la balance, & corriger les abus du pouvoir distributif, si-tôt l'exécutif rehabilité.

V. On remet sur pied les Cours de Justice, & on les assujetit à la censure triennale du Comité établi par l'article precedant.

VI. Ne pourra dans aucun cas, ni sous tel pretexte que ce puisse être le Comité des Notables proposer, encore moins mettre en deliberation, rien qui deroge aux principes fondamentaux de la Monarchie Françoise, & aux prerogatives du Sceptre; sous peine d'être cassé, & de ne pouvoir être remplacé, que son terme triennal échu.

VII. On donne au Monarque un Conseil d'État pour connoître des objets de l'Administration publique reservés au Trône.

VIII. On lui en donne un de Requetes, au quel ressortiront tous les plàcets des plaignans en fait de justice distributive ayant pour objet la vie, l'honneur, & la fortune des Citoyens.

IX. On rend l'état des personnes aux personnes; & l'état des choses aux choses suivant la loi indestructible de la proprieté.

X. On adjuge au Roi de l'avis de ces deux Conseils la faculté de connoître de la commutabilité des propriétés Communitatives pour le mieux de l'État, à être redigée par le Comité triennal avant de reporter la Sanction.

XI. L'Imperatrice de Russie en sa qualité de

Digitized by Google

principale Mediatrice se portera garante du présent traité, & donnera sa garantie à valoir pour ses successeurs à perpetuité.

XII. Il sera loisible aux Puissances d'acceder au présent traité en qualité de garants de concert avec la Russie.

XIII. Il sera proposé à toute la Hierarchie Federative un plan de confédération reciproque pour garantir le contrat social, c'est-à-dire les droits de la Souveraineté, & la felicité des Peuples.

XIV. Seront signés Louis XVI pour la Monarchie Françoise, le Maire de Paris pour la Nation, la Reine comme ôtage perpetuel pour l'observation du traité, & l'Ambassadeur Plenipotentiaire de Russie pour l'Imperatrice Catherine II. comme principale Mediatrice & garante.

Et le traité sera ratifié dans le plus court delai, & échangé dans les formes, pour être par le Corps Municipal deposé dans l'Abaye de St. Denis à côté des Monumens plus insignes de la Couronne, & regardé comme la Chartre Salique de la Monarchie Françoise.

12. Mais l'illusion tombe. Non. La guerre civile est declarée. Elle n'aura pas le tems d'en être une. Les Princes François vont entrer dans le Royaume à main armée. N'importe. Ils iront jus-

qu'aux Portes de Paris. Tant mieux: mes Heroïnes iront devant eux; ils arriveront à tems de figurer comme parties intervenantes dans le traité; ils ajouteront à la serenité du triomphe. C'est ainsi que les Femmes Sabines sont allées au devant de leurs concitoyens marchant à Rome, se sont jettées entre les deux partis acharnés à poursuivre la proprieté plus chere à l'espèce (c'étoient elles mêmes) les ont desarmés, & la Patrie fut sauvée.

13. Cépendant ne vous livrez pas à l'illusion sans reserve, prudent Louis XVI. Mes ceremonies joyeuses, & mes pompes sacrées ne sont que de beaux rêves d'un homme sensible, qui a voulu mettre en action tous les ressorts d'une machine montée au suprème degré du desir de la félicité publique; mais qui ne pretend point mettre en jeu les Cabinets de l'Europe, ni des Noms souverainement respectables, dont le fait, ou le non-fait pourroit m'avouer, ou me desavouer par la suite: & ne perdez point contenance non plus, Sire; c'est-là le moment plus delicat de votre responsabilité. Donnez à vos troupes des ordres dignes de votre constance. Vous avez juré la Constitution, il faut la soûtenir. Oûtre que c'est un respect, que vous vous devez à vous même, c'est une nécessité

d'État, car votre conservation en est une, qui plus est, la premiere, pour l'État même. N'allez pas l'exposer par quelque inconsequence aux traits de la Demagogie; dans ce moment-ci on ne sauroit point les calculer: le seul mot de Regence articulé du Synedre me fait tressaillir. N'allez pas reveiller dans l'esprit du peuple l'envie theatrale de vous voir à la barre, spectacle assez attrayant pour une Nation, qui aime la representation de toute espèce, & le plus piquant pour la curiosité des perfides: que sait on . . . . . . mais le zèle m'entraine; il me fait oublier d'avoir dit, que Paris n'est point Londres, que l'oroscope des Stuarts est proscrit de la Terre, & que des mains de la nature un Cromwel ne sauroit sortir une seconde fois.

14. N'allez-pas rendre suspecte à cette Nation bruyante une foy volontaire, qu'elle vous a demandée en protestant (n'importe que la leur n'eût tenu guere à l'epreuve), que vous étiez libre. Si une prudence bien reflechie vous a fait regarder cette liberté comme un appas chimerique, & jurer pour ne point risquer un état opposé, l'esclavage, soyez toujours vous-même, & ne perdez point de vue que vous êtes Epoux, Père, & Roi; que ce sont votre Epouse, votre Prole, & votre

Sceptre; qui se réclament de vous; & qui vous réclament. Faites ce que votre prudence si bien soûtenue vous ordonne, & abandonnez à la Providence le soin de mieux faire. Epoux, Père, & Roi souvenez vous bien que vous avez en tête un peuple esprit fort. Sachez demander à vous même, s'il est encore quelque chose de sacré pour la France; s'il est désormais permis d'en douter; si c'est bien vous, à qui cette doute ne va pas; & songez . . . . . .

FIN.

Digitized by Google

PROTESTATION

AU

PUBLIC

sur le fait du présent Ouvrage.

1. L'editeur de mon livre en ayant donné pour prospectus l'Index des Chapitres, le Public, qui m'a entrevu d'avance, s'est cru dans le cas de me trouver une résponsabilité, dont il ne me fait point grace. Un Seigneur de mes amis, homme de genie en politique, & en litterature, à qui j'avois dit tout-bonnement, qu'au Discours Academique près de Mr. le Comte d'Hertzberg sur les Révolutions, je n'avois rien vu de tout ce qu'on a écrit au sujet de la Révolution Françoise, s'est un peu scandalisé de ce que je n'avois point lu Messieurs de Calonne, & Neker, ou du moins pris connoissance de l'honorable Burke, en m'assurant bien positivement, que je n'aurai sûrement pas rempli ses lacunes, car il n'en a point laissé: & qu'au

surplus il n'étoit guere possible que je ne me rene contrasse aveo lui dans mon chemin, ce qui pourroit fort bien me faire montrer le flanc : aussi m'a t-il conseillé d'en faire un aveu sincere au public, pour ecarter toute idée de presomption de ma part.

2. J'ai consenti de le faire sans hesiter, quoique tard, puisque la presse venoit de mettre fin à l'edition de l'ouvrage ; aussi le fais-je au moyen de cette piece de rapport ; mais je lui en ai donné en même tems une bonne raison, qui est bien affligeante pour moi, mais qui est bien simple. Le livre de Mr Burke, quoique posterieur à ceux de Messieurs Calonne, & Neker, a paru il y a un an ; & il y a plus d'un an, que ma vue ne tient plus à la lecture, & ne me sert qu'à peine pour ecrire tant bien que mal ; même à l'heure qu'il est, il ne m'en reste que pour marcher sans qu'on me mène, mais guidé toujours par ma canne.

3. Après une raison si raisonné, il est inutile d'en donner d'autres ; mais je trouve bon d'en donner encore une assez raisonnable. Si j'eusse lu Mr. Burke, je suis certain, qu'il seroit arrivé l'un des deux : ou exalté par tant d'objets je n'aurois point voulu en sauter aucun, & outre que j'aurois effrayé mes lecteurs par des volumes bibliques, je

les aurois ennuyés par des répetitions noyées dans les phrases guindées du plagiaire : ou modeste en les voyant supérieurement traités, j'aurois senti mon foible, & j'aurois lâché prise; même j'aurois jetté au feu le peu de cahiers, qui seroient sortis de ma plume à cette époque.

4. Il a donc mieux valu pour ma tranquillité, si ce n'est pour l'utilité publique, que je me trouvasse dépourvu de cette lecture, d'autant plus que cet Ecrivain, à ce qu'on me dit, est entré d'abord en matière à la première époque de la Révolution, au lieu que j'en donne l'histoire de ce que j'aime à nommer ses *avant traits*; & jusqu'à cette heure il demeure arrêté au milieu de la course, puisqu'il termine à la seconde année & on ignore s'il donnera une continuation, au lieu que j'en parcours toute la troisième, avant que rien d'avantage, du moins dans le pays, que j'abite, paroisse encore de sa part.

5. J'avoue cependant qu'à une ouverture pareille le sentiment de moi-même a pensé m'abandonner sans retour, en entendant tout ce qu'on affirme de la profondeur de l'ouvrage de cet Ecrivain, & de ses beautés de detail. Ainsi pour me concilier son indulgence j'ose lui offrir moi-même avec une noble confiance un exemplaire de mon livre,

le priant en grâce de vouloir bien l'agréer, & le defendre.

6. Quant à mes lecteurs, s'il en est quelqu'un qui trouve de la satisfaction à me lire, maintenant que delivré des soins de la presse, je m'en vais me faire operer de la cataracte, je le supplie bien vivement de faire des vœux pour que l'operation réussisse, & reconnoissant autant qu'heureux de pouvoir l'être, je lui promets de le satisfaire encore; car je vois fort-bien, que tant la Révolution qui se soûtient, que la Contre-révolution que l'on augure, vont fournir matière assez ample à la continuation de mon travail, si toute-fois les evenemens ajoutent à la conviction de mon sistème cheri, celui de persuader aux hommes, que la mission de reformer le monde n'est point la leur, & que les droits de l'humanité n'abrogent point ceux de la Royauté, bien au contraire, elle est assujettie au moment qu'elle a passé un Acte d'association.

7. J'ai pourtant voulu montrer aux Souverains l'art de regner par un detour assez fin, celui de montrer aux sujets l'art d'obéir, car c'en est bien un de part & d'autre, qui consiste à savoir établir la balance des resultats du calcul. Malheur aux Rois, qui ne tiennent exactement la main à la

garde

garde de la Loi ; & malheur aux sujets, qui prennent sur eux de l'enfreindre. Ce sont deux bouts, aux quels tient le destin de l'Etat. Tant que le fil sera tendu, leur action & reaction necessaire ne trouvera aucun obstacle à pousser, ni à suivre le long de la ligne toute tracée la marche des operations politiques dans tous leurs rapports. Si l'un de deux bouts quitte son point fixe, il ne reagira plus sur l'autre que par une marche incertaine suivant l'oscillation de la ligne detendue, & undulante au gré d'une impulsion quelconque. Pour lors celui des deux bouts, qui tiendra encore ferme, sera forcé de se laisser emporter par les secousses, que lui donneront des impulsions plus ou moins fortes.

8. C'est l'effet naturel du relâchement des parties, dont la consistence tient à un ensemble ; si la superieure se debande, l'inferieure sortant de l'attache lui manque de son appui, & en tombant elle même fait place à sa chute : si c'est l'inferieure, c'est elle qui entraîne l'autre, la quelle en tombant l'ecrase, car par son étendue elle ne sauroit manquer de l'atteindre. C'est dans la nature des êtres rélatifs dans leur dimension, dans leur connexion, dans leur dependance, & existans l'un par

l'autre: Ebranlez un trône; il tombe, & la Nation est en desastre.

9. Que dans un peuple associé l'obéissance cesse de la part des subordonnés à un Chef adopté, la Cité démeure abandonnée aux voyes de fait ruineuses pour les citoyens, & funestes à l'association: l'autorité tombe de tout son haut, & en precipitant, l'impunité la suit de necessité absolue, & extermine la Cité, & les Citoyens tous ensemble: Leur condition n'est point meilleure, si c'est la justice, qui cesse de la part du Chef, & la moderation, dès lors la faveur de la Loi à son égard cesse, mais le corps politique détaché de son chef meurt avec lui de necessité phisique, & le Roi cessant d'être citoyen n'est plus rien. Pour savoir regner il faut qu'il sache obéir lui aussi, & c'est la Loi qui l'oblige tout également; car ce n'est point lui seul, qui l'a faite, mais avec lui la Nation, à qui il l'a jurée.

10. En montrant les maux, qui derivent de la desobéissance aux sujets, l'impunité, & l'anarchie, fléaux exterminateurs des Empires, je me suis étudié de decouvrir aux Rois les sources de la desobéissance publique, pourqu'ils y puisent les preceptes du grand art de regner, celui de savoir se

faire obéir, en faisant obéir aux Loix par leur obéissance même, sans rien se permettre, qui confonde le titre de Souverain Legislateur avec celui de gardien interprete de la Loi.

11. Qu'il ne l'interprete jamais à son avantage exclusif, car *nihil aliud est imperium*, je le repete ici avec toute la fierté du moment, *nihil*, *nisi cura salutis alienæ*; & il saura regner. Si c'est dans ce principe, que je me serai rencontré avec l'honorable Burke, je m'en felicite d'avance, & j'aurai volontiers couru les risques de lui démeurer inferieur dans la manière de le rendre.

12. Au reste étant hors de question que le mot Révolution, en cathegorie d'États, signifie changement, point massacre; qu'elle ne gît pas dans l'effusion du sang, mais dans l'inversion du sisteme; que sa nature ne l'établit pas un être mal-faisant, bien au contraire, puisque du siécle dernier le Portugal par une révolution des plus tranquilles transfera le Trône dans la Dinastie de Bragance; & de nos jours la Russie à deux doigts de sa perte par une révolution prête à eclorre, fatale à son Empire, en fut quitte par une révolution propice operée par l'immortelle Catherine II.; & la Suede en proye à la plus funeste Anarchie en fut delivrée par la plus heureuse des révolutions, ouvrage prodigieux du

Gustave du siécle, sans que ni l'une ni l'autre coûtât une goute de sang aux États respectifs; & étant démontré que justement au titre du changement, car on n'a laissé rien sur pied, point du massacre, la Révolution Françoise en est une des plus memorables dans l'histoire des Révolutions, n'en deplaise à certains afficheurs d'esprit fort, qui pour se donner les airs d'ames superieures à ces niaiseries de bruleries de bicoques, de pendaisons à la Foulon, de gibets à la lanterne, & autres abominations de la sorte, qu'ils appellent des jeux du Globe, m'ont debité tout-à l'heure cavalièrement en face, que ce n'est pas une révolution, puisqu'ils ne s'en sont pas-même aperçus; & leur raison est pour eux toute simple, parceque la France n'a été pas encore noyée dans son sang, (ah qu'il y a loin du faux au veritable esprit-fort! il se resout en esprit-rien, dès qu'on l'affiche) aussi sans l'occasion de ce rajoutage ne leur aurois-je point fait sans-doute l'honneur de cette courte confutation: & étant hors de question tout de même, que tout ce qui est susceptible de changement, peut être changé tout-aussi-bien en mieux que vice-versa, je proteste encore qu'en fait d'inversion de sisteme relativement à la France, ma manière de voir n'en est qu'une d'opinion; & que je ne pretens point

me donner le ton de vouloir forcer celle d'autrui en fait d'augure.

13. Je dis plus. Je commanderai à mon opinion, si j'entrevois un seul indice, qui m'annonce une possibilité consequente à ce que la felicité publique soit jamais le resultat du sisteme, qu'on voudroit adopter, ce que jusqu'à cette heure je ne saurois point croire; car je ne conçois pas de felicité dans une Nation accoutumée depuis quatorze siécles à la Monarchie, son premier element, & à la sphere des rangs du Trône au Peuple, & reduite à n'en connoître plus aucun, pas même celui du Monarque, & à devorer le chagrin d'une degradation si humiliante; comme je ne la conçois non plus dans des grands proprietaires, reduits au neant dans leurs noms, ne l'étant point dans leurs propriétés, ce qui n'est point pratiquable, autrement on y auroit attenté: ils ne s'accomoderont jamais de leur nouveau sort aux dépens de l'ancien sans y plus revenir.

14. Si pourtant la possibilité, je le repete, pour la felicité publique, du moins avenir, car pour la presente elle a disparu devant la plus complete devastation & morale, & phisique, s'y trouve, je plaudirai par sentiment, point par contrainte à l'Assemblée Nationale d'avoir adopté le present si-

steme en echange, & je ferai eco à la theorie de Montesquiou E. des L. 11. 13. *Souvent* (a-t-il dit) *les Etats fleurissent plus dans le passage insensible* (& voila le cas paisible de la Russie, & de la Suede point l'exterminateur de la France) *d'une Constitution à une autre de ses constitutions. C'est lors que les ressorts du Gouvernement sont tendus; que tous les Citoyens ont des pretentions; qu'on s'attaque, ou qu'on se caresse; & qu'il y a une noble emulation entre ceux, qui defendent la constitution, qui decline, & ceux qui mettent en avant celle, qui prevaut*: mais ce grand-homme au moyen de son *passage insensible* a établi d'abord par sa these, que ce n'est point par la voye du tumulte, encore moins de l'extermine, que l'on parvient à la regeneration des Etats,

15. Quelques raffineurs en divination ont pretendu entrevoir dans l'Index des Chapitres, que j'aurois outré le tableau des maux de la France. Je ne le crois pas; car independamment des papiers publics, je dois connoître les sources, aux quelles j'ai puisé. Au surplus on doit convenir, que point responsable des minutieux details dans les faits, ce que je repeterai toujours, il falloit à ma toile des grands traits; ainsi ma protestation porte hardiment sur ce que la France n'a été pour moi

que la scene, d'où j'ai parlé aux peuples; mais mon theatre a été l'univers.

16. Quant à ceux, qui avant de me lire, qu' en Index, auroient cavalierement prononcé n'être point persuadés du fonds de mon Livre, je proteste pour fin finale, que ce theorème sublime, *Non est Potestas nisi a Deo*, mon epigraphe, les denonce fierement au Tribunal de la Religion, & de la Politique, qui font ensemble celui de la Raison, point la Judiciaire, mais la Raison d'État, qui connoît de tout ce qui interesse le vrai soûtien des Empires: & si notamment ce sont des sujets de quelque Gouvernement Monarchique, qui n'eût point adopté les opinions nouvelles, même les eût rejettées, je déclare bien positivement, que j'entens les attaquer en crime de leze-Majesté devant leurs Souverains.

INDEX

DES CHAPITRES DU TOME SECOND

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

LA FIN DES CHAPITRES.

Aoi 1473385